

Faculté Saint-Jean

Avis Important:	463
Les professeurs	464
Renseignements généraux	466
Règlements de la Faculté	470
Admission	470
Renseignements généraux	484
Les cours	486
Baccalauréat bilingue en Administration des affaires	487
Bilingual Bachelor of Commerce	487
Baccalauréat en Éducation	489
Degree of Bachelor of Education	489
Baccalauréat ès arts	496
Degrees of Bachelor of Arts	496
Baccalauréat ès science en génie	508
Baccalauréat ès sciences	508
Bachelor of Science in Engineering	508
Degree of Bachelor of Science	508
Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation-bilingue)	512
Bachelor of Science (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual)	512
Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue)	514
Bachelor of Science in Nursing (Bilingual)	514
Baccalauréat en Éducation/ Baccalauréat ès sciences	516
Bachelor of Education/Bachelor of Science Degrees	516

Please Note:	463
The Professors	464
General Information	470
Regulations of the Faculté	470
Admission	470
General Information	484
Courses	486
Baccalauréat bilingue en Administration des affaires	487
Bilingual Bachelor of Commerce	487
Baccalauréat en Éducation	489
Degree of Bachelor of Education	489
Baccalauréat ès arts	496
Degrees of Bachelor of Arts	496
Baccalauréat ès science en génie	508
Baccalauréat ès sciences	508
Bachelor of Science in Engineering	508
Degree of Bachelor of Science	508
Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation-bilingue)	512
Bachelor of Science (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual)	512
Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue)	514
Bachelor of Science in Nursing (Bilingual)	514
Baccalauréat en Éducation/ Baccalauréat ès sciences	516
Bachelor of Education/Bachelor of Science Degrees	516

Avis Important:

Important Notice à la première page de l'annuaire

Please Note à la table des matières de l'annuaire

Inquiries

Toute correspondance au campus principal devra porter la mention: University of Alberta, Edmonton, Alberta, T6G 2E2

Toute correspondance à la Faculté Saint-Jean devra porter la mention: 8406, rue Marie-Anne Gaboury (91 Street), Edmonton, Alberta, T6C 4G9

Téléphone:

Campus principal (780) 492-3111,
Faculté Saint-Jean (780) 465-8700

Heures d'ouverture de l'Université: 8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi (excepté les jours fériés).

Heures d'ouverture de la Faculté Saint-Jean: 8 h 30 à 12h, 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi (excepté les jours fériés).

Please Note:

Important Notice on first page of the calendar.

Please Note Table of Contents of the Calendar.

Inquiries

All correspondence to the main campus should contain the suffix University of Alberta, Edmonton, T6G 2E2

All correspondence to Faculté Saint-Jean should be addressed to 8406 - 91 Street, Edmonton, Alberta T6C 4G9

Telephone:

Main campus (780) 492-3111,
Faculté Saint-Jean (780) 465-8700

The office hours of the University are from 0830 to 1200 and from 1300 to 1630 Monday to Friday (except holidays).

The office hours of the Faculté Saint-Jean are from 0830 to 1200 and from 1300 to 1630 Monday to Friday (except holidays).

Les professeurs

Note historique

Le Juniorat Saint-Jean a été fondé en 1908, l'année même où a été inaugurée la Faculty of Arts and Sciences de l'Université de l'Alberta.

Les deux institutions ont le même âge, mais ont évolué de façon très différente. Le Collège est devenu Collège Universitaire Saint-Jean, partie intégrante et secteur bilingue de l'Université de l'Alberta, 62 ans après sa fondation, le 27 novembre 1970. Le statut officiel de Faculté lui fut accordé en septembre 1977 et sa dénomination devint "Faculté Saint-Jean" en mai 1978.

La Faculté Saint-Jean se définit aujourd'hui par son statut universitaire de langue française. Elle dessert les étudiants capables de poursuivre en français des études universitaires. La Faculté se donne pour mission de répondre aux besoins particuliers des francophones de l'Ouest du Canada.

Tout centre universitaire se doit d'enrichir dans la mesure du possible la vie non seulement intellectuelle mais culturelle de sa clientèle. Aussi, la Faculté Saint-Jean se voit-elle la mission particulière de contribuer à l'enrichissement culturel de ses étudiants aussi bien que de l'ensemble de la vie française en Alberta. Par cet engagement (concrétisé dans le développement de Saint-Jean) l'Université espère promouvoir la culture française dans l'Ouest du Canada.

The Professors

History of the Faculté

Juniorat Saint-Jean was founded in 1908, the same year as the inauguration of the Faculty of Arts and Sciences of the University of Alberta.

Though of the same age, the two institutions have evolved in very differing fashions. On November 27, 1970, the Collège became Collège Universitaire Saint-Jean, an integral part and a bilingual sector of the University of Alberta. Official Faculty status was granted in September 1977, and the name changed to Faculté Saint-Jean in May 1978.

Today, Faculté Saint-Jean is characterized by its Frenchlanguage university status. It serves students capable of pursuing university studies in French. The Faculté has taken on the mission of serving the particular needs of Francophones in western Canada.

It is the duty of every university to enrich, as much as possible, not only the intellectual but also the cultural life of its students. Therefore Faculté Saint-Jean finds itself with the special mission of contributing to the cultural enrichment of its students as well as of the whole of French life in Alberta. Through this commitment (which has taken concrete form in the development of Saint-Jean) the University hopes to foster French culture in western Canada.

Personnel académique de la Faculté

Personnel

Doyen

P-Y Mocquais, PhD (Littérature)

Vice-doyen principal et aux études

P Mulatris, PhD (Sciences sociales)

Vice-doyenne, Recherche et innovation

M Pelletrin, PhD (Éducation)

Professeurs émérites

M Arnal, PhD (Administration de l'éducation)

EA Aunger, PhD (Science politique/Économie)

EV Blackburn, PhD (Chimie)

JA Bour, PhD (Français)

G Cadrin, PhD (Français)

D Desmarais, MSc

P Dubé, PhD (Français)

D Gignac, PhD (Écologie végétale)

L Godbout, PhD

M Kapetanovich, DU

A La France, PhD (Musique)

F Levasseur-Ouimet, PhD (Éducation)

Y Mahé, PhD (Éducation)

F McMahon, PhD (Éducation)

G Morcos, DU

R Parent, PhD (Français)

C Tardif, PhD (Éducation)

Professeurs titulaires

F Boily, PhD (Science politique)

A Bouferguène, PhD (Mathématique)

M Cavanagh, PhD (Éducation)

C Couture, PhD (Histoire)

M de Montigny, PhD (Physique)

Y d'Entremont, PhD (Éducation)

S El Ghoul, PhD (Finance)

L Fagnan, PhD (Musique)

M Jacquet, PhD (Éducation)

L Ladouceur, PhD (Théâtre)

P-Y Mocquais, PhD (Littérature)

P Mulatris, PhD (Sciences sociales)

S Ravi, PhD (Littérature)

H Safouhi, PhD (Mathématique)

P Sing, PhD (Littérature)

Professeurs agrégés

L Cammarata, PhD (Éducation)

F Davoine, PhD (Biologie)

S ElAtia, PhD (Éducation)

R Langevin, PhD (Éducation)

E Lemaire, PhD (Éducation)

H Lemieux, PhD (Biologie)

C Leonard, PhD (Éducation)

D Mounsef, PhD (Théâtre)

M Pelletrin, PhD (Éducation)

M Snauwaert (Français)

S Wilson, PhD (Anglais, Lettres)

Professeurs adjoints

B Bahi, PhD (Anthropologie de la santé)

C Gaudet, PhD (Éducation et santé)

S Gnidehou, PhD (Biologie)

V Lapointe-Gagnon, PhD (Histoire/Droits linguistiques)

TWJ Lin, PhD (Didactique des mathématiques et des sciences)

B Nkuiya, PhD (Économie)

J Saint-Amand, PhD (Psychologie de l'éducation)

A-J Villeneuve, PhD (Linguistique française)

Directrice, Bibliothèque Saint-Jean

T Usova, MLIS

Faculty Service Officers

N Mokri, MD

S Pelletier, PhD

Personnel administratif

Doyen adjoint, Gestion des études

D Fontaine, MEd

Doyenne adjointe, Opérations et soutien corporatif, p.i.

P Nankoua, MBA, M. Adm

Doyenne-adjointe et Directrice, Centre Collégial de l'Alberta

D Nolette, MEd

Directrice au développement corporative et philanthropique

E Okazawa-Bortolin, BEd, MBA

Directrice de l'Institut d'études canadiennes

P Sing, PhD (Littérature)

Directeur de l'Institut pour le Patrimoine de la francophonie de l'Ouest canadien

C Couture, PhD (Histoire)

Autres membres du Conseil de la Faculté

Présidente de l'Université

DH Turpin, CM, PhD, LLD, FRSC

Registraire de l'Université

LM Collins

Un(e) représentant(e) de la (l')

Faculty of Arts

Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences

Faculty of Augustana

Faculty of Business

Faculty of Education

Faculty of Nursing

Faculty of Science

Alberta Teachers' Association

Association canadienne-française de l'Alberta

Canadian Parents for French

Centre d'accueil et d'établissement d'Edmonton

Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta

Société Radio-Canada

Deux représentant(e)s des chargé(e)s de cours

Trois représentant(e)s de l'Association des universitaires de la Faculté Saint-Jean

Un(e) représentant(e) de l'Association des étudiants à la maîtrise

Renseignements généraux

Calendrier académique 2017-2018

Toutes les dates limites au calendrier académique sont indiquées par le symbole ■. Tout retard peut entraîner des pénalités académiques et financières.

Les dates limites pour soumettre les demandes d'admission, de réadmission et de transfert pour les étudiants du premier cycle se trouvent à la Undergraduate Application Deadlines for Admission and Readmission (ou Application for Admission). Les dates limites pour soumettre les demandes d'admission à la Faculty of Graduate Studies and Research se trouvent à la Regulations of the Faculty of Graduate Studies and Research.

Consulter le menu Registration and Courses à www.registrarsoffice.ualberta.ca pour les heures du système d'inscription en ligne Bear Tracks.

Pour le calendrier académique officiel (Academic Schedule) consulter la Academic Schedule de l'annuaire.

2017

MARS

- 6 ■ Début des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Hiver.
12h00 à 13h00 Réunion électoral du Students' Union. Les cours sont annulés durant cette période.
- 6 ■ Début des stages en éducation (EDU S).
- 17 ■ Date limite pour annuler l'inscription aux cours offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Hiver.
- 24 ■ Date limite des remboursements des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Hiver. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 24 ■ Date limite pour le retrait des stages en éducation (EDU S).
- 29 ■ Date limite de la réception des documents pour l'admission ou la réadmission au trimestre Printemps/Été 2016 (à l'exception des étudiants de la catégorie Open Studies et ceux de la Faculty of Graduate Studies and Research).

AVRIL

- 1 ■ Dernier jour pour les étudiants du deuxième cycle dans la voie thèse pour soumettre leur thèse à la Faculty of Graduate Studies and Research pour qu'ils puissent faire partie de la collation des grades du printemps.
- 1 ■ Dernier jour pour la Faculté Saint-Jean pour soumettre le Report of Completion of Course-Based Master's Degree form à la Faculty of Graduate Studies and Research, pour que les étudiants dans la voie projet, puissent faire partie de la collation des grades du printemps.
- 1 ■ Dernier jour pour les étudiants du deuxième cycle pour remplir, sur Bear Tracks, la permission de faire partie de la collation des grades du Printemps.
- 1 ■ Date limite pour le retrait des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Hiver.
- 1 ■ Date limite pour le retrait des cours offerts au trimestre d'Hiver. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 12 Dernier jour des cours offerts au trimestre d'Hiver. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 14 ■ Vendredi Saint. L'Université est fermée.
- 15 ■ Lundi de Pâques. L'Université est fermée.
- 16-29 Période des examens finals (incluant les examens consolidés) pour les cours offerts au trimestre d'Hiver. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté. Les examens autres que consolidés auront lieu pendant la période du 19 au 28 avril (inclusivement). Aucune activité para-universitaire organisée en dehors du campus ne sera autorisée pendant cette période.
- 28 Dernier jour des stages en éducation (EDU S).

MAI

- 2 ■ Date limite d'inscription aux stages en éducation (EDU S) pour le trimestre d'Automne.
- 8 ■ Début des cours offerts au trimestre du Printemps.
- 8-11 ■ Les inscriptions à titre d'auditeur au trimestre du Printemps seront acceptées seulement pendant cette période.
- 9 ■ Charter day.
- 11 ■ Date limite pour le paiement, sans pénalité, des frais d'inscription des cours offerts au trimestre du Printemps. Les étudiants qui n'auront pas payé la totalité de leurs frais de scolarité ou fait des arrangements se verront assigner une pénalité pour paiement en retard.
- 11 ■ Date limite pour retirer sa participation au programme Alberta Health Insurance Program (UAHIP) de l'Université en remettant, dans les bureaux de l'International Centre, la preuve d'inscription dans le programme Alberta Health Care Insurance Plan.
- 11 ■ Date limite pour les inscriptions aux cours offerts au trimestre du Printemps (cours de six semaines) dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours (système Bear Tracks sera disponible jusqu'à minuit). Les étudiants qui souhaitent ajouter ou enlever les cours de trois semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps doivent communiquer avec le Bureau des admissions.
- 15 ■ Date limite des remboursements des cours de trois semaines offerts à la première moitié du trimestre du Printemps. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 22 Fête de la Reine. L'Université est fermée.
- 23 ■ Date limite des remboursements des cours de six semaines offerts au trimestre du Printemps. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 23 ■ Date limite pour le retrait des cours offerts à la première moitié du trimestre du Printemps.
- 26 ■ Date limite pour les inscriptions aux cours offerts au trimestre du Printemps (cours de treize semaines).
- 29 Début des cours offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps.

JUIN

- 1 ■ Date limite pour les inscriptions aux cours de trois semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps: dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours.
- 5 ■ Date limite des remboursements des cours de trois semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 6-9 ■ Collation des grades, Parties I à IV.
- 7 ■ Date limite pour le retrait des cours de six semaines offerts au trimestre du Printemps.
- 9 ■ Date limite pour le retrait des cours offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps.
- 12-15 Collation des grades, Parties VII à XI. (Les dates sont sujettes à des changements.)
- 14 Dernier jour des cours offerts au trimestre du Printemps
- 15-16 Période des examens finals pour les cours du trimestre du Printemps. Les cours sont annulés, des exceptions peuvent s'appliquer
- 30 ■ Clôture de la cent-neuvième année universitaire.

JUILLET

- 1 Début de la cent-onzième année universitaire.
Fête du Canada. L'Université est fermée.
- 3 Fête du Canada (au lieu du 1er). L'Université est fermée
- 10 Début des cours offerts au trimestre d'Été.
- 10-13 ■ Les inscriptions à titre d'auditeur au trimestre d'Été seront acceptées seulement pendant cette période.
- 13 ■ Date limite pour retirer sa participation au programme Alberta Health Insurance Program (UAHIP) de l'Université en remettant, de les bureaux l'International Centre, la preuve d'inscription dans le programme Alberta Health Care Insurance Plan.
- Date limite pour les inscriptions aux cours offerts au trimestre d'Été (cours de six semaines et première moitié des cours de trois semaines): dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours (système d'inscription en ligne Bear Tracks disponible jusqu'à minuit). Les étudiants qui souhaitent ajouter ou enlever les cours de trois semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre doivent communiquer avec le Bureau des admissions.

- 17 ■Date limite des remboursements des cours de trois semaines offerts à la première moitié du trimestre d'Été. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 24 ■Date limite des remboursements des cours de six semaines du trimestre d'Été. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 25 ■Date limite pour le retrait des cours offerts à la première moitié du trimestre d'Été.
- 28 ■Dernier jour des cours offerts à la première moitié du trimestre d'Été.
- 31 Début des cours offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Été.
- 31 ■Date limite pour les inscriptions aux cours offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Été: dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours. Les étudiants doivent contacter leur Faculté pour obtenir de l'aide.
- 31 ■Date limite pour écrire un examen différé spécial pour les étudiants qui ont manqué un examen différé pour cause Voir Absence from Exams de la section University Regulations and Information for Students.

AOÛT

- 3 ■Date limite pour les inscriptions au cours offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Été : dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours. Les étudiants doivent contacter leur Faculté pour obtenir de l'aide.
- 7 ■Fête du Patrimoine. L'Université est fermée.
- 8 ■Date limite pour le remboursement des cours de trois semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Été. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 9 ■Date limite pour le retrait des cours de six semaines du trimestre d'Été.
- 11 ■Date limite pour le retrait des cours offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Été.
- 16 Dernier jour des cours du trimestre d'Été
- 17-18 Période des examens finals pour les cours du trimestre d'Été, des exceptions peuvent s'appliquer.
- 17-25 U of A Plus International Undergraduate Academic Success program.
- 21 Début des inscriptions aux cours désignés pour "delayed registration" pour les étudiants de la catégorie Open Studies
- 26-31 Journées d'orientation pour les étudiants internationaux au Campus Nord
- 28-29 ■Session d'orientation et souper rencontre pour les stages en éducation (EDU S).
- 30 Première journée des stages en éducation (EDU S).
- 31 ■Journées d'orientation pour les nouveaux étudiants du premier cycle au Campus Nord et à la Faculté Saint-Jean.

SEPTEMBRE

- 1 ■Date limite pour les étudiants du premier cycle pour soumettre, sur Bear Tracks une demande de remise de diplôme pour la collation des grades d'Automne.
Début des cours offerts aux trimestres d'Automne et d'Automne/Hiver.
- 1 ■Journée d'orientation pour les étudiants du premier cycle de la Faculty of Nursing admis en deuxième année du programme bilingue en sciences infirmières.
- 4 Fête du Travail. L'Université est fermée.
- 5 Début des cours offerts aux trimestres d'Automne et d'Automne/Hiver.
- 11 Début des cours intensifs pour les étudiants en stage en éducation (EDU S).
- 18 ■Date limite pour les inscriptions aux cours offerts aux trimestres d'Automne et d'Automne/Hiver: dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours (système d'inscription en ligne Bear Tracks disponible jusqu'à minuit). Les étudiants qui se retireront après cette date et jusqu'au 4 octobre seront facturés 50% des frais pour chaque cours abandonné. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.

- 19-25 ■Étudiants du premier et du deuxième cycle: période des inscriptions comme auditeur ou des changements de « credit » à « audit » pour les cours offerts aux trimestres d'Automne et d'Automne/Hiver.
- 28 ■Date limite des remboursements des cours de six semaines offerts à la première moitié du trimestre d'Automne. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 29 ■Date limite pour retirer sa participation au programme Alberta Health Insurance Program (JAHIP) de l'Université en remettant, dans les bureaux de l'International Centre, la preuve d'inscription dans le programme Alberta Health Care Insurance Plan.
- 29 ■Date limite pour le paiement, sans pénalité, des frais d'inscription aux trimestres d'Automne. Les étudiants qui n'auront pas payé la totalité de leurs frais de scolarité ou fait des arrangements se verront assigner une pénalité pour paiement en retard. Pour éviter les frais à tempérament, tous les frais d'automne / hiver doivent être payés avant la date limite frais d'automne terme.
- 29 ■Date limite pour que les étudiants du deuxième cycle inscrits dans la voie thèse soumettent la thèse à la Faculty of Graduate Studies and Research pour qu'ils puissent faire partie de la collation des grades d'Automne.
- 29 ■Date limite pour que la Faculté Saint-Jean soumette le Report of Completion of Course-Based Master's Degree form à la Faculty of Graduate Studies and Research, et permettre aux étudiants dans la voie projet, de faire partie de la collation des grades d'Automne.
- 29 ■Date limite pour que les étudiants du deuxième cycle remplissent, dans Bear Tracks, la permission de faire partie de la collation des grades d'Automne.

OCTOBRE

- 5 ■Date limite des remboursements des cours offerts au trimestre d'Automne. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 9 Jour de l'Action de grâces. L'Université est fermée.
- 10 ■Date limite pour le retrait des cours de six semaines offerts à la première moitié du trimestre d'Automne.
- 13 Dernier jour des cours de six semaines offerts à la première moitié du trimestre d'Automne
- 23 ■Début des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Automne.
- 30 ■Retour aux stages pour les étudiants en éducation (EDU S).

NOVEMBRE

- 3 ■Date limite pour annuler l'inscription aux cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Automne. Les étudiants doivent contacter leur Faculté pour obtenir de l'aide
- 11 Jour de l'Armistice. L'Université est fermée.
- 13 Jour de l'Armistice (au lieu du 11 novembre). L'Université est fermée.
- 14-17 Semaine de lecture au trimestre d'Automne. Les cours sont annulés sauf pour les étudiants en stage en éducation.
- 20 ■Date limite pour le retrait des stages en éducation (EDU S).
- 21-22 ■Collation des grades, Partie I, II et III
- 24 ■Date limite des remboursements des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Automne. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 24 ■Date limite d'inscription aux stages en éducation (EDU S) pour le trimestre d'Hiver.
- 30 ■Rencontre initiale des stagiaires en éducation pour le trimestre d'Hiver.

DÉCEMBRE

- 1 ■Date limite pour le retrait des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Automne.
- 1 ■Date limite pour le retrait des cours offerts au trimestre d'Automne. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 8 ■Fin de stage d'Automne.
- 8 ■Dernier jour des cours offerts au trimestre d'Automne. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 11-22 Période des examens finals (incluant les examens consolidés) pour les cours offerts au trimestre d'Automne. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté. Les examens autres que consolidés auront lieu pendant la période du 13 au 22 décembre (inclusivement). Aucune activité para-universitaire organisée en dehors du campus ne sera autorisée pendant cette période.
- 25-31 Vacances de Noël. L'Université est fermée.

2018

JANVIER

- 1 Le Jour de l'An. L'Université est fermée.
- 5 ■Journée d'orientation pour les étudiants internationaux au Campus Nord
- 5 ■Journée d'orientation pour les étudiants de la Faculté Saint-Jean.
- 8 ■Début des cours offerts au trimestre d'Hiver. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 19 ■Date limite pour le retrait des cours de six semaines offerts aux trimestres de l'Automne/Hiver.
- 19 ■Date limite pour les inscriptions aux cours offerts au trimestre d'Hiver: dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours (système d'inscription en ligne Bear Tracks disponible jusqu'à minuit). Les étudiants qui se retireront après cette date et jusqu'au 7 février seront facturés 50% des frais pour chaque cours abandonné. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 22 ■Foire d'emploi pour les étudiants en éducation à la Faculté Saint-Jean.
- 22-26 ■Étudiants du premier et du deuxième cycle : période des inscriptions comme auditeur ou des changements de « credit » à « audit » pour les cours offerts au trimestre de l'automne et de l'Automne/Hiver.
- 26 ■Date limite des remboursements pour les cours de six semaines offerts à la première moitié du trimestre d'Hiver. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 31 ■Date limite pour retirer sa participation au programme Alberta Health Insurance Program (UAHIP) de l'Université en remettant, dans les bureaux de l'International Centre, la preuve d'inscription dans le programme Alberta Health Care Insurance Plan.
- 31 ■Date limite pour le paiement, sans pénalité, des frais d'inscription du trimestre d'Hiver. Les étudiants qui n'auront pas payé la totalité de leurs frais de scolarité ou fait des arrangements se verront assigner une pénalité pour paiement en retard.

FÉVRIER

- 1 ■Date limite pour les étudiants du premier cycle pour soumettre une demande de remise de diplôme en ligne Bear Tracks pour la collation des grades du Printemps.
- 1 ■Date limite pour une demande de réévaluation d'examen final pour le trimestre d'Automne.
- 7 ■Date limite des remboursements des cours offerts au trimestre d'Hiver. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 9 ■Date limite pour le retrait des cours de six semaines offerts à la première moitié du trimestre d'Hiver.

- 14 ■Début des inscriptions sur le système d'inscription en ligne Bear Tracks pour les cours offerts au trimestre Printemps/Été 2018.
- 16 ■Dernier jour des cours de six semaines offerts à la première moitié du trimestre d'Hiver.
- 19 ■Fête légale provinciale. L'Université est fermée.
- 20-23 ■Semaine de lecture au trimestre d'Hiver. Les cours sont annulés. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.

MARS

- 5 ■Début des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Hiver.
12h00 à 13h00 Réunion électorale du Students' Union. Les cours sont annulés durant cette période
- 5 ■Début des stages en éducation (EDU S).
- 16 ■Date limite pour annuler l'inscription aux cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Hiver. Les étudiants doivent contacter leur Faculté pour obtenir de l'aide.
- 23 ■Date limite des remboursements des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Hiver. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 26 ■Date limite pour le retrait des stages en éducation (EDU S).
- 30 Vendredi Saint. L'Université est fermée.

AVRIL

- 1 Pâques. L'Université est fermée.
- 2 ■Lundi de Pâques. L'Université est fermée.
- 3 ■Dernier jour pour les étudiants du deuxième cycle dans la voie thèse pour soumettre leur thèse à la Faculty of Graduate Studies and Research pour qu'ils puissent faire partie de la collation des grades du printemps.
- 3 ■Dernier jour pour la Faculté Saint-Jean pour soumettre le Report of Completion of Course-Based Master's Degree form à la Faculty of Graduate Studies and Research, pour que les étudiants dans la voie projet, puissent faire partie de la collation des grades du printemps.
- 3 ■Dernier jour pour les étudiants du deuxième cycle pour remplir, sur Bear Tracks, la permission de faire partie de la collation des grades du Printemps.
- 6 ■Date limite pour le retrait des cours de six semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre d'Hiver.
- 6 ■Date limite pour le retrait des cours offerts au trimestre d'Hiver. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 13 Dernier jour des cours offerts au trimestre d'Hiver. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 16-28 Période des examens finals (incluant les examens consolidés) pour les cours offerts au trimestre d'Hiver. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté. Les examens autres que consolidés auront lieu pendant la période du 18 au 27 avril (inclusivement). Aucune activité para-universitaire organisée en dehors du campus ne sera autorisée pendant cette période.
- 27 Dernier jour des stages en éducation (EDU S).

MAI

- 4 ■Date limite d'inscription aux stages en éducation (EDU S) pour le trimestre d'Automne.
- 7 ■Début des cours offerts au trimestre du Printemps.
- 7-10 ■Les inscriptions à titre d'auditeur au trimestre du Printemps seront acceptées seulement pendant cette période.
- 9 ■Charter day
- 10 ■Date limite pour le paiement, sans pénalité, des frais d'inscription des cours offerts au trimestre du Printemps. Les étudiants qui n'auront pas payé la totalité de leurs frais de scolarité ou fait des arrangements se verront assigner une pénalité pour paiement en retard.
- 10 ■Date limite pour retirer sa participation au programme Alberta Health Insurance Program (UAHIP) de l'Université en remettant, dans les bureaux de l'International Centre, la preuve d'inscription dans le programme Alberta Health Care Insurance Plan.
- 10 ■Date limite pour les inscriptions aux cours offerts au trimestre du Printemps (cours de six semaines) dernier jour pour ajouter ou en-

lever ces cours (système Bear Tracks sera disponible jusqu'à minuit). Les étudiants qui souhaitent ajouter ou enlever les cours de trois semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps doivent communiquer avec le Bureau des admissions.

- 14 ■ Date limite des remboursements des cours de trois semaines offerts à la première moitié du trimestre du Printemps. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 18 ■ Date limite pour les inscriptions aux cours offerts au trimestre du Printemps (cours de treize semaines) : dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours. Les étudiants qui se retireront après cette date et jusqu'au 12 juillet seront facturés 50% des frais pour chaque cours abandonné. Des exceptions peuvent s'appliquer, les étudiants doivent consulter l'administration de leur Faculté.
- 21 Fête de la Reine. L'Université est fermée.
- 22 ■ Date limite des remboursements des cours de six semaines offerts au trimestre du Printemps. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 22 ■ Date limite pour le retrait des cours offerts à la première moitié du trimestre du Printemps.
- 25 Dernier jour des cours offerts à la première moitié du trimestre du Printemps.
- 28 Début des cours offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps.
- 30 ■ Date limite pour les inscriptions aux cours de trois semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps: dernier jour pour ajouter ou enlever ces cours. Les étudiants doivent contacter leur Faculté pour obtenir de l'aide.

JUIN

- 4 ■ Date limite des remboursements des cours de trois semaines offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps. Les étudiants qui se retireront après cette date ne recevront aucun remboursement.
- 5-8 ■ Collation des grades, Parties I à VI.
- 6 ■ Date limite pour le retrait des cours de six semaines offerts au trimestre du Printemps.
- 8 ■ Date limite pour le retrait des cours offerts à la deuxième moitié du trimestre du Printemps.
- 11-13 Collation des grades, Parties VII à XI.
- 13 Dernier jour des cours offerts au trimestre du Printemps
- 14-15 Période des examens finals pour les cours du trimestre du Printemps. Les cours sont annulés, des exceptions peuvent s'appliquer
- 30 ■ Clôture de la cent-onzième année universitaire.

General Information

Politique linguistique

À la Faculté Saint-Jean, la langue de la vie pédagogique et sociale est le français. À l'exception des cours d'anglais, nos cours et nos services sont offerts en français. La langue de travail pour les administrateurs, les professeurs et les membres du personnel de soutien est le français.

Tous les membres de la communauté du Campus Saint-Jean s'engagent à respecter et à promouvoir le caractère immersif francophone de l'institution, dans le cadre bilingue qu'offre l'Université de l'Alberta.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Services

- Bibliothèque:** Le service des bibliothèques de l'Université de l'Alberta met à la disposition des professeurs et des étudiants de la Faculté Saint-Jean, une riche bibliothèque contenant des ressources en sciences humaines et sociales, en sciences pures et en sciences de l'éducation et comprenant un secteur de matériel pédagogique et de littérature-jeunesse. C'est une bibliothèque de consultation et de prêts. Tous les étudiants ont également accès aux bibliothèques des autres campus de l'Université de l'Alberta.
- Services de counseling:** «Student Counselling Services» offre des services de counseling à tous les étudiants qui vivent des difficultés personnelles ou académiques. Ces services sont offerts en français à la Faculté Saint-Jean.
- Soutien pédagogique:** La Centrale offre gratuitement, par le biais du Centre d'écriture bilingue et du Centre d'appui en sciences, des services de monitorat entre pairs à tous les étudiants du Campus Saint-Jean qui veulent améliorer leurs compétences en français, en anglais ou en sciences.
- Résidence:** La Résidence Saint-Jean est conçue et organisée comme un service qui complète l'expérience éducative offerte par la Faculté Saint-Jean. Les étudiants qui demandent à être admis en résidence s'engagent à en accepter les buts, c'est-à-dire, à vivre en français dans les divers lieux du Campus Saint-Jean, à étudier sérieusement, et à faire preuve d'esprit communautaire. La résidence est située sur le campus de la Faculté et peut recevoir environ 100 étudiants. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service des Résidences, 214, Résidence Saint-Jean (780) 466-3824.
- Transport:** La Faculté Saint-Jean est située au 8406, rue Marie-Anne Gaboury, à environ six kilomètres à l'est du Campus Nord (campus principal) de l'Université de l'Alberta. Les étudiants peuvent cependant suivre des cours à la fois à la Faculté Saint-Jean et dans d'autres facultés de l'Université grâce à un service de transport entre les cours.

Prix et bourses

Voir www.registrarsoffice.ualberta.ca/Scholarships-and-Awards.aspx pour les renseignements généraux concernant les bourses de premier cycle.

Voir www.csj.ualberta.ca pour les renseignements concernant les prix et les bourses de la Faculté Saint-Jean.

Règlements de la Faculté

Admission

Demande d'admission

La procédure d'admission est indiquée à la Undergraduate Application Deadlines for Admission and Readmission de l'annuaire de l'Université.

Conditions d'admission

- Moyenne:** Un candidat doit avoir obtenu un minimum de 70% de moyenne (sur une échelle de passage de 50%) dans cinq matières appropriées de XII^e année ou l'équivalent.

General Information

Linguistic Policy

At Faculté Saint-Jean, the language of academic and social life is French. With the exception of English courses, all our courses and services are offered in French. French is also the language used by the administrators, the professors and the support staff.

All members of the Faculté Saint-Jean community are committed to respecting and fostering the immersive French-language character of the institution, within the bilingual setting offered by the University of Alberta.

Services

- Library Facilities:** The University of Alberta library system makes available to the professors and students of Faculté Saint-Jean a library well stocked with resources in the humanities and social sciences, in the pure sciences, and in education including a collection of pedagogical materials and juvenile literature. Works may be consulted on the premises or may be available for lending. All students also have access to the libraries on the other campus of the University of Alberta.
- Academic support:** La Centrale offers, through the Bilingual writing centre (Centre d'écriture bilingue) and the Centre d'appui en sciences, free peer mentoring services to all Faculté Saint-Jean students who wish to improve their competence in French, English or science.
- Counselling:** Student Counselling Services offers a wide range of counselling services directed at helping students who are experiencing personal or academic difficulties. These services are offered in French at Faculté Saint-Jean.
- Residence:** Résidence Saint-Jean is a service which complements the educational experience offered by Faculté Saint-Jean. Students who ask for admission to the residence commit themselves to the active pursuit of the goals of the residence, namely, to live in French in the various environments of Faculté Saint-Jean, to be committed to their studies and to display a spirit of community. The residence is on the Faculté campus and can accommodate approximately 100 students. More detailed information may be obtained at Service des Résidences, 214 Résidence Saint-Jean (780) 466-3824.
- Mini-bus service:** Faculté Saint-Jean is located at 8406-91 Street (about six kilometers east of North Campus, the main University campus). This does not preclude the possibility of students following courses at Faculté Saint-Jean and in another Faculty of the University, since a mini-bus service is provided between courses.

Scholarships and Awards

See www.registrarsoffice.ualberta.ca/Scholarships-and-Awards.aspx for general information concerning undergraduate awards.

See www.csj.ualberta.ca for information concerning Faculté Saint-Jean awards.

Regulations of the Faculté

Admission

Application for Admission

Application procedure is explained in Undergraduate Application Deadlines for Admission and Readmission of the University Calendar.

Admission Requirements

- Average:** Applicant must possess a minimum average of 70% (on a 50% passing scale) on five appropriate Grade 12 subjects or equivalent

- 2. Compétence dans la langue française:** Le français est la langue d'enseignement dans tous les programmes à la Faculté Saint-Jean. Par conséquent, tous les candidats doivent posséder une connaissance adéquate du français oral et écrit pour être admis à la Faculté Saint-Jean. Les adultes qui ne répondent pas aux conditions d'admission et les étudiants libres sont tenus aux mêmes exigences que les autres candidats. Tous les candidats devront démontrer leur compétence dans la langue française avant d'être admis. Ils peuvent la démontrer par:
- la réussite d'un des cours suivants (Curriculum de Alberta Education):
Français 30-1, 30-2
French 30 (9 ans), 31
French Language Arts 30-1, 30-2
- OU**
- par la réussite de quatre années d'études en français à temps plein. Ces études peuvent être une combinaison d'études secondaires et postsecondaires; **OU**
 - en étant détenteur d'un premier diplôme d'une université accréditée où le français est la langue d'enseignement.

Le détail des conditions d'admission aux divers programmes universitaires figure aux Undergraduate Admission de l'annuaire de l'Université.

Les cours de la XIIe année indiqués ci-dessus sont basés sur le curriculum de Alberta Education. Les candidats provenant des autres provinces et territoires doivent consulter le site du Bureau du registraire à www.admissions.ualberta.ca pour connaître les équivalences des cours acceptables pour l'admission.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des admissions, Faculté Saint-Jean.

Admission aux programmes du BA, du BEd, du BEd/ BSc, du BSc, du BSc (science de l'environnement et de la conservation bilingue) et BSc (science infirmière-bilingue)

Baccalauréat ès arts

- Un parmi French 30 (9 ans), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2.
- Une langue de niveau 30 (autre que le français). (Pour les critères de compétence en anglais/langue seconde voir Compétence dans la langue anglaise). (Voir note 1).
- Trois matières parmi les groupe A, B et/ou C. Une seule matière peut être présentée dans le groupe B. Mathématiques 30-2 peut être utilisé pour l'admission, cependant quelques disciplines exigent Mathématiques 30-1 comme préalable à certains cours (voir notes ci-jointes). Seulement un des cours Mathématiques 30-1 ou Mathématiques 30-2 pourra être utilisé comme base d'admission. Afin de maximiser leur programme et leur choix de cours, nous encourageons tous les candidats à présenter un choix de matières dans les groupes A et C.
- Voir les notes additionnelles concernant les matières exigées pour des majeures et mineures spécifiques.

Notes

- Si un candidat présente un cours de français langue seconde (French Language Arts de niveau 30, French de niveau 30 ou l'équivalent), l'autre langue de niveau 30 doit être la langue d'enseignement de l'école. Par exemple, pour être admis, un candidat albertain ayant étudié dans une école anglophone, doit présenter English Language Arts 30-1; un candidat résidant au Mexique, qui a étudié dans une école où la langue d'instruction est l'espagnol, doit présenter un cours terminal d'espagnol.
- Le candidat qui choisit comme majeure Science politique devrait présenter Études sociales 30-1.
- Le candidat qui choisit comme majeure ou mineure Psychologie devrait présenter Mathématiques 30-1 ou 30-2.
- Le candidat qui choisit comme majeure Économie doit présenter Mathématiques 30-1 et la présentation de Mathématiques 31 est recommandée. Mathématiques 30-1 n'a pas à être inclus dans les cinq matières de niveau 30 exigées pour l'admission mais certains cours de la majeure exigent ce cours à titre de préalable.
- Le candidat qui choisit une majeure en Mathématiques doit présenter Mathématiques 30-1 et Mathématiques 31, s'il choisit une mineure en Mathématiques il devrait présenter Mathématiques 30-1. Ces matières n'ont pas à être incluses dans les cinq matières exigées pour l'admission mais certains cours de la majeure et de la mineure exigent ces cours à titre de préalables.

- French Language Proficiency:** French is the language of instruction in all programs at Faculté Saint-Jean. Therefore, all applicants must possess an adequate knowledge of written and spoken French as a prerequisite to admission. Nonmatriculated applicants and Open Studies students must comply with the requirement along with other applicants. All applicants will be required to demonstrate proficiency in the French language prior to admission. This demonstration may take any one of several forms:
 - successful completion of one of the following courses (Alberta Education curriculum):
Français 30-1, 30-2
French 30 (9 year), 31
French Language Arts 30-1, 30-2

OR
- successful completion of four years of education in French. Such education can be in a combination of secondary and postsecondary training; **OR**
- graduation from a degree program offered by an accredited university at which French is the language of instruction.

Detailed admission requirements for the various university programs are set out in Undergraduate Admission of the University Calendar.

High school courses listed are based on Alberta Education curriculum. Prospective students from other provinces and territories should review the Admission Course Equivalents on the Registrar's Office website at www.admissions.ualberta.ca for acceptable courses.

Further information may be obtained from the Office of Admissions, Faculté Saint-Jean.

Requirements for the BA, BEd, BEd/BSc, BSc, BSc (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual), BSc Nursing (Bilingual) programs

Bachelor of Arts Program

- One of French 30 (9 year), 31, Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2.
- Any language other than French, level 30. (For the competency requirements in English/second language see English Language Proficiency for Admission.) (See Note 1).
- Three subjects from Group A, B and/or C. A maximum of one subject in Group B may be presented for admission. Mathematics 30-2 may be used for admission, though some disciplines require Mathematics 30-1 as a prerequisite for required courses (see notes below). Only one of Mathematics 30-1 or Mathematics 30-2 will be used for admission. In order to maximize their future program and course choices, all applicants are encouraged to present a broad range of subjects across Group A and C.
- See additional requirements below for specific majors and minors.

Notes

- If an applicant presents French as a second language (30-level French Language Arts, 30-level French, or equivalent), the other 30-level language must be the school's language of instruction. For example, an applicant residing in Alberta and attending a school where the language of instruction is English must present English Language Arts 30-1 for admission; an applicant residing in Mexico and attending a school where the language of instruction is Spanish must present the final Spanish language course for admission.
- If applicants choose Political Science as a major they should present Social Studies 30-1.
- If applicants choose Psychology as a major or a minor they should present Mathematics 30-1 or 30-2.
- If applicants choose Economics as a major they must present Mathematics 30-1, and presentation of Mathematics 31 is recommended. Mathematics 30-1 does not have to be included as one of the five 30-level courses used for admission, but Mathematics 30-1 is required as a prerequisite for some courses.
- If applicants choose Mathematics as a major they must present both Mathematics 30-1 and Mathematics 31. For a minor in Mathematics, applicants should present Mathematics 30-1. These courses do not have to be included in the five 30-level courses used for admission, but are required as prerequisites for some courses.

- Le candidat qui veut transférer à la Faculty of Business doit présenter Mathématiques 30-1. Cette matière n'a pas à être incluse dans les cinq matières exigées pour l'admission mais certains cours exigés pour l'admission par la Faculty of Business exigent Mathématiques 30-1 à titre de préalable.

Baccalauréat en éducation

Élémentaire

Exigences d'admission

- Un cours parmi Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2; French 30 (9 ans).
- Une langue autre que le français, y compris une langue autochtone de niveau 30 reconnue au Canada. (Pour les critères de compétence en anglais/langue seconde, voir Étudiants spéciaux.) (Voir note.)
- Trois matières parmi les groupe A, B et/ou C. Une seule matière peut être présentée dans le groupe B. Mathématiques 30-2 peut être utilisé pour être admis au programme en éducation (élémentaire). Cependant, seulement un cours parmi Mathématiques 30-1 ou Mathématiques 30-2 sera utilisé aux fins de l'admission.

Note: Si un candidat présente un cours de français langue seconde (French Language Arts de niveau 30, French de niveau 30 ou l'équivalent), l'autre langue de niveau 30 doit être la langue d'enseignement de l'école. Par exemple, pour être admis, un candidat albertain ayant étudié dans une école anglophone, doit présenter English Language Arts 30-1; un candidat résidant au Mexique, qui a étudié dans une école où la langue d'instruction est l'espagnol, doit présenter un cours terminal d'espagnol.

Secondaire

Exigences d'admission

- Un parmi Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2; French 30 (9 ans).
- Une langue autre que le français, y compris une langue autochtone de niveau 30 reconnue au Canada. (Pour les critères de compétence en anglais/langue seconde voir Étudiants spéciaux.) (Voir note.)
- Trois matières parmi les groupe A, B et/ou C. Une seule matière peut être présentée dans le groupe B. Mathématiques 30-2 peut être utilisé pour être admis au programme en éducation (secondaire). Cependant, seulement un cours parmi Mathématiques 30-1 ou Mathématiques 30-2 sera utilisé aux fins de l'admission. Voir ci-dessous les exigences supplémentaires selon la majeure.

Note: Si un candidat présente un cours de français langue seconde (French Language Arts de niveau 30, French de niveau 30 ou l'équivalent), l'autre langue de niveau 30 doit être la langue d'enseignement de l'école. Par exemple, pour être admis, un candidat albertain ayant étudié dans une école anglophone, doit présenter English Language Arts 30-1; un candidat résidant au Mexique, qui a étudié dans une école où la langue d'instruction est l'espagnol, doit présenter un cours terminal d'espagnol.

Exigences supplémentaires selon la majeure

- Le candidat qui choisit comme majeure Mathématiques doit présenter Mathématiques 30-1.
- Le candidat qui choisit comme majeure Sciences générales, doit présenter Biologie 30, Chimie 30, Physique 30 et Mathématiques 30-1.

Informations supplémentaires pour les mineures au BEd (secondaire)

- Le candidat qui choisit comme mineure Mathématiques devrait avoir Mathématiques 30-1. Mathématiques 30-1 ne sont pas requis pour être admis au programme, mais la mineure comprend des cours pour lesquels Mathématiques 30-1 est un préalable.
- Le candidat qui choisit comme mineure Sciences générales, devrait avoir trois cours parmi Biologie 30, Chimie 30, Physique 30 et Mathématiques 30-1. Ces cours ne sont pas requis pour être admis au programme, mais la mineure comprend des cours pour lesquels Mathématiques 30-1 est un préalable.
- Le candidat qui choisit comme mineure Sciences physiques, devrait avoir Chimie 30, Physique 30 et Mathématiques 30-1. Ces cours ne sont pas requis pour être admis au programme, mais la mineure comprend des cours pour lesquels ils sont des préalables.

- If applicants want to transfer to the Faculty of Business they must present Mathematics 30-1. This course does not have to be included as one of the five 30-level courses used for admission, but some of the courses required for admission to the Faculty of Business require Mathematics 30-1 as a prerequisite.

Bachelor of Education Program

Elementary

Admission Requirements

- One from Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2; French 30 (9 year).
- A language other than French, which may include a 30-level Aboriginal language recognized in Canada. (For the competency requirements in English/second language, see English Language Proficiency for Admission.) (See Note.)
- Three subjects from Group A, B and/or C. A maximum of one subject in Group B may be presented. Mathematics 30-2 may be used for admission to the Bachelor of Education (Elementary) program. However, only one of Mathematics 30-1 or Mathematics 30-2 will be used for admission purposes.

Note: If an applicant presents French as a second language (30-level French Language Arts, 30-level French, or equivalent), the other 30-level language must be the school's language of instruction. For example, an applicant residing in Alberta and attending a school where the language of instruction is English must present English Language Arts 30-1 for admission; an applicant residing in Mexico and attending a school where the language of instruction is Spanish must present the final Spanish language course for admission.

Secondary

Admission Requirements

- One from Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2; French 30 (9 year).
- A language other than French, which may include a 30-level Aboriginal language recognized in Canada. (For the competency requirements in English/second language, see English Language Proficiency for Admission.) (See Note.)
- Three subjects from Group A, B and/or C. A maximum of one subject in Group B may be presented. Mathematics 30-2 may be used for admission to the Bachelor of Education (Secondary) program. However, only one of Mathematics 30-1 or Mathematics 30-2 will be used for admission purposes. See Additional Requirements by major below.

Note: If an applicant presents French as a second language (30-level French Language Arts, 30-level French, or equivalent), the other 30-level language must be the school's language of instruction. For example, an applicant residing in Alberta and attending a school where the language of instruction is English must present English Language Arts 30-1 for admission; an applicant residing in Mexico and attending a school where the language of instruction is Spanish must present the final Spanish language course for admission.

Additional Admission Requirements for BEd Secondary majors

- For a major in Mathematics, applicants must present Mathematics 30-1.
- For a major in General Sciences, applicants must present Biology 30, Chemistry 30 and Mathematics 30-1.

Additional Information for BEd Secondary minors

- For a minor in Mathematics, applicants should have Mathematics 30-1. Mathematics 30-1 does not have to be included for admission, but the minor requires courses for which Mathematics 30-1 is a prerequisite.
- For a minor in General Sciences, applicants should have three from Biology 30, Chemistry 30, Physics 30 and Mathematics 30-1. These courses do not have to be included for admission, but the minor requires courses for which Mathematics 30-1 is a prerequisite.
- For a minor in Physical Sciences, applicants should have Chemistry 30, Physics 30 and Mathematics 30-1. These courses do not have to be included for admission, but the minor requires courses for which these are prerequisites.

Baccalauréat en éducation/Baccalauréat ès sciences

Exigences d'admission

1. Un parmi : Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2; French 30 (9 ans).
2. Une langue autre que le français, y compris une langue autochtone de niveau 30 reconnue au Canada. (Pour les critères de compétence en anglais/langue seconde voir Étudiants spéciaux.) (Voir note.)
3. Mathématiques 30-1.
4. Deux matières parmi: Biologie 30, Chimie 30, Computing Science (CSE) Advanced Level, Career and Technology Studies (CTS) (5 crédits), Mathématiques 31 et Physique 30.

Note: Si un candidat présente un cours de français langue seconde (French Language Arts de niveau 30, French de niveau 30 ou l'équivalent), l'autre langue de niveau 30 doit être la langue d'enseignement de l'école. Par exemple, pour être admis, un candidat albertain ayant étudié dans une école anglophone, doit présenter English Language Arts 30-1; un candidat résidant au Mexique, qui a étudié dans une école où la langue d'instruction est l'espagnol, doit présenter un cours terminal d'espagnol.

Exigences d'admission supplémentaires pour les majeures au BEd/BSc (secondaire)

1. Le candidat qui choisit comme majeure Sciences biologiques, doit présenter Biologie 30 et Chimie 30.
2. Le candidat qui choisit comme majeure Sciences physiques, doit présenter Chimie 30 et Physique 30.
3. Le candidat qui choisit comme majeure Sciences mathématiques, doit présenter deux matières parmi Biologie 30, Chimie 30 ou Physique 30.

Note: Les matières exigées peuvent varier en fonction de la mineure choisie.

Baccalauréat ès sciences

1. Un parmi French 30 (9 ans), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2.
2. Un parmi English Language Arts 30-1 ou Anglais langue seconde de niveau 30. (Pour les critères de compétence en anglais/langue seconde voir note et Étudiants spéciaux).
3. Mathématiques 30-1
4. Deux matières parmi: Biologie 30, Chimie 30, Mathématiques 31, Physique 30, ou Computing Science (CSE) Advanced Level-Career and Technology Studies (CTS) (5 crédits).

Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation-bilingue)

À compter du 1er septembre 2015, les admissions au programme de Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation – bilingue) sont suspendues. Les étudiants admis dans le programme avant septembre 2015 doivent satisfaire toutes les exigences du programme au plus tard le 30 avril 2021. Les derniers étudiants recevront leur diplôme à la collation des grades du printemps en 2021.

Note: Les candidats doivent soumettre la demande d'admission à la Faculté Saint-Jean. Voir Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation-bilingue).

1. Un parmi French 30 (9 ans), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2.
2. Un parmi English Language Arts 30-1 ou Anglais langue seconde de niveau 30. (Pour les critères de compétence en anglais/langue seconde voir Étudiants spéciaux).
3. Mathématiques 30-1
4. Chimie 30
5. Biologie 30

Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue)

Note: Les candidats doivent soumettre la demande d'admission à la Faculty of Nursing (voir BSc in Nursing-Bilingual Program/Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue) et BScN-Bilingual Program/Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue)).

L'admission est limitée étant donné que le programme est contingenté.

Bachelor of Education/Bachelor of Science Program

Admission Requirements

1. One from Français, 30-1, 30-2; French Language Arts, 30-1, 30-2; French 30 (9 year).
2. A language other than French which may include a 30-level Aboriginal language recognized in Canada. (For the competency requirements in English/second language, see English Language Proficiency for Admission.) (See Note.)
3. Mathematics 30-1.
4. Two from: Biology 30, Chemistry 30, Computing Science (CSE) Advanced Level, Career and Technology Studies (CTS) (5 credits), Mathematics 31 and Physics 30.

Note: If an applicant presents French as a second language (30-level French Language Arts, 30-level French, or 13.3 equivalent), the other 30-level language must be the school's language of instruction. For example, an applicant residing in Alberta and attending a school where the language of instruction is English must present English Language Arts 30-1 for admission; an applicant residing in Mexico and attending a school where the language of instruction is Spanish must present the final Spanish language course for admission.

Additional Requirements for BEd/BSc Secondary majors

1. For a major in Biological Sciences, applicants must present Biology 30 and Chemistry 30.
2. For a major in Physical Sciences, applicants must present Chemistry 30 and Physics 30.
3. For a major in Mathematical Sciences, applicants must present two of Biology 30, Chemistry 30 or Physics 30.

Note: Subject requirements may differ depending on the minor selected.

Bachelor of Science Program

1. One of French 30 (9 year), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2.
2. One of English Language Arts 30-1 or English as a second language, level 30. (For the competency requirements in English second language see English Language Proficiency for Admission).
3. Mathematics 30-1
4. Two of Biology 30, Chemistry 30, Mathematics 31, Physics 30, or Computing Science (CSE) Advanced Level-Career and Technology Studies (CTS) (5 credits)

Bachelor of Science (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual) program

Effective September 2015, there will be no further admissions to BSc ENCS program. Students who entered the program prior to September 2015 must complete all program requirements by April 30, 2021. The last BSc ENCS program will be granted at Spring Convocation 2021.

Note: Prospective applicants must apply for admission to Faculté Saint-Jean. See Bachelor of Science (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual).

1. One of French 30 (9 year), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2.
2. One of English Language Arts 30-1 or English as a second language, level 30. [For the competency requirements in English second language see English Language Proficiency for Admission].
3. Mathematics 30-1
4. Chemistry 30
5. Biology 30

Bachelor of Science Nursing (Bilingual) program

Note: Prospective students must apply for admission to the Faculty of Nursing (see BSc in Nursing-Bilingual Program/Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue) and BScN-Bilingual Program/Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue)).

Admission to this quota program is limited.

Exigences des compétences langagières

1. Anglais: Pour des informations concernant les règlements généraux au sujet de la compétence dans la langue anglaise ainsi que les règlements spécifiques au sujet de la maîtrise de l'anglais oral qui sont applicables à tous les domaines des sciences de la santé, voir Language Proficiency Requirements.
2. Français: Les candidats devront démontrer leurs compétences langagières en français de deux façons:
 - a. réussir un de ces cours : Français 30-1 ou 30-2 (offerts dans les écoles francophones), French Language Arts 30-1, 30-2 (offerts dans les programmes de français immersion), French 30 (9 ans), ou French 31 (offerts dans les écoles anglophones).
ET
 - b. Satisfaire aux critères d'admission en écrivant le test de placement en français de la Faculté Saint-Jean. (Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de communiquer avec le conseiller académique de la Faculté Saint-Jean).

Pour plus d'information sur le programme et cours obligatoires voir BSc in Nursing-Bilingual Program/Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue), Academic Standing and Graduation et BScN-Bilingual Program/Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue).

Classification des cours requis pour l'admission

Les cours de la XIIe année indiqués ci-dessous sont basés sur le curriculum de Alberta Education. Les candidats provenant des autres provinces et territoires doivent consulter le site du Bureau du registraire à www.admissions.ualberta.ca pour connaître les équivalences des cours acceptables pour l'admission.

Les matières de XIIe année acceptées par la Faculté se classent dans les trois groupes suivants:

Groupe A (Humanités/Sciences sociales, Langues autre que le français ou l'anglais)

Études sociales 30-1

Langue niveau 30 (autre que le français ou l'anglais)

Études autochtones 30 (ne peut être utilisé pour l'admission avec études sociales 30-1)

Groupe B (Beaux-Arts)

Applied Graphic Arts 35

Art 30

Art 31

Art dramatique 30

Communication Technology Advanced level Career and Technology Studies (CTS) (5 crédits)

Dance 35

Musique 30 (chorale, instrumentale ou générale (5 crédits)

Musique 35

Musical Theatre 35

Performing Arts 35 A, B, ou C

Groupe C (Maths/Sciences)

Biologie 30

Chimie 30

Computer Science (CSE) Advanced level, Career and Technology Studies (CTS) (5 crédits)

Mathématiques 31

Mathématiques 30-1

Mathématiques 30-2 (voir note 1)

Physique 30

Science 30

Notes

1. Mathématiques 30-2 pourra être accepté comme base d'admission du groupe C dépendamment de certains programmes. Voir les exigences de chaque programme pour plus d'information (Conditions d'admission)

Déficiences en anglais lors de l'admission

Un étudiant non-anglophone ne présentant pas de cours équivalent à English Language Arts 30-1 lors de son admission doit remédier à cette déficience. Voir Étudiants spéciaux.

Language Proficiency Requirements

1. English: For information regarding general English Language proficiency requirements as well as spoken English requirements applicable to all health sciences disciplines see Language Proficiency Requirements.
2. French: Applicants will have to demonstrate their language proficiency in French in two ways:
 - a. successfully complete one of the following courses: Français 30-1 or 30-2 (offered in French schools), French Language Arts 30-1, or 30-2 (offered in French immersion programs) French 30 (9 year), or French 31 (offered in English schools).
AND
 - b. Satisfy Faculté Saint-Jean's admission requirements by taking the French language placement test. (For additional information please contact the academic advisor, Faculté Saint-Jean).

For further information, see BSc in Nursing-Bilingual Program/Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue), Academic Standing and Graduation and BScN-Bilingual Program/Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue).

Classification of Matriculation Subjects

High school courses listed below are based on Alberta Education curriculum. Prospective students from other provinces and territories should review the Admission Course Equivalents on the Registrar's Office website at www.admissions.ualberta.ca for acceptable courses.

Acceptable Grade XII subjects have been placed in three groups, as follows:

Group A (Humanities/Social Sciences, Languages other than English or French)

Social Studies 30-1

30-level Language (other than English or French)

Aboriginal Studies 30 (cannot be used for admission with Social Studies 30-1)

Group B (Fine Arts)

Applied Graphic Arts 35

Art 30

Art 31

Communication Technology Advanced level Career and Technology Studies (CTS) (5 crédits)

Dance 35

Drama 30

Music 30 (Choral, Instrumental or General (5 crédits)

Musique 35

Musical Theatre 35

Performing Arts 35 A, B, or C

Group C (Maths/Sciences)

Biology 30

Chemistry 30

Computer Science (CSE) Advanced level, Career and Technology Studies (CTS) (5 crédits)

Mathematics 31

Physics 30

Mathematics 30-1

Mathematics 30-2 (See Note 1)

Science 30

Notes

1. Mathematics 30-2 will be accepted as a Group C admission subject to some programs. For further information, please see Faculté admission requirement (Admission Requirements) for each program of study.

Admission with deficiency in English

A non-English speaking student with no equivalence for English Language Arts 30-1 upon admission must make up this deficiency. See English Language Proficiency for Admission.

Adultes ne répondant pas aux conditions d'admission

Les candidats âgés de 21 ans ou plus, qui ne répondent pas aux conditions d'admission, peuvent solliciter la permission de s'inscrire dans certains programmes.

Critères d'admission

Les candidats doivent avoir réussi un des cours suivants: French 30 (9 ans), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2 ou faire preuve d'un niveau de compétence équivalent dans la langue française. Voir Compétence dans la langue française.

Baccalauréat ès arts

Les candidats au programme du BA doivent avoir réussi, en plus du français, un autre cours de niveau 30 parmi les Groupes A, B ou C (ou l'équivalent).

Baccalauréat en éducation (élémentaire)

Les candidats au programme du BEd (élémentaire) doivent avoir réussi, en plus du français, un autre cours de niveau 30 parmi les Groupes A, B ou C (ou l'équivalent).

Baccalauréat en éducation (secondaire)

Les candidats au programme du BEd (secondaire) doivent avoir réussi, en plus du français, un autre cours de niveau 30 parmi les Groupes A, B ou C (ou l'équivalent). Voir aussi les exigences additionnelles d'admission par majeure (Conditions d'admission).

Baccalauréat en éducation/Baccalauréat ès sciences

Les candidats au programme du BEd/BSc doivent avoir réussi, en plus du français, un autre cours de niveau 30 parmi les Groupes A, B ou C (ou l'équivalent). Voir aussi les exigences additionnelles d'admission par majeure (Conditions d'admission).

Baccalauréat ès sciences

Les candidats au programme du BSc doivent avoir réussi, en plus du français: Mathématiques 30-1 (ou l'équivalent) et deux cours en science parmi les suivants: Biologie 30, Chimie 30, Physique 30, Mathématiques 31 (ou leurs équivalents).

Baccalauréat ès science (sciences de l'environnement et de la conservation - bilingue)

À compter du 1er septembre 2015, les admissions au programme de Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation - bilingue) sont suspendues. Les étudiants admis dans le programme avant septembre 2015 doivent satisfaire toutes les exigences du programme au plus tard le 30 avril 2021. Les derniers étudiants recevront leur diplôme à la collation des grades du printemps en 2021.

Les candidats au programme du BSc (sciences de l'environnement et de la conservation-bilingue) doivent avoir réussi, en plus du français: Mathématiques 30-1, Biologie 30 et Chimie 30 (ou leurs équivalents).

Les candidats doivent avoir obtenu un minimum de 70% de moyenne (sur une échelle de passage de 50%) dans les matières requises.

Admission des étudiants d'une autre province

- Niveaux:** Les candidats d'une autre province canadienne dont le travail accompli correspond aux niveaux indiqués ci-dessous sont susceptibles d'être admis à la Faculté Saint-Jean, à condition qu'ils aient satisfait aux exigences des programmes choisis.
 - Québec:** Réussite de la première année du programme de CEGEP et obtention de résultats satisfaisants dans les matières requises. Un candidat ayant complété deux ans de CEGEP peut être admis avec équivalences universitaires.
 - Autres provinces:** Diplôme de douzième année.
- Équivalences:** La Faculté Saint-Jean se réserve le droit de juger de l'équivalence et de la classification des cours suivis dans une autre province.

Étudiants spéciaux

La catégorie étudiant spécial s'applique à toute personne qui a la permission de s'inscrire à des cours, mais qui ne postule aucun, diplôme ou certificat de l'Université. La priorité sera accordée aux étudiants n'ayant jamais eu le statut d'étudiant spécial à la Faculté Saint-Jean. À cause des limites d'inscriptions dans

Nonmatriculated Applicants

Applicants 21 years and older who do not present the minimum requirements may be considered for admission as a nonmatriculated applicant.

Admission Criteria

Applicants must have successfully completed one of the following courses: French 30 (9 year), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2 or equivalent. See French Language Proficiency.

Bachelor of Arts

In addition to the French language requirement, applicants to the BA program must have successfully completed another 30-level subject from Groups A, B or C (or equivalent).

Bachelor of Education (Elementary)

In addition to the French language requirement, applicants to the BEd (Elementary) program must have successfully completed another 30-level subject from Groups A, B or C (or equivalent).

Bachelor of Education (Secondary)

In addition to the French language requirement, applicants to the BEd (Secondary) program must have successfully completed another 30-level subject from Groups A, B or C (or equivalent). See also Additional Admission Requirements for majors (Admission Requirements).

Bachelor of Education/Bachelor of Science

In addition to the French language requirement, applicants to the BEd/BSc program must have successfully completed another 30-level subject from Groups A, B or C (or equivalent). See also Additional Admission Requirements for majors (Admission Requirements).

BSc Program

In addition to the French language requirement, applicants to the BSc program must have successfully completed Mathematics 30-1 (or equivalent) and two of the following: Biology 30, Chemistry 30, Physics 30 or Mathematics 31 (or their equivalents).

BSc (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual) program

Effective September 2015, there will be no further admissions to BSc ENCS program. Students who entered the program prior to September 2015 must complete all program requirements by April 30, 2021. The last BSc ENCS program will be granted at Spring Convocation 2021.

In addition to the French language requirement, applicants to the BSc (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual) program must have successfully completed Mathematics 30-1 (or equivalent), Biology 30 and Chemistry 30 (or their equivalents).

Applicants must possess a minimum overall average of 70% (on a 50% passing scale) in the required subjects.

Applicants from High Schools outside of Alberta

- Standards:** Applicants from another Canadian province who have successfully completed work at the standards shown below will be considered for admission to Faculté Saint-Jean provided they present subjects equivalent to the requirements of the appropriate programs.
 - Quebec:** Successful completion of the first year of the CEGEP academic program with satisfactory performance in appropriate subjects. Applicants with two years of CEGEP may receive advanced credit.
 - Other provinces:** Grade 12 graduation.
- Equivalences:** Faculté Saint-Jean has the right to judge the equivalent values and the classification of courses taken in other provinces.

Special Students

Special students are those who have been permitted to register in one or more courses which are not being taken for credit toward a degree program. Priority will be given to students who have not previously attended Faculté Saint-Jean as special students. Special students may not have access to

certaines cours, la Faculté Saint-Jean peut limiter le nombre d'inscriptions des étudiants spéciaux. Pour être considérés comme étudiant spécial à la Faculté Saint-Jean, les candidats doivent normalement avoir un diplôme de premier cycle d'une institution postsecondaire reconnue, une moyenne satisfaisante et démontrer leur compétence dans la langue française [voir Compétence dans la langue française].

Admission des candidats hors Canada

Voir Applicants from High Schools outside of Canada de l'annuaire de l'Université. Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau du Registraire et voir le site internet: www.international.ualberta.ca

Admission au programme du Baccalauréat ès arts avec spécialisation

L'admission au programme du BA avec spécialisation se fait normalement à la fin de la première année d'études universitaires. Les candidats à l'admission au BA avec spécialisation auront réussi un minimum de ★24 avec une moyenne d'au moins 3,0 dans l'ensemble des cours et d'au moins 3,3 dans les cours de la spécialisation postulée.

Admission au BEd/AD

Les critères d'admission au BEd/AD sont les suivants:

1. Être détenteur d'un premier diplôme universitaire qui comprend une préparation adéquate dans les domaines de spécialisations pertinents au programme de l'éducation élémentaire ou secondaire. Toute déficience déterminée par le Bureau des admissions doit être comblée avant l'inscription aux cours de l'année professionnelle.

Élémentaire: Les candidats devront avoir dans leur premier diplôme l'équivalent de ★36 ainsi répartis: ★6 par catégorie dans au moins trois des catégories suivantes: Humanités, Sciences Sociales, Beaux-Arts, Sciences et ★18 choisis librement parmi ces catégories.

Secondaire: Les candidats devront avoir dans leur premier diplôme l'équivalent de ★30 dans une des spécialisations majeures offertes à la Faculté. En plus, les étudiants devront avoir ★12 pertinents à leur spécialisation mineure.

2. satisfaire aux exigences linguistiques (voir Évaluation linguistique)
3. Lettre de motivation : Les candidats doivent soumettre une lettre exposant les raisons qui ont motivé leur choix de carrière et décrivant les expériences vécues qui les ont incités à s'orienter vers la profession enseignante.

Admission au programme du Baccalauréat bilingue en administration des affaires

Cours obligatoires

1. Un parmi French 30 (9 ans), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2
2. English Language Arts 30-1
3. Mathématiques 30-1
4. Une matière du groupe A ou C (Études sociales 30-1 est recommandé)
5. Une matière du groupe A, B ou C

Les candidats au Baccalauréat bilingue en administration des affaires compléteront normalement leur année préprofessionnelle en s'inscrivant au Baccalauréat-es-arts à la Faculté Saint-Jean. Pour plus de renseignements concernant l'admission en 2^e ou 3^e année à la Faculty of Business, voir Faculty of Business.

Admission des candidats d'un autre établissement postsecondaire

Un candidat qui veut passer d'une autre université à la Faculté Saint-Jean peut être admis avec équivalences universitaires, aux conditions suivantes:

1. Que les cours complétés dans l'institution qu'il quitte n'aient pas servi à l'obtention d'un diplôme;
2. Que ces cours soient jugés acceptables dans le programme auquel s'inscrit le candidat;
3. Que le nombre maximum de crédits transférés ne dépasse pas ★60 pour le BEd; et ne dépasse pas ★30 pour le BEd/AD;
4. Que les exigences linguistiques indiquées au Évaluation linguistique soient satisfaites.

all courses offered by Faculté Saint-Jean. To be considered for admission as a special student at Faculté Saint-Jean, applicants must normally have received a university degree from an accredited postsecondary institution, present a competitive admission grade point average, and meet French Language Proficiency requirements as specified in French Language Proficiency.

Admission from Outside Canada

See Applicants from High Schools outside of Canada of the University Calendar. For further information, please contact the Office of the Registrar and consult the website: www.international.ualberta.ca

Admission to the Bachelor of Arts (Honors) Program

Admission to the BA (Honors) program normally follows the completion of a first year of university studies. Candidates seeking admission to the program will have successfully completed a minimum of ★24 with an overall minimum average of 3.0 and a minimum of 3.3 in the course required for the field of specialization.

Admission to the BEd/AD Program

Admission will be based on the following:

1. An approved degree which includes adequate preparation in an area of teaching concentration relevant to elementary or secondary education programs. Students seeking admission to the BEd/AD program should be aware that any deficiencies as determined by the Office of Admissions must be lifted before they can register in the courses of the "professional year."

Elementary: Applicants seeking admission to the BEd/AD elementary route are required to present the equivalent of ★36 in the following areas: ★6 per category in at least three of the following categories: Humanities, Social Sciences, Fine Arts, Sciences, and ★18 in any of the categories.

Secondary: Applicants seeking admission to the BEd/AD secondary route are required to present the equivalent of ★30 in one of the major specializations offered at the Faculté. As well, candidates must have the equivalent of ★12 in a second area of specialization designated as a minor.

2. Satisfy Language Proficiency Requirements (See Language Assessment)
3. Letter of Intent: Applicants must submit a letter setting out the reasons for their choice of career and describing the life experiences that convinced them to become a teacher.

Admission to the Bilingual Bachelor of Commerce

Subject Requirements

1. One of French 30 (9 year), 31; Français 30-1, 30-2; French Language Arts 30-1, 30-2
2. English Language Arts 30-1
3. Mathematics 30-1
4. Subject from Group A or C (Social Studies 30-1 is recommended)
5. Subject from Group A, B or C

Applicants to the Bilingual Bachelor of Commerce will generally complete their preprofessional requirements while registered in a Bachelor of Arts program at Faculté Saint-Jean. For information concerning admission to the Faculty of Business in second or third year, see Faculty of Business.

Postsecondary Transfer Applicants

Applicants who wish to transfer to Faculté Saint-Jean from another university may be admitted with advanced standing on the following conditions:

1. That the courses completed at the former institution have not been applied toward a degree;
2. That these courses are acceptable in the program to which the applicant is admitted;
3. That no more than ★60 be granted for the BEd or ★30 for the BEd/AD;
4. That the Language Proficiency Requirements indicated in Language Assessment are met.

Compétence dans la langue anglaise

Règlements généraux de la University of Alberta

L'anglais est la langue d'enseignement principale dans toutes les facultés sauf à la Faculté Saint-Jean, où la langue d'enseignement principale est le français. Par conséquent, tous les candidats qui demandent l'admission à des facultés autres que la Faculté Saint-Jean doivent posséder une connaissance adéquate de l'anglais oral et écrit pour être admis à la University of Alberta. Les adultes qui ne répondent pas aux conditions d'admission et les étudiants libres sont tenus aux mêmes exigences que les autres candidats. Voir English Language Proficiency.

Les candidats qui demandent leur admission à la Faculté Saint-Jean ne sont pas tenus de démontrer leur compétence dans la langue anglaise avant d'être admis. Cependant, ils doivent démontrer cette compétence avant de pouvoir obtenir un diplôme de la University of Alberta. Les candidats qui n'ont pas démontré leur compétence en langue anglaise au moment de l'admission devront rencontrer l'une des conditions suivantes :

- Par la réussite de ★6 dans l'un des cours suivants : ANGL, ALS (Anglais Langue Seconde) ou ENGL (voir les exigences de chaque programme pour plus d'information). OU
- Les étudiants du BEd peuvent démontrer cette compétence par la réussite de ★18 dont la langue d'enseignement est l'anglais. OU
- Les étudiants du BEd/AD peuvent démontrer cette compétence par la réussite par la réussite de ★6 dont la langue d'enseignement est l'anglais

De plus amples renseignements concernant la compétence dans la langue anglaise peuvent être obtenus du Bureau des admissions à la Faculté Saint-Jean.

Étudiants visiteurs

Les étudiants en provenance d'institutions post secondaires peuvent soumettre une demande d'admission à la Faculté Saint-Jean en tant qu'étudiants visiteurs si :

1. ils sont inscrits dans un programme de diplôme universitaire dans leur institution d'origine;
2. leur institution d'origine remet une lettre de permission;
3. ils ont réussi un minimum de ★24 dans leur institution d'origine;
4. leur moyenne cumulative démontre un rendement satisfaisant;
5. niveau de français satisfaisant.

Le statut d'étudiant visiteur est accordé pour une seule année universitaire. Les étudiants visiteurs qui désirent poursuivre leurs études pour une autre année doivent soumettre une nouvelle demande d'admission ainsi qu'une nouvelle lettre de permission à chaque année.

Inscriptions

Renseignements généraux

Un étudiant inscrit à une autre faculté de la University of Alberta peut suivre des cours à la Faculté Saint-Jean.

Procédure d'inscription

La procédure normale est indiquée à la Registration and Fees de l'annuaire de l'Université.

Changement d'inscription

Les changements d'inscription aux cours peuvent être faits par les étudiants jusqu'à la fin de la période d'inscription (voir le calendrier académique, Academic Schedule ou Renseignements généraux (French)).

Classification des cours

Pour répondre aux exigences de son programme d'études, l'étudiant est souvent obligé de choisir des cours parmi des catégories thématiques différentes. Afin de faciliter ce choix, la Faculté propose la classification suivante:

Anglais langue

ALS

Beaux-Arts et Littérature

ADRAM; ANGL; FRANC 228, FRANC 235, FRANC 324, FRANC 330, FRANC 333, FRANC 334, FRANC 335, FRANC 336, FRANC 465, FRANC 466, FRANC 472, FRANC 482, FRANC 484, FRANC 485.; MUSIQ.

English Language Proficiency for Admission

General University Requirements

English is the primary language of instruction in all Faculties except Faculté Saint-Jean, where French is the primary language. Therefore, all applicants to undergraduate Faculties other than Faculté Saint-Jean must possess an adequate knowledge of written and spoken English as a prerequisite to admission. For example, nonmatriculated applicants and Open Studies students must comply with the requirement along with other applicants. See English Language Proficiency.

Applicants to Faculté Saint-Jean need not demonstrate proficiency in English prior to admission being granted. However, they must demonstrate proficiency in English before they may be granted a degree from this institution. Candidates who are admitted at Faculté Saint-Jean who have not demonstrated proficiency in English will be required to meet one of the following conditions:

- The satisfactory completion of ★6 in one of the following courses: ANGL, ALS (Anglais Langue Seconde) or ENGL (see requirements of each program for specific information), **OR**
- BEd students may also demonstrate proficiency in the English language by the satisfactory completion of ★18 which have English as the language of instruction, **OR**
- BEd/AD students may also demonstrate proficiency in the English language by the satisfactory completion of ★6 which have English as the language of instruction.

Further information on these language requirements is available from the admissions office at Faculté Saint-Jean.

Visiting Students

Students from other postsecondary institutions are eligible to be considered for admission as visiting students if:

1. they are degree program students at their home institution;
2. their home institution provides a letter of permission;
3. they have completed a minimum of ★24 at their home institution;
4. their academic record shows satisfactory standing;
5. they demonstrate French language proficiency.

Visiting student status is granted for one academic year. Visiting students must reapply for each additional year and present a new letter of permission from their home institution.

Registration

General Information

Students registered at the University of Alberta in other Faculties may take courses offered at Faculté Saint-Jean.

Registration Procedure

The normal procedure for registration is that set out in Registration and Fees of the University Calendar.

Change of Registration

Changes of registration may be made by students until the end of the registration period [see the Academic Schedule or General Information (English)].

Classification of Courses

In order to fulfill the requirements of a particular program of study, students must often choose courses from several different content areas. To facilitate this choice, the Faculté proposes the following classification:

English Language

ALS

Fine Arts

ADRAM; ANGL; FRANC 228, FRANC 235, FRANC 324, FRANC 330, FRANC 333, FRANC 334, FRANC 335, FRANC 336, FRANC 465, FRANC 466, FRANC 472, FRANC 482, FRANC 484, FRANC 485; MUSIQ.

Canadien

ANGL 328, ANGL 429, ECONE 101, ECONE 102, 341; EDU F 235; ETCAN; HISTE 260, HISTE 261, 360, 366, 380, HISTE 476; M EDU 520, M EDU 540; MUSIQ 215, MUSIQ 301; SC PO 225, SC PO 226, SC PO 423, SC PO 428; SOCIE 260, SOCIE 301, SOCIE 368, 472.

Francophonies

EDU F 235; ETCAN 201, ETCAN 330, ETCAN 332, ETCAN 360, ETCAN 421; FRANC 324, FRANC 340, FRANC 465, FRANC 466, FRANC 470; HISTE 380; HISTE 476; LINGQ 340 M EDU 520, M EDU 540; MUSIQ 215; SOCIE 368.

Français langue

FRANC 116, FRANC 117, FRANC 213, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226, FRANC 227, FRANC 230, FRANC 232, FRANC 305, FRANC 331, FRANC 332, FRANC 340, FRANC 400, FRANC 470, FRANC 475, LINGQ 200, LINGQ 305, LINGQ 320, LINGQ 340.

Humanités

ANGL; ESPA; FRANC.

Sciences

ANATE; BIOC/M; BIOLE; BOTQ; CHIM; IMINE; INFOR; MATHQ; MICRE; PHYSE; PHYSQ; PSYCE 104, PSYCE 258, PSYCE 275, PSYCE 282, PSYCE 367, PSYCE 377, PSYCE 381, PSYCE 458, PSYCE 496; SCTA; STATQ.

Sciences de l'éducation

ANDR; EDU F; EDU P; EDU M; EDU S; M EDU.

Sciences sociales

ADMI; ANTHE; ECONE; ETCAN; ET RE; HISTE; LINGQ; PHILE; PSYCE 105, PSYCE 106, PSYCE 223, PSYCE 239, PSYCE 241, PSYCE 333, PSYCE 498; SC PO; SCSOC; SCSOP 520; SCTA; SOCIE.

Exigences académiques

1. Pendant l'année universitaire un étudiant ne peut s'inscrire à plus de ★30 ou l'équivalent, à moins d'obtenir l'autorisation du Vice-doyen aux affaires académiques. Normalement, cette autorisation ne sera pas accordée à l'étudiant dont la moyenne de ses ★30 derniers est inférieure à 3,5 ou s'il est inscrit aux stages I ou II de l'enseignement pratique.
2. Durant sa première année, un étudiant ne peut suivre des cours « senior » qu'avec l'approbation du Vice-doyen aux affaires académiques.
3. La note de chaque cours tient compte non seulement de l'examen final, mais aussi de l'ensemble des examens, des devoirs et des travaux faits au cours de l'année.
4. **Réinscription dans les cours**
 - a. Les étudiants ne peuvent pas répéter un cours universitaire qu'ils ont déjà réussi ou pour lequel ils ont reçu des crédits, à moins de raisons jugées valables et ratifiées par le doyen (ou son délégué) de la faculté dans laquelle ils sont inscrits.
 - b. Les étudiants ne peuvent se réinscrire plus d'une fois dans un cours échoué, soit pour crédit ou soit comme auditeur, à moins de raisons jugées valables par le doyen (ou son délégué) de la faculté dans laquelle ils sont inscrits.
 - c. Les étudiants ne peuvent se réinscrire plus d'une fois, soit pour crédit ou soit comme auditeur, dans un cours où ils ont reçu une note finale de «W», à moins de raisons jugées valables par le doyen (ou son délégué) de la faculté dans laquelle ils sont inscrits.
 - d. Au cas où un étudiant contreviendrait aux règlements a., b., ou c. ci-haut, le doyen (ou son délégué) peut retenir les crédits du cours ou indiquer le cours comme cours en surplus du diplôme.
 - e. Les étudiants peuvent répéter un cours du premier semestre au second semestre, si ce cours est offert au second semestre, en autant qu'ils se soumettent aux règlements a., b., et c. ci-haut.

Un étudiant du premier cycle à qui il est demandé, à cause de résultats académiques insatisfaisants, de se retirer, et/ou de répéter une année, et/ou est accepté en probation, conservera les crédits des cours où il aura obtenu une note de D ou plus lors de la période où ses résultats ont été évalués comme insatisfaisants.

En dépit de ces crédits, les facultés peuvent exiger une substitution d'autres cours dans les programmes où une charge complète de cours est requise.

Canadian

ANGL 328, ANGL 429; ECONE 101, ECONE 102, ECON 341; EDU F 235; ETCAN; HISTE 260, HISTE 261, HISTE 360, HISTE 366, HISTE 380, HISTE 476; M EDU 520, M EDU 540; MUSIQ 215, MUSIQ 301; SC PO 225, SC PO 226, SC PO 423, SC PO 428; SOCIE 260, SOCIE 301, SOCIE 368, SOCIE 472.

Fancophonies

EDU F 235; ETCAN 201, ETCAN 330, ETCAN 332, ETCAN 360, ETCAN 421; FRANC 324, FRANC 340, FRANC 465, FRANC 466, FRANC 470; HISTE 380, HISTE 476; LINGQ 340; M EDU 520, M EDU 540; MUSIQ 215; SOCIE 368.

French Language

FRANC 116, FRANC 117, FRANC 213, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226, FRANC 227, FRANC 230, FRANC 232, FRANC 305, FRANC 331, FRANC 332, FRANC 340, FRANC 400, FRANC 470, FRANC 475; LING 200, 305, LING 320, LING 340.

Humanities

ANGL; ESPA; FRANC.

Sciences

ANATE; BIOC/M; BIOLE; BOTQ; CHIM; IMINE; INFOR; MATHQ; MICRE; PHYSE; PHYSQ; PSYCE 104, PSYCE 258, PSYCE 275, PSYCE 282, PSYCE 367, PSYCE 377, PSYCE 381, PSYCE 458, PSYCE 496; SCTA, STATQ.

Education

ANDR, EDU F, EDU M, EDU P, EDU S; M EDU.

Social Sciences

ADMI; ANTHE; ECONE; ETCAN; ET RE; HISTE; LINGQ; PHILE; PSYCE 105, PSYCE 106, PSYCE 223, PSYCE 239, PSYCE 241, PSYCE 333, PSYCE 498; SC PO; SCSOC; SCSOP 520; SCTA; SOCIE.

Academic Requirements

1. During the academic year, students may not register for more than ★30 without approval of the Associate Dean (Academic). Normally, this approval will not be granted to students whose average in the last ★30 is below 3.5 or if they are registered in "Stages I or II" of the practicum.
2. Students in first year may take senior courses only with the approval of the Associate Dean (Academic).
3. The final grade assigned in each course shall be determined not only by the final examination, but also by all examinations and assignments completed throughout the year.
4. **Reregistration in Courses**
 - a. Students may not repeat any University course passed, or courses for which they have received transfer credit, except for reasons deemed sufficient, and verified in writing, by the dean (or designate) of the Faculty in which they are enrolled.
 - b. Students may not reregister for credit or audit more than once in any failed University course, except for reasons deemed sufficient by the dean (or designate) of the Faculty in which they are enrolled.
 - c. Students may not reregister for credit or audit more than once in any University course in which they have received a final grade of W, except for reasons deemed sufficient by the dean (or designate) of the Faculty in which they are enrolled.
 - d. In cases where a student contravenes regulations a., b., or c. above, the dean (or designate) may withhold credit or indicate the course as extra to the degree, on the course registration that contravenes the regulation.
 - e. Students may repeat a first-term course in the second term if it is offered in the second term, as long as the student complies with regulations a., b., and c. above.

An undergraduate student who, because of unsatisfactory academic performance is either required to withdraw, and/or required to repeat a year, and/or put on probation, will retain credit for courses in which grades of D or higher have been attained during the period for which the student's performance was evaluated as unsatisfactory.

Notwithstanding this credit, Faculties may require substitution of other courses in programs in which full course loads are required.

5. Préalables de cours

- Les crédits obtenus pour un cours avec préalable pourront être retirés à l'étudiant si le préalable ou son équivalent n'a pas été réussi ou si une exemption à ce préalable n'a pas été accordée par écrit.
- Les étudiants qui ne sont pas certains de rencontrer les exigences concernant le préalable d'un cours ou qui veulent obtenir une exemption de ce préalable doivent consulter le département/section qui offre ce cours.

Tests de langue

Test obligatoires de français pour tous les étudiants de la Faculté Saint-Jean

Une série de tests de placement est administré à tous les nouveaux étudiants inscrits à la Faculté Saint-Jean. Ces tests permettent d'évaluer le niveau de compétence en français de façon à préciser le placement dans les cours de français langue. Aucune préparation n'est nécessaire. L'évaluation initiale se fait en ligne avant l'inscription aux cours de français. Les résultats à ce test déterminent les cours de français auxquels l'étudiant doit s'inscrire. Des directives précises sont envoyées aux étudiants au moment de leur admission.

Placement des étudiants par évaluation initiale:

- Les étudiants obtenant une note inférieure ou égale à 65% doivent s'inscrire aux cours FRANÇ 116 and FRANÇ 117.
- Les étudiants obtenant une note entre 66% et 80% inclusivement doivent s'inscrire au cours FRANÇ 216.
- Les étudiants obtenant une note entre 81% et 95% inclusivement doivent s'inscrire au cours FRANÇ 226.
- Les étudiants obtenant une note supérieure à 95% doivent s'inscrire au cours FRANÇ 322.

Test obligatoire pour les étudiants ne présentant pas English 30 ou l'équivalent

Un étudiant ne présentant pas English Language Arts 30-1 ou de cours équivalent lors de son admission doit, normalement au cours des deux premières années de son programme, acquérir une connaissance équivalente de l'anglais. Lors de sa première inscription à la Faculté Saint-Jean, il doit s'inscrire et se présenter au test de classement en anglais. Ce test permet d'évaluer le niveau de compétence en anglais de façon à préciser le classement dans les cours d'anglais (ALS, ANGL). Aucune préparation n'est nécessaire. Les résultats à ce test déterminent les cours d'anglais auxquels l'étudiant doit s'inscrire.

Notes

- au-dessus ne s'applique pas aux étudiants inscrits au programme combiné du BEd/BSc.
- au-dessus ne s'applique pas aux étudiants inscrits au programme du BScIn (bilingue). Voir Conditions d'admission.

Évaluation linguistique

- Exigence linguistique du Diplôme d'études en langue française (DEL F)**
La réussite à l'examen DEL F selon le seuil requis ou à un examen équivalent (voir Preuve acceptable de compétence linguistique équivalente au DEL F niveau « B2 fort ») est une condition d'admission au programme de BEd après l'obtention d'un premier diplôme (BEd/Ad) et une condition d'admission aux stages pour les autres programmes. Pour plus de renseignement sur les épreuves du DEL F, veuillez consulter le site : www.csj.ualberta.ca
 - Condition d'admission au programme de BEd/Ad (★60)**
Pour être admis au programme, les candidats devront présenter le résultat du test de français (DEL F) niveau « B2 fort » comprenant des composantes de production et de compréhension orales et écrites. Le seuil de réussite exigé par la Faculté Saint-Jean est de 72 % sur l'ensemble de l'épreuve et pas moins de 18 points sur 25 dans chacune des quatre composantes.
 - Condition d'admission aux stages Programme de BEd (★120):** Pour être admissibles aux stages, les étudiants devront, au plus tard au premier trimestre de la troisième année, présenter le résultat du test de français (DEL F) niveau « B2 fort » comprenant des composantes de production et de compréhension orales et écrites. Le seuil de réussite exigé par la Faculté Saint-Jean est de 72% sur l'ensemble de l'épreuve et pas moins de 18 points sur 25 dans chacune des quatre composantes.
- Programme de BEd/BSc (★150):** Pour être admissibles aux stages, les étudiants devront, au plus tard au premier trimestre de la quatrième année, présenter le résultat du test de français (DEL F) niveau « B2 fort »

5. Prerequisite Course Requirements

- Degree credits may be withheld for courses with prerequisite requirements if the prerequisite requirements have not been met or have not been waived in writing.

Students who are unsure that they meet the prerequisite requirements in a course, or who wish to obtain permission to have a prerequisite waived, should consult the Department/Division offering the course.

Language test

French Compulsory Test for All Faculté Saint-Jean Students

A series of placement tests is administered to all new students registered in the Faculté Saint-Jean. The students' competence is tested in order to facilitate their placement in French language courses. No preparation is required. Initial assessment is done online prior to enrollment in French courses. The results of this test determine the French course(s) in which the student must register. Detailed instructions are sent to students upon admission.

Placement of students by initial assessment :

- Students with a mark inferior or equal to 65% should register in FRANÇ 116 and FRANÇ 117.
- Students with a mark between 66% and 80% inclusively should register in FRANÇ 216.
- Students with a mark between 81 % and 95% inclusively should register in FRANÇ 226.
- Students with a mark superior to 95% should register in FRANÇ 322.

Compulsory Test for Students Admitted Without English 30 or Equivalent

Students admitted without English Language Arts 30-1 or equivalent will be required to reach a level of proficiency comparable to English Language Arts 30-1, normally during the first two years of their program. Students who first register at the Faculté Saint-Jean are required to register and write an English language placement test. This English language placement test determines the competency in English language and determines the placement in the English courses (ALS, ANGL). No preparation is required. The results of this test determines in which English language courses the student must register.

Notes

- Compulsory Test for Students Admitted Without English 30 or Equivalent does not apply to students registered in the BEd/BSc combined degrees program.
- Compulsory Test for Students Admitted Without English 30 or Equivalent does not apply to students registered in the BScN (Bilingual) program. See Admission Requirements.

Language Assessment

- Language Requirement of the Diplôme d'études en langue française (DEL F)**
Successful completion of DEL F examination according to the required score or to an equivalent examination (see Acceptable proof of language proficiency equivalent to DEL F level "Strong B2") is an admission requirement to the BEd Program after obtaining a first degree (BEd/Ad) and an admission requirement to the Field Experiences for other programs. For further information on the DEL F, please visit: www.csj.ualberta.ca
 - Admission Requirement to the BEd/Ad (★60) Program**
To be admitted to this program, students must present the results of a "strong B2" level of the French test (DEL F) comprised of oral and written comprehension and production components. The minimum overall pass mark required by the Faculté Saint-Jean is 72 % and a score no lower than 18 points out of 25 in each of the four components.
 - Admission Requirement to Field Experiences BEd Program (★120):** To be admitted to Field Experiences, students are required, during the first term of their third year at the latest to present the results of a "strong B2" level of the French test (DEL F) comprised of oral and written comprehension and production components. The minimum overall pass mark required by the Faculté Saint-Jean is 72 % and a score no lower than 18 points out of 25 in each of the four components.
- BEd/BSc (★150):** To be admitted to Field Experiences, students are required, during the first term of the fourth year of their program, to present the results of a "strong B2" level of the French test (DEL F) com-

comprenant des composantes de production et de compréhension orales et écrites. Le seuil de réussite exigé par la Faculté Saint-Jean est de 72 % sur l'ensemble de l'épreuve et pas moins de 18 points sur 25 dans chacune des quatre composantes.

2. **Preuve acceptable de compétence linguistique équivalente au DELF niveau « B2 fort »**
 Bien que le DELF niveau « B2 fort » constitue la référence principale, les résultats des tests suivants sont acceptés sous certaines conditions :
 - **Test de connaissance de Français (TCF)**
 Un score entre 400–499 sur un total de 900 et la preuve que la période entre la date de l'examen et la date de la demande d'inscription ne dépasse pas deux ans.
 - **Test d'évaluation de Français (TEF)**
 Un score entre 541 et 698 sur 900 et la preuve que la période entre la date de l'examen et la date de la demande d'inscription ne dépasse pas deux ans.
 - **Test de Français international (TFI)**
 Un score entre 320 et 390 en compréhension orale et un score entre 330 et 400 en compréhension écrite ainsi que la preuve que la période entre la date de l'examen et la date de la demande d'inscription ne dépasse pas deux ans. À noter qu'étant donné que le TFI ne comporte pas les épreuves de production orale et écrite, les étudiants devront passer ces deux épreuves dans le cadre du Test de reprise administré à l'interne.
 - **Les examens de langue du Baccalauréat International (IB)**
 Pour le niveau B, un score minimal de 4 sur 7 Pour le niveau A1 et A2, un score minimal de 3 sur 7
 - **Advanced Placement Tests: French**
 Un score de 5/5
 - **Test de langue du Cegep**
 Avoir réussi l'examen avec un minimum de 60%
 - **Épreuve de français de l'examen du Baccalauréat de France ou équivalent dans d'autres pays francophones**
 Avoir réussi l'épreuve de français.

Crédits par évaluation spéciale

Note: voir Credit by Special Assessment.

1. **Contexte pour la demande**
 Un étudiant inscrit à la Faculté Saint-Jean, qui aurait fait des études ou aurait eu des expériences équivalentes à un ou à des cours offerts par la Faculté Saint-Jean, peut demander d'obtenir des crédits par évaluation spéciale. L'étudiant doit adresser sa demande, sur le formulaire approprié, au Vice-doyen aux affaires académiques qui pourrait alors donner son accord éventuel et déterminer la forme d'évaluation; par exemple, l'examen final du cours en question, un examen spécial portant sur l'ensemble du contenu du cours ou toute autre forme d'évaluation.
2. **Limites**
 - a. La Faculté Saint-Jean n'est pas obligée d'offrir les Crédits par évaluation spéciale dans tous les cours. Les cours comportant une importante composante pratique telle qu'un travail en laboratoire ou en studio ou les cours qui exigent une quantité considérable d'écriture pourraient ne pas être admissibles pour l'obtention de Crédits par évaluation spéciale. Le niveau du cours, et parfois le cours lui-même, pouvant être admissibles sera déterminé par la Faculté.
 - b. Un maximum de ★12 peut être obtenu par évaluation spéciale et un maximum de ★6 parmi ceux-ci peuvent provenir de cours de langues. Pour les cours de langues, seuls les cours du niveau 200 ou plus sont admissibles aux Crédits par évaluation spéciale. Lorsque l'étudiant a terminé un cours du niveau 300- ou 400-(ou plus) il ne pourra pas demander des Crédits par évaluation spéciale pour des cours de plus bas niveau (par exemple 200- ou 300-).
 - c. Un étudiant peut tenter d'obtenir des Crédits par évaluation spéciale qu'une fois dans chaque cours.
 - d. Un étudiant peut demander des Crédits par évaluation spéciale jusqu'à un maximum de ★12. NB : Ceci impose une limite sur le nombre de cours pouvant recevoir des Crédits par évaluation spéciale, qu'ils soient réussis ou non. Une demande annulée est comptabilisée et sera incluse dans la liste menant au maximum.
 - e. Un étudiant qui demande des Crédits par évaluation spéciale pour un cours qui est un prérequis à un autre cours dans lequel il veut s'inscrire doit compléter le processus et obtenir les crédits avant le début du cours plus avancé. De la même façon, dans le cas où le « placement avancé » est un prérequis pour un cours, un étudiant peut demander des Crédits

prised of oral and written comprehension and production components. The minimum overall pass mark required by the Faculté Saint-Jean is 72 % and a score no lower than 18 points out of 25 in each of the four components.

2. **Acceptable proof of language proficiency equivalent to DELF level "Strong B2"**
 Although the DELF level "strong B2" is the principal reference, tests results from the following list are acceptable under certain conditions:
 - **Test de connaissance de Français (TCF)**
 A score between 400–499 out of 900, and evidence that the period between the date of the examination and the date of the registration request does not exceed two years.
 - **Test d'évaluation de Français (TEF)**
 A score between 541–698 out of 900, and evidence that the period between the date of the examination and the date of the registration request does not exceed two years.
 - **Test de Français international (TFI)**
 A score between 320 and 390 in oral comprehension and between 330 and 400 in written comprehension as well as evidence that the period between the date of the examination and the date of the registration request does not exceed two years.
 Note that since the TFI does not include the oral and written production parts, students must pass these two parts in the retest session administered internally.
 - **International Baccalaureate (IB) French Exams**
 For the level B, a minimum score of 4/7 For the level A1 and A2, a minimum score of 3/7
 - **Advanced Placement Tests: French**
 A score of 5/5
 - **Cegep French exams**
 Successfully passing the exam with a minimum of 60%
 - **French test of the Baccalauréat exam in France or equivalent test from a francophone country**
 Successfully passed the French test

Credit by Special Assessment

Note: See also Credit by Special Assessment.

1. **Basis of Application**
 Students registered in Faculté Saint-Jean, who have completed courses or gained experience equivalent to a course or courses at Faculté Saint-Jean, may seek credit by special assessment. Students must submit, on the appropriate form, their request to the Associate Dean (Academic) who will indicate a recommendation and determine the format of the assessment; this may be either the final examination of the course in question, or a special examination on the total course content or some other form of assessment.
2. **Limits**
 - a. Faculté Saint-Jean is not required to offer Credit by Special Assessment in all courses. Courses which have a significant practical component, such as laboratory or studio work, or courses requiring substantial writing may not be eligible for Credit by Special Assessment. The course level, and in some cases the specific course, to be challenged will be determined by Faculté.
 - b. Credit may be granted for a maximum of ★12, of which no more than ★6 may be in Language courses. In the case of Language courses, only those numbered 200 or higher are open to Credit by Special Assessment. Where Language courses at the 300- or 400- level (or higher) have already been completed, a student may not subsequently attempt by Special Assessment any courses at a lower (e.g., 200- or 300-) level.
 - c. Students may attempt Credit by Special Assessment only once in each course.
 - d. The number of attempts to obtain Credit by Special Assessment is restricted to a maximum of ★12. Note: This limits the number of courses that may be challenged, regardless of results. Cancelled applications are considered an attempt to obtain credit and will be included in this maximum.
 - e. Students seeking credit in a prerequisite to a course in which they intend to register must complete the Credit by Special Assessment examination before the start of classes in the advanced course. Similarly, in cases where "advance placement" in a prerequisite course has been given, students may also seek Credit by Special Assessment in the prerequisite

par évaluation spéciale pour le cours prérequis mais devra compléter le processus et obtenir les crédits avant le début du cours avancé.

- f. Les cours du deuxième cycle ou les cours du programme Honors (c.-à-d., les cours qui, selon l'annuaire, sont ouverts seulement aux étudiants Honors) ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de Crédits par évaluation spéciale.
 - g. Un étudiant ne peut pas faire la demande de Crédits par évaluation spéciale pour un cours dans lequel il s'est retiré ou qu'il a suivi comme auditeur libre.
3. **Échéance**
Si l'évaluation n'est pas terminée dans un délai d'un mois, la demande est automatiquement annulée.
 4. **La note**
La note obtenue par l'étudiant lors de cette évaluation spéciale est sans appel et paraîtra sur son relevé de notes officiel avec la mention «Évaluation spéciale».
 5. **Les frais**
Des frais sont perçus pour l'évaluation et doivent être acquittés avant que le processus de l'évaluation spéciale soit démarré. Pour information sur les frais, voir Fees Payment Guide.

Conditions de résidence

Conditions de résidence

Tout étudiant inscrit à un programme de BA doit compléter au moins ★60 à la Faculté Saint-Jean dont un minimum de ★15 dans une concentration majeure (pour le BA) et un minimum de ★24 dans la spécialisation (pour le BA avec spécialisation). [Voir aussi Collation des grades (2)].

Tout étudiant inscrit dans un programme de BA après un premier diplôme doit compléter au moins ★30 à la Faculté Saint-Jean, incluant un minimum ★15 dans la concentration majeure.

Tout étudiant inscrit dans un programme de BSc doit compléter au moins ★60 à la Faculté Saint-Jean.

Tout étudiant inscrit au programme de BEd doit compléter au moins ★60 à la Faculté Saint-Jean.

Tout étudiant inscrit au programme du BEd/AD doit compléter au moins ★30 à la Faculté Saint-Jean.

Tout étudiant inscrit au programme du BEd/BSc doit compléter au moins ★90 à la Faculté Saint-Jean.

Tout étudiant inscrit au programme du BScNf (bilingue) doit compléter au moins ★18 à la Faculté Saint-Jean et ★48, incluant un minimum de ★15 NURS en français, à la Faculty of Nursing.

La dernière année du programme doit normalement correspondre à une année universitaire régulière et doit être suivie à la University of Alberta. Les conseillers des étudiants peuvent éventuellement recommander au Vice-doyen aux affaires académiques une exemption à ce dernier règlement. Si l'étudiant a déjà réussi ★60 à la Faculté avant le début de la dernière année, il peut solliciter, auprès du Vice-doyen aux affaires académiques, l'autorisation de suivre un ou des cours dans une autre université.

Lettre d'autorisation

Un étudiant peut être autorisé à prendre un (des) cours à une autre université dans le but d'obtenir des crédits pour un programme de la Faculté Saint-Jean. Avant de s'inscrire à l'autre université, il doit d'abord obtenir une lettre d'autorisation du bureau des admissions. La demande d'une lettre d'autorisation doit comprendre le nom de l'université à laquelle l'étudiant désire s'inscrire ainsi que le numéro, le titre et la description du cours en question. Si la demande est approuvée, le bureau du Vice-doyen aux affaires académiques envoie la lettre d'autorisation à l'université en question et une copie à l'étudiant. Normalement, aucune lettre d'autorisation n'est accordée à un étudiant qui n'a pas un rendement satisfaisant (voir Niveau académique et collation des grades).

Programmes d'échange

Un étudiant déjà admis dans un programme de la Faculté Saint-Jean et participant à un programme d'échange international, n'obtiendra des crédits que sur une base de Crédit/Echec. En conséquence, les notes reçues ne seront normalement pas comptées dans le calcul de la moyenne de graduation à moins que l'étudiant en fasse la demande avant sa participation au programme. Des crédits pourraient être accordés pour les cours à la condition de les avoir réussis avec une note minimum de C -.

course, but must also complete the special assessment examination before the start of classes in the advanced course.

- f. Graduate courses and Honors courses (i.e., those open only to Honors students and specified as such in the Calendar) cannot be attempted by Special Assessment.
 - g. Courses which have previously been audited, or in which the student has withdrawn, may not subsequently be attempted by Special Assessment.
3. **Deadline for Completion**
If the assessment is not complete within one month, the request lapses automatically.
 4. **Grading**
The student's mark resulting from this special assessment cannot be appealed and will be entered on the student's official record with the note "Special Assessment."
 5. **Fee**
A fee will be assessed and must be paid before the special assessment will be undertaken. Please refer to Fees Payment Guide for fee information.

Residence

Residence

Students registered in a BA program must complete at least ★60 at Faculté Saint-Jean including a minimum of ★15 in a major (for the BA) and a minimum of ★24 in the specialization (for the BA Honors). [See also Graduation (2)].

Students registered in a BA program after a first undergraduate degree must complete at least ★30 at Faculté Saint-Jean, including a minimum ★15 in the major.

Students registered in a BSc program must complete at least ★60 at Faculté Saint-Jean.

Students registered in a BEd program must complete at least ★60 at Faculté Saint-Jean.

Students registered in a BEd/AD program must complete at least ★30 at Faculté Saint-Jean.

Students registered in a combined BEd/BSc program must complete at least ★90 at Faculté Saint-Jean.

Students registered in the BScN (Bilingual) program must complete at least ★18 at Faculté Saint-Jean and ★48, including a minimum of ★15 NURS in French, at the Faculty of Nursing.

Normally the last year of a degree program must be completed during a regular academic year at the University of Alberta. The student counsellors may recommend to the Associate Dean (Academic) an exemption to this regulation. If the student has already completed ★60 at the Faculté before the last year of a program, the student may request authorization of the Associate Dean (Academic) to take one or more courses at another university.

Letter of Permission

Students may be allowed to take one or more courses at another university in order to obtain credits for a program at Faculté Saint-Jean. Before registering at another university, a letter of permission must first be obtained from the Admissions Office. The request for a letter of permission must include the name of the university which the student wishes to attend, along with the number, title and description of the course(s) the student wishes to take. If the request is approved, the Office of the Academic Associate Dean will send the letter of permission to the university in question with a copy to the student. Normally, a letter of permission will not be granted to students who do not have satisfactory academic standing (see Academic Standing and Graduation).

Exchange Programs

For students already admitted to a degree program in Faculté Saint-Jean who are participating in approved international exchange programs, credit will be considered on a credit/fail basis only. Therefore, grades achieved in such courses will not normally be included in promotion or graduation average calculations unless the students declare prior to participation in the exchange program that they wish these grades to be included. Credit may be granted provided a passing grade is achieved with a minimum grade of C-.

Niveau académique et collation des grades

Les règlements suivants s'appliquent à tous les étudiants de la Faculté Saint-Jean:

Niveau académique

- À la fin de chaque année d'études (Automne/Hiver) et selon la moyenne des notes obtenues au cours de cette année d'études, tout étudiant de la Faculté est classé dans l'une des trois catégories suivantes. À noter que, pour obtenir un diplôme de fin d'études, une moyenne cumulative minimale de 2,0 est exigée.
 - Rendement satisfaisant:** L'étudiant qui présente une moyenne de session de 2,0 ou plus peut poursuivre ses études à la Faculté. L'étudiant inscrit au BA avec spécialisation qui présente une moyenne de 3,0 ou plus peut continuer dans son programme. Une moyenne minimale de 3,3 est exigée dans la spécialisation.
 - Rendement marginal:** L'étudiant qui présente une moyenne entre 1,7 et 1,9 inclusivement sera placé en probation et sera informé que s'il n'a pas satisfait aux exigences de la probation, il devra abandonner le programme.
 - Rendement insatisfaisant:** L'étudiant qui présente une moyenne de 1,6 ou moins devra abandonner son programme. Il ne pourra normalement se réinscrire (et cela à titre probatoire) qu'après un délai d'un an et seulement après demande de réadmission.
- Probation:** L'étudiant autorisé à poursuivre son programme à titre probatoire pour des raisons académiques, ou après avoir été invité à se retirer de l'Université, doit pouvoir fournir la preuve de sa capacité à améliorer ses résultats. Il est tenu aux exigences suivantes:
 - S'inscrire à temps plein pendant la période d'Automne/Hiver et obtenir au moins ★18 avec une moyenne minimale de 2,0. D'autre part, l'étudiant doit rester conscient du fait que pour obtenir son diplôme de fin d'études, une moyenne cumulative minimale de 2,0 est exigée.
 - Aucun échec n'est autorisé.
 - Un étudiant en période probatoire ne peut pas s'inscrire aux cours EDU S.
 - L'incapacité à remplir ces conditions résultera normalement en une exclusion de la Faculté.
 - L'étudiant invité à se retirer et présentant une demande de réadmission doit inclure avec sa demande une recommandation de la part de «Student Counselling Services» ou du Vice-doyen aux affaires académiques.
- Programme Fresh Start:** Le programme Fresh Start est disponible aux étudiants des première et deuxième années qui obtiennent un rendement académique insatisfaisant, doivent se retirer du programme de premier cycle, ont une moyenne académique entre 1,3 et 1,6 et dont leur admission au programme est recommandée par leur faculté. Pour plus d'information, voir Fresh Start Program.

Note: Le programme Fresh Start n'est pas accessible aux étudiants du programme du BScIn (bilingue).

Collation des grades

- Pour obtenir un diplôme de fin d'études, une moyenne minimale de 2,0 est exigée.

Note: Pour obtenir un BA avec concentration, l'étudiant devra maintenir une moyenne minimale de 2,0 dans les ★120 attribuables au programme. Une moyenne minimale de 2,3 est exigée dans la concentration majeure.
- Pour obtenir un diplôme de BA avec spécialisation, l'étudiant devra maintenir une moyenne minimale de 3,0 dans les ★120 attribuables au programme. Une moyenne minimale de 3,3 est exigée dans la spécialisation.
- Pour obtenir un diplôme de BScIn (bilingue), l'étudiant devra maintenir une moyenne minimale de 2,0 dans les derniers ★60. (S'il faut, pour atteindre les ★60, inclure un autre semestre ou plus, les meilleurs résultats de ce semestre ou de ces semestres seront inclus. Les échecs ne sont pas inclus dans le calcul de la moyenne obtenue pour le diplôme de fin d'études.)
- Cours obligatoires:** Afin de recevoir le diplôme de la Faculté Saint-Jean, tout étudiant devra avoir réussi les cours suivants:
 - FRANC 322
 - Un cours de ★3 parmi Francophonies. (Voir la classification des cours à la Classification des cours).

Notes

- (a) et (b) au-dessus ne s'appliquent pas aux étudiants inscrits aux programmes du BSc (Voir Baccalauréat ès sciences) et du BSc (sciences

Academic Standing and Graduation

The following regulations shall apply to all students at Faculté Saint-Jean:

Academic Standing

- At the end of each academic year, (Fall/Winter) and according to the grade point average (GPA) of that academic year, students are placed in one of the three following categories: Note: a minimum grade point average (GPA) of 2.0 is required to obtain a degree.
 - Satisfactory standing:** Students who maintain a sessional GPA of 2.0 or more may continue their studies at Faculté Saint-Jean. Students registered in a BA Honors must maintain a sessional GPA of 3.0 or more to continue in their program. A minimum GPA of 3.3 is required in the specialization.
 - Marginal standing:** Students who receive a GPA of 1.7 to 1.9 inclusive will be placed on academic probation and warned that if they have not met the requirements of the probation, they must withdraw from the program.
 - Unsatisfactory standing:** Students who receive a GPA of 1.6 or less will be required to withdraw from the program. Such students may apply for readmission, although normally at least one year must elapse before readmission will be granted (on a probationary basis).
- Probation:** Students who are authorized to continue their studies on probation for academic reasons or who are readmitted after being required to withdraw from the University must demonstrate ability to meet promotion standards and would be bound by the following requirements:
 - Register as a full-time student during the Fall/Winter and complete at least ★18 with a minimum GPA of 2.0. Students should be aware, on the other hand, that a GPA of 2.0 is required to obtain a degree.
 - No failing grades are permitted.
 - Registration in EDU S courses will not be permitted while students are on probation.
 - Failure to meet these conditions will normally result in a permanent dismissal from the Faculté.
 - Students who have been required to withdraw and who are applying for readmission shall attach to their application a recommendation from Student Counselling Services or from the Associate Dean (Academic).
- Fresh Start Program:** The Fresh Start Program is open to first and second year students in participating Faculties who are assigned unsatisfactory academic standing, are required to withdraw, have a grade point average between 1.3 and 1.6 and are recommended for admission to this program by their Faculty. For further information, see Fresh Start Program.

Note: The Fresh Start program is not open to students in the BScN (Bilingual) program.

Graduation

- A minimum grade point average (GPA) of 2.0 is required to obtain a degree.

Note: To obtain a BA, students must maintain a minimum GPA of 2.0 in ★120 applicable to the program. A minimum GPA of 2.3 is required in the major concentration.
- To obtain a BA Honors, students must maintain a minimum GPA of 3.0 in the ★120 applicable to the program. A minimum GPA of 3.3 is required in the specialization.
- To obtain a BScN (Bilingual) degree, students must maintain a minimum GPA of 2.0 on the last ★60. (If ★60 requires including another term or terms, the best results from this term or terms are included. Failing results are not included in the calculation of the graduation GPA.)
- Compulsory Courses:** To obtain a degree from Faculté Saint-Jean, students must have successfully completed the following courses:
 - FRANC 322
 - ★3 selected from courses with a Francophonies content. (See Classification of Courses)

Notes

- (a) and (b) above do not apply to students registered in the BSc (see Degree of Bachelor of Science), BSc (Environmental and Conservation Sciences

- de l'environnement et de la conservation, bilingue) (Voir Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation-bilingue)).
2. (b). au-dessus ne s'applique pas aux étudiants inscrits au programme du BSclnf (bilingue). Voir Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue).
 3. **Mentions d'honneur:** La Faculté Saint-Jean accorde les mentions d'honneur suivantes:
 - a. les étudiants qui terminent leur année d'étude avec une moyenne minimale de 3, 5 dans un minimum de ★24 durant les trimestres Automne/Hiver recevront la mention «First-Class». Les étudiants qui complètent seulement un trimestre Automne ou Hiver avec un minimum de ★12 et une moyenne minimale de 3, 5, seront considérés pour «First-Class».
 - b. les étudiants qui terminent leur année d'étude avec une moyenne minimale de 3, 7 dans un minimum de ★24 durant les trimestres Automne/Hiver recevront la mention «Dean's List». Les étudiants qui complètent seulement un trimestre Automne ou Hiver avec un minimum de ★12 et une moyenne minimale de 3, 7, seront considérés pour «Dean's List».
 - c. les étudiants qui obtiennent une moyenne minimale de 3,5 dans les ★60 derniers attribuables au programme et qui complètent ★24 ou plus dans chacun des trimestres Automne et Hiver des deux dernières années auront droit à la mention «With Distinction». Les étudiants dans le programme du BSclnf (bilingue) qui obtiennent une moyenne minimale de 3,5 dans les ★60 derniers attribuables au programme et n'ayant aucun échec dans l'ensemble du programme auront droit à la mention «With Distinction». Les cours sans notes finales mais donnant droit à des crédits n'entreront pas en ligne de compte. La moyenne sera calculée d'après le nombre de cours notés.
 4. **Session supplémentaire:** L'étudiant ayant déjà complété le nombre de crédits requis pour l'obtention du diplôme avec une moyenne inférieure à 2,0, sera autorisé à poursuivre ses études pendant un trimestre d'hiver supplémentaire. Si, après cette période, la moyenne est toujours inférieure à 2,0, l'étudiant devra se retirer.
 5. **Demande de remise du diplôme:** Durant sa dernière année d'études, l'étudiant doit faire demande par Bear Tracks (<https://www.beartracks.ualberta.ca>) pour être inclus comme finissant à la collation des grades au plus tard le 1er septembre pour la collation des grades de l'automne, ou le 1er février pour la collation des grades du printemps.
- Bilingual) (see Bachelor of Science (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual)).
2. (b) above does not apply to students registered in the BScN (Bilingual) program (see Bachelor of Science in Nursing (Bilingual)).
 3. **Honors Mention:** Faculté Saint-Jean grants the following honors notations:
 - a. Students who complete their academic year with a GPA of 3.5 in a minimum of ★24 during Fall/Winter shall be awarded "First-Class" standing. Students who attend only one term of Fall//Winter are eligible if they complete at least ★12 with a minimum GPA of 3.5.
 - b. Students who complete their academic year with a grade point average of 3.7 in a minimum of ★24 during Fall/Winter shall be commended to the "Dean's List". Students who attend only one term of Fall//Winter are eligible if they complete at least ★12 with a minimum GPA of 3.7.
 - c. Students who obtain a grade point average of at least 3.5 in the last ★60 applicable to their program and who complete ★24 or more in each Fall/Winter term of the last 2 years will be entitled to the notation "With Distinction." Students in the BScN (Bilingual) program who obtain a grade point average of 3.5 in the last ★60 applicable to their program and who have no failing grades throughout the program will be entitled to the notation "With Distinction". Courses without final marks, which entitle students to credits, will not be taken into account. The grade point average will be calculated on the basis of the number of courses for which a mark is granted.
 4. **Supplemental Session:** Students who have completed the number of units of course weight required for their degree with a GPA of less than 2.0 will be authorized to continue their studies during one further Winter Term. If, after this period, their GPA is still less than 2.0, they will be required to withdraw.
 5. **Application for Graduation:** During their final year, all students must apply for graduation on Bear Tracks (<https://www.beartracks.ualberta.ca>) by September 1 for Fall Convocation or by February 1 for Spring Convocation.

Réexamen

Les règlements et les procédures pour les réexamens sont décrits à la Reexaminations de l'annuaire de l'Université. Les étudiants qui désirent obtenir l'information en français devraient consulter le Bureau des admissions de la Faculté Saint-Jean.

Appels et griefs

La Faculté a deux Comités par lesquels les différends entre les étudiants et un membre de la Faculté Saint-Jean peuvent être résolus: le Comité pour la révision de notes, pour des griefs au sujet des notes, et le Comité des appels, pour toute autre question d'ordre académique. Les étudiants peuvent obtenir les politiques et les procédures de ces deux Comités au Bureau des admissions de la Faculté.

La démarche informelle

Le Comité pour la révision des notes et le Comité des appels n'entreprendront aucune action formelle avant d'avoir l'assurance que l'étudiant a essayé de résoudre son problème par tous les moyens qu'il a à sa disposition, c'est-à-dire de façon informelle. Aussi,

1. s'il s'agit d'une note ou d'un problème avec l'un des professeurs, l'étudiant essaiera d'abord de régler son grief avec le professeur concerné;
2. si le professeur n'accède pas à sa demande, ou si la question n'est pas du ressort de ce professeur, l'étudiant en discutera avec le responsable de la section appropriée (Arts, Sciences, Pédagogie). L'étudiant du BEd/BSc discutera du problème avec le responsable de la section Pédagogie, lequel en discutera avec le responsable de la section Sciences, et les deux tenteront de régler le problème;
3. si le responsable de la section ne résout pas la question à la satisfaction de l'étudiant, ce dernier pourra s'adresser au Vice-doyen aux affaires académiques;
4. si l'étudiant demeure insatisfait du résultat de ses discussions avec les personnes mentionnées ci-dessus, il sera avisé par le Vice-doyen aux affaires académiques de son droit de faire une demande ou un appel formel.

Reexamen

Policy and procedures for reexaminations are detailed in Reexaminations of the University Calendar. For those students requesting this information in French, please consult the Office of Admissions at Faculté Saint-Jean.

Appeals and Grievances

The Faculty has established two committees through which disagreements between students and staff from Faculté Saint-Jean can be resolved: the Grade Review Committee for grade grievances, and the Appeals Committee for other academic matters. Students may obtain the policies and procedures of the two committees from the Office of Admissions at the Faculté.

Informal Procedures

The Grade Review Committee and the Appeals Committee will undertake no formal action until it has the assurance that students have already used all normal means at their disposal to resolve the problem informally, such as:

1. In the case of a grade grievance or a problem with a professor, the student will first try to resolve the problem with the professor concerned.
2. If the professor does not comply with the student's request, or if the question does not fall within the professor's competence, the student will then refer the problem to the Head of the section concerned (Arts, Sciences, Pédagogie). Students from the combined BEd/BSc program will refer the problem to the Head of the section of Pédagogie, who will consult the Head of the section of Sciences, and both will try to resolve the problem.
3. If the Head of the section does not resolve the question to the student's satisfaction, the latter may then refer to the Associate Dean (Academic).
4. If students are still unsatisfied with the results of the above mentioned proceedings, they will be notified by the Associate Dean (Academic) of their right to make a formal request or appeal.

La démarche formelle

L'étudiant qui demeure insatisfait, après avoir complété la démarche informelle, pourra faire une demande formelle au Comité pour la révision de notes, s'il s'agit d'une note, ou un appel formel au Comité des appels, s'il s'agit d'un problème d'ordre académique.

La décision du Comité pour la révision de notes est finale. Si la décision du Comité des Appels de la Faculté n'est pas acceptée par l'étudiant, l'étudiant a le droit de faire appel au «GFC Academic Appeals Committee.» (Voir Appeals and Grievances)

Conseillers d'étude

Le Bureau des Services aux étudiants assure le service de conseiller d'étude pour aider les étudiants dans la planification de leur programme. Les débutants sont invités à rencontrer leur conseiller avant le début de l'année universitaire. Les étudiants déjà inscrits sont censés rencontrer le conseiller durant la période d'inscription, à la fin de l'année universitaire. Les étudiants qui rencontrent des problèmes spéciaux consulteront directement le Vice-doyen aux affaires académiques.

Il incombe à l'étudiant de bien connaître les règlements ainsi que les exigences académiques du diplôme. Toute exception au règlement doit revêtir la signature du Vice-doyen aux affaires académiques. Une copie de l'autorisation est remise à l'étudiant et une autre est gardée dans son dossier.

D'autre part, les professeurs de la Faculté sont disponibles pour consultation sur toute question qui a trait à une discipline ou une profession particulière.

Déclaration d'équité de l'université dans les affaires étudiantes.

L'université reconnaît la diversité de la population canadienne et l'obligation d'être accessible à tous les secteurs de la société. Par conséquent, l'université encourage la diversité et accueille les candidatures de toutes les personnes qualifiées incluant les femmes, les membres des minorités visibles, les Premières Nations, Métis et Inuit, les personnes handicapées et les personnes de minorités sexuelles ou de genre. Le calendrier de l'université utilisera un langage inclusif de genre, lorsqu'il s'agit des membres de la communauté universitaire. De cette façon, ceci démontre l'engagement de l'université à accommoder et améliorer la représentativité de ses diverses communautés.

La Loi sur les droits de la personne de l'Alberta (Alberta Human Rights Act) interdit la discrimination contre toute personne à cause de sa race, religion, croyance, couleur, genre, identité de genre, expression de genre, handicap physique, handicap mental, ascendance, lieu d'origine, statut matrimonial, source de revenu, statut familial ou orientation sexuelle, sauf si la distinction peut être démontrée comme raisonnable et justifiable dans les circonstances. L'Université de l'Alberta se conforme à la Loi lorsqu'elle considère les étudiants pour l'admission, la promotion et l'obtention du diplôme. De son propre gré, l'Université de l'Alberta ne fait pas de discrimination fondée sur la croyance politique.

Sous réserve des limites établies dans la Loi sur les droits de la personne de l'Alberta, l'Université de l'Alberta affirme son droit de déterminer les critères par lesquels les candidat(es) sont accepté(es) dans la communauté de l'université. Les individus cherchant à être admis ou à poursuivre leurs études dans un programme académique doivent rencontrer les qualifications et standards de performance établis par les corps de gouvernance de l'université.

Formal Procedures

Students who are still unsatisfied, after completing the informal procedures, may submit a formal request to the Grade Review Committee, in the case of a grade grievance, or a formal appeal to the Appeals Committee, in the case of a problem of an academic nature.

The decision of the Grade Review Committee is final. If the decision of the Appeals Committee is not satisfactory, students have the right to appeal to the GFC Academic Appeals Committee. (See Appeals and Grievances.)

Academic Advising

The Office of Students Services provides academic advising to assist students in program planning. All new students are encouraged to have an interview with the academic adviser prior to the beginning of the academic year. Students currently enrolled may consult with the adviser at the time of registration near the end of the academic year. Students with special problems may schedule interviews with the Associate Dean (Academic).

It is the student's responsibility to be acquainted with all rules and regulations and to meet the requirements for the degree as outlined. Any exceptions to the requirements must be approved by the Associate Dean (Academic) in writing with one copy to be placed in the student's file and one to be given to the student.

On the other hand, faculty members are available for consultation on any question relating to a discipline or a particular profession.

Renseignements généraux

Les programmes

La Faculté Saint-Jean offre les programmes suivants:

- Baccalauréat ès arts
- Baccalauréat ès arts (avec spécialisation)
- Baccalauréat ès arts (après un premier diplôme)
- Baccalauréat en administration des affaires (bilingue)
- Baccalauréat en éducation (élémentaire)
- Baccalauréat en éducation (secondaire)
- Baccalauréat en éducation (après un premier diplôme)
- Baccalauréat en éducation/Baccalauréat ès sciences

General Information

Programs

Faculté Saint-Jean offers the following programs:

- Bachelor of Arts
- Bachelor of Arts (Honors)
- Bachelor of Arts (After Degree)
- Bachelor of Commerce (Bilingual)
- Bachelor of Education (Elementary)
- Bachelor of Education (Secondary)
- Bachelor of Education (After Degree)
- Bachelor of Education/Bachelor of Science

Baccalauréat ès sciences (général)
 Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation–bilingue)
 Baccalauréat ès sciences en génie
 Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue)
 Diplômes de perfectionnement en éducation
 Maîtrise ès arts en études canadiennes
 Maîtrise ès sciences de l'éducation

Bachelor of Science (General)
 Bachelor of Science (Environmental and Conservation Sciences–Bilingual)
 Bachelor of Science in Engineering
 Bachelor of Science in Nursing (Bilingual)
 Diploma programs in Education
 Master of Arts in Etudes Canadiennes
 Master of Education

Cours de français

Tout étudiant à l'exception des étudiants du BEd/AD (voir Baccalauréat en Éducation), du BSc (voir Baccalauréat ès sciences) et du BSc (sciences de l'environnement et de la conservation, bilingue) (voir Le programme), doit réussir un minimum de ★9 de français (FRANC), incluant le FRANC 322. Les étudiants du BSclnf (bilingue) devraient consulter les Séquence des cours.

L'objectif des cours de français langue consiste à amener l'étudiant à s'exprimer clairement et correctement dans des situations courantes de la vie personnelle et professionnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit. Le contexte francophone interculturel unique que constitue la Faculté Saint-Jean offre un environnement propice à un tel développement linguistique.

Le cours FRANC 322, obligatoire pour tous, (à l'exception des étudiants du BSc, du BSc (science de l'environnement et de la conservation, bilingue) et du BSclnf, bilingue) présuppose la maîtrise de la langue aux plans grammatical, syntaxique et lexical. C'est de la responsabilité de l'étudiant d'avoir acquis cette maîtrise. Pour l'aider à ce faire, la Faculté Saint-Jean offre des cours langue et de linguistique françaises (p. ex., FRANC 116, FRANC 117, FRANC 213, FRANC 216, FRANC 226, LINGQ 200) et l'accès au Centre d'écriture. Afin d'assurer que l'étudiant ait acquis les compétences linguistiques nécessaires, les cours FRANC 226 ou FRANC 227 sont les préalables du FRANC 322. Le Vice-doyen aux affaires académiques peut accorder des exemptions à ce cours.

BA après un premier diplôme

Un étudiant qui détient un premier diplôme, autre que le BA, peut être admis au BA de la Faculté Saint-Jean. Toutes les exigences mentionnées aux Conditions de résidence et Baccalauréat ès arts doivent être satisfaites.

Maîtrise en sciences de l'éducation – Études en langue et culture

Renseignements généraux

La Faculté Saint-Jean offre un programme de maîtrise en sciences de l'éducation. Le programme multidisciplinaire en langue et culture intègre plusieurs disciplines avec les théories et les pratiques des sciences de l'éducation. Le programme reflète le caractère unique de la Faculté et permet aux étudiants de poursuivre leurs études en français au niveau de la maîtrise. Le programme est conçu pour des personnes qui oeuvrent dans les milieux d'éducation. Le programme veut former des enseignants et des enseignantes maîtres, des spécialistes dans les domaines de l'éducation en immersion et de l'éducation francophone et des professionnels qui peuvent exercer un véritable rôle de leader dans leur milieu scolaire.

Les candidats devraient consulter la Coordinatrice du programme des études supérieures de la Faculté Saint-Jean pour obtenir plus de détails, ou Graduate Programs (Faculty of Graduate Studies and Research) de l'annuaire de l'université, sous Faculté Saint-Jean.

Maîtrise en arts en études canadiennes

Renseignements généraux

La Faculté Saint-Jean offre un programme de maîtrise en arts en études canadiennes. Ce programme propose une étude multidisciplinaire et interdisciplinaire du Canada, incluant l'étude des francophonies canadiennes. Il s'intéresse en

The BA After Another Undergraduate Degree

Students who have completed an undergraduate degree other than a Bachelor of Arts, may be admitted to the BA at Faculté Saint-Jean. All requirements detailed in Residence and Degrees of Bachelor of Arts are to be met.

French Courses

All students, except those registered in the BEd/AD (see Programs), BSc (see Degree of Bachelor of Science) and BSc (Environmental and Conservation Sciences - Bilingual) (see The program) must complete a minimum of ★9 of French (FRANC), including FRANC 322. Students in the BScN (Bilingual) program should consult Course sequence.

The objective of French language courses is to help the student speak and write clearly and correctly in situations that arise in everyday personal or professional life. The unique intercultural context that is Faculté Saint-Jean provides an ideal environment for such linguistic development.

FRANC 322, mandatory for all students (except for the students in the BSc, BSc (Environment and Conservation-bilingual) and BScN-bilingual), presupposes a strong command of all aspects of French (grammatically, syntactically and lexically). It is the student's responsibility to acquire such command of the language. To achieve this goal, Faculté Saint-Jean offers French language and linguistics courses (e.g., FRANC 116, FRANC 117, FRANC 213, FRANC 216, FRANC 226, LINGQ 200), and provides access to a French help centre. In order to ensure that students have achieved this goal, FRANC 226 or FRANC 227 are prerequisites for FRANC 322. The Office of the Associate Dean (Academic) may grant an exemption for this course.

Master of Education – Educational Studies in Language and Culture

General Information

Faculté Saint-Jean offers a Master of Education degree specializing in educational studies in language and culture. This multidisciplinary program recognizes the uniqueness of the Faculté and enables students to pursue studies in French at the Master's level. The Master of Education program is oriented to the school milieu and its instructional program is designed to develop competencies as master teachers, specialists in the field of Immersion and Francophone education, and educators who are prepared to assume a leadership role in their educational milieu.

Prospective students should consult the Graduate Program Coordinator for further information or the University Calendar, Graduate Programs Faculty of Graduate Studies and Research under Faculté Saint-Jean.

Master of Arts in Etudes Canadiennes

General Information

Faculté Saint-Jean offers a Master of Arts degree specializing in études canadiennes. This program proposes a multidisciplinary and interdisciplinary study of Canada, including the study of Canada's fran-

particulier à la culture et aux institutions en relation avec les conflits sociopolitiques et les contextes historiques et sociaux. Les orientations du programme incluent les nationalismes, les régionalismes et la mondialisation; les relations économie, société et Etat; et les relations d'identités/différences, de sexe/genre, race, langue et classes.

Les candidats devraient consulter soit le directeur du Centre d'études canadiennes à la Faculté Saint-Jean, soit la Graduate Programs de l'annuaire de l'université.

Options

Le terme «option» désigne un cours qu'un étudiant peut choisir librement s'il a réussi les préalable(s). Le terme «approved option» désigne une option autorisée par le département qui dirige le programme de l'étudiant.

Les cours

Renseignements généraux

À la Faculté Saint-Jean, à l'exception des cours d'anglais, les cours sont enseignés en français.

Description des cours

Les signes et chiffres suivants sont utilisés dans la description des cours:

- ★ - Ce signe indique la valeur du cours et le chiffre suivant (nombre de crédits) sert au calcul de la moyenne. Normalement, le cours d'une année académique ou cours complet est suivi du chiffre ★6, le cours offert sur un semestre du chiffre ★3 et certains cours offerts sur une période de 6 semaines sont suivis du chiffre ★1,5.
- fi - ce signe indique l'index des frais et est utilisé pour calculer les frais de scolarité dans chacun des cours. (Voir Fees Payment Guide)
- (x semestre, X-X-X) - Ces chiffres placés entre parenthèses indiquent quand le cours est offert ainsi que le nombre d'heures d'enseignement par semaine. Le premier chiffre indique les heures de cours, le deuxième les heures de séminaire(s), les heures de démonstration (d), les heures de clinique (c) ou les heures de laboratoire combinées avec un cours (L). Le troisième chiffre indique les heures de laboratoire.

Cours à inscriptions limitées: Dans certains cours, l'effectif des classes doit être réduit pour des raisons académiques. Ces cours figureront dans l'horaire sous le titre «cours à inscriptions limitées.» Si le nombre d'inscriptions pour un tel cours est trop grand, les étudiants dont le programme n'exige pas ledit cours devront annuler leur inscription.

Exigences physiques de certains cours universitaires

L'Université se doit de pourvoir à l'éducation de tout étudiant académiquement qualifié et offre des services spéciaux aux étudiants handicapés.

Cependant, certains cours demandent un niveau de compétence ou d'habileté physique afin d'atteindre les objectifs académiques. En cas de doute, prière de se renseigner auprès du département concerné et du coordonnateur de «Services for Students with Disabilities.»

Les étudiants peuvent se voir refuser la permission de s'inscrire aux cours offerts hors-campus étant donné qu'il est souvent impossible d'offrir les services d'aide nécessaires.

Cours offerts

Le fait que la description d'un cours figure dans cet annuaire n'implique pas nécessairement que ce cours sera offert pendant la session académique à venir. Toute information relative aux cours qui seront donnés, aux noms des professeurs qui les assureront, ou à tout autre détail, sera fournie par le Bureau du Vice-doyen aux affaires académiques de la Faculté.

La description des cours de la Faculté Saint-Jean se trouve à la Course Listings sous les titres suivants:

- Administration (ADMI)
- Anatomie (ANATE)

cophonies. Emphasis is placed on culture and institutions in relation to socio-political conflicts and historical and social contexts. The program explores nationalism, regionalism and globalization; economy, society and state; and relations of identities/differences, sex/gender, race, language and class.

Prospective students should consult either the Director of the Centre d'études canadiennes at Faculté Saint-Jean or Graduate Programs of the University Calendar.

Options

The term "option" means a course freely chosen by students provided they have successfully completed the prerequisite(s). The term "approved option" means an option approved by the department directing the program of the student concerned.

Courses

General Information

At Faculté Saint-Jean, all courses, except English courses, are taught in French.

Course Description

The following symbol and numbers are used in the course description:

- ★ - This symbol stands for units of course weight and the accompanying number is used in computing grade point averages. Normally an ordinary full-session course is weighted ★6, a single-term course ★3 and some courses offered over a six week period are weighted ★1.5.
- fi - Stands for "Fee Index" and is the value used to calculate the instructional fees for each course. (See Fees Payment Guide.)
- (x term, X-X-X) - The figures enclosed in parentheses give information on when the course is offered and the hours of instruction per week. The first position indicates lecture hours, the second seminar hours (s), demonstration (d), clinic (c), or lecture-laboratory hours (L), the third position indicates laboratory hours.

Restricted Enrolment Courses: Classes in some courses must for academic reasons be restricted in size. Such courses will be labelled "restricted enrolment" courses in the timetable. If such a course is found to be over subscribed, students whose programs do not require that course may be required to delete it from their registration.

Physical Requirements for University Courses

The University has a commitment to the education of all academically qualified students and special services are frequently provided on campus to assist students with disabilities.

Nevertheless, some courses make certain unavoidable demands on students, with respect to the possession of a certain level of physical skill or ability, if the academic objectives of the course are to be realized. In case of doubt, students are advised to contact the Department concerned and the Coordinator of Services for Students with Disabilities.

Since support services cannot be guaranteed for all off-campus courses, instructors may be obliged to refuse registration in such courses.

Course Availability

The appearance of a course description, in this Calendar, does not constitute any guarantee that the course will be offered in the forthcoming session. Information as to which courses will be offered, the names of the instructors, and all further details must be sought from the office of the Associate Dean (Academic).

Faculté Saint-Jean courses can be found in Course Listings, under the following subject headings:

- Administration (ADMI)
- Anatomie (ANATE)

Andragogie (ANDR)
 Anglais (ANGL)
 Anglais langue seconde (ALS)
 Anthropologie (ANTHE)
 Art dramatique (ADRAM)
 Art de la scène (ARTSC)
 Biochimie (BIOCH)
 Biologie (BIOLE)
 Botanique (BOTQ)
 Chimie (CHIM)
 Économie (ECON)
 Éducation - Fondements (EDU F)
 Éducation - Méthodologie et Curriculum (EDU M)
 Éducation - Psychologie de l'éducation (EDU P)
 Éducation - Stages (EDU S)
 Enseignement pratique (ENPRQ)
 Espagnol (ESPA)
 Études canadiennes (ETCAN)
 Études interdisciplinaires (ETIN)
 Études de la religion (ET RE)
 Famille (FA MI)
 Français (FRANC)
 Français pour éducateur (trice) (FR ED)
 Histoire (HISTE)
 Humanités (HUME)
 Immunologie (IMINE)
 Informatique (INFOR)
 Linguistique (LINGQ)
 Maîtrise en sciences de l'éducation (M EDU)
 Mathématiques (MATHQ)
 Microbiologie (MICRE)
 Musique (MUSIQ)
 Philosophie (PHILE)
 Physiologie (PHYSE)
 Physique (PHYSQ)
 Psychologie (PSYCE)
 Science politique (SC PO)
 Sciences de la terre et de l'atmosphère (SCTA)
 Sciences sociales (SCSOC)
 Sciences sociopolitiques (SCSP)
 Sociologie (SOCIE)
 Statistique (STATQ)

Andragogie (ANDR)
 Anglais (ANGL)
 Anglais langue seconde (ALS)
 Anthropologie (ANTHE)
 Art dramatique (ADRAM)
 Art de la scène (ARTSC)
 Biochimie (BIOCH)
 Biologie (BIOLE)
 Botanique (BOTQ)
 Chimie (CHIM)
 Économie (ECON)
 Éducation - Fondements (EDU F)
 Éducation - Méthodologie et Curriculum (EDU M)
 Éducation - Psychologie de l'éducation (EDU P)
 Éducation - Stages (EDU S)
 Enseignement pratique (ENPRQ)
 Espagnol (ESPA)
 Études canadiennes (ETCAN)
 Études interdisciplinaires (ETIN)
 Études de la religion (ET RE)

Français (FRANC)
 Français pour éducateur (trice) (FR ED)
 Histoire (HISTE)
 Humanités (HUME)
 Immunologie (IMINE)
 Informatique (INFOR)
 Linguistique (LINGQ)
 Maîtrise en sciences de l'éducation (M EDU)
 Mathématiques (MATHQ)
 Microbiologie (MICRE)
 Musique (MUSIQ)
 Philosophie (PHILE)
 Physiologie (PHYSE)
 Physique (PHYSQ)
 Psychologie (PSYCE)
 Science politique (SC PO)
 Sciences de la terre et de l'atmosphère (SCTA)
 Sciences sociales (SCSOC)
 Sciences sociopolitiques (SCSP)
 Sociologie (SOCIE)
 Statistique (STATQ)

Baccalauréat bilingue en Administration des affaires

Information générale

Le programme bilingue de quatre ans qui prépare au baccalauréat en administration des affaires repose sur la collaboration de la Faculté Saint-Jean et de la Faculty of Business. Ce programme unique au Canada permet aux étudiants d'obtenir un diplôme dans les deux langues officielles du Canada. Chacune des deux Facultés assure la prestation d'une moitié des cours. Le programme vise les objectifs suivants:

1. répondre au besoin des étudiants francophones et francophiles qui souhaitent préparer un diplôme d'administration des affaires en français en Alberta;
2. préparer des diplômés bilingues (français-anglais) à même d'affronter le milieu économique mondial concurrentiel;
3. donner à la University of Alberta un rôle d'avant-garde unique en Amérique du Nord et promouvoir son rayonnement;
4. attirer des étudiants du Canada francophone et d'autres pays du monde où le français occupe une place de choix.

Le programme est conçu pour permettre aux étudiants de suivre tous les cours de première année en français à la Faculté Saint-Jean (à l'exception de ANGL et ENGL, qui peuvent être suivis à la Faculté Saint-Jean ou à la Faculty of Arts). L'année suivante, les étudiants suivent les cours obligatoires de la Faculty of Business et s'inscrivent aux cours de français et aux cours facultatifs de la Faculté Saint-Jean. Les troisième et quatrième années, les étudiants suivent à la Faculty of Business les cours obligatoires qu'exige leur champ de spécialisa-

Bilingual Bachelor of Commerce

Description of Field

The four-year Bilingual Bachelor of Commerce degree is a collaborative effort between Faculté Saint-Jean and the Faculty of Business. This program, unique in Canada, offers students the opportunity to obtain a fully bilingual Business degree in Canada's two official languages. Students will complete half of their coursework at the Faculty of Business. The objectives of the program are as follows:

1. to respond to a need expressed by Francophone and Francophile students for coursework in French leading to a Bachelor of Commerce degree in Alberta;
2. to prepare bilingual (French English) graduates who will be competitive in a global economy;
3. to promote the University of Alberta as a leading University offering a unique degree in North America;
4. to attract students from French-speaking Canada and other countries in the world where French is a major language.

The program is set up so that students will take their coursework in Year 1 in French at the Faculté Saint-Jean (except for ANGL and ENGL, which can be taken either at Faculté Saint-Jean or in the Faculty of Arts). In Year 2, students will take the required core courses in business in the Faculty of Business and enrol in French language courses and free electives at Faculté Saint-Jean. In Years 3 and 4, students will continue in the Faculty of Business for required courses in their area of specialization. They will continue to take some free electives in

tion. Ils continuent à suivre certains cours facultatifs à la Faculté Saint-Jean. Certains cours (obligatoires et optionnels) d'administration des affaires pourront aussi être pris à la Faculté Saint-Jean pendant les deuxième, troisième et quatrième années. En général, les étudiants suivront ★54 à la Faculté Saint-Jean, à l'exclusion des ★6 ANGL et ENGL, et ★60 à la Faculty of Business. Les étudiants devront respecter la distribution de ★54/★6/★60, à moins de circonstances exceptionnelles. (Voir Readmission of Previous Students).

Le programme

Faculté Saint-Jean Tableau 7 Programmes généraux (BAA)

Année préprofessionnelle suivie à la Faculté Saint-Jean

Année 1

- ★6 ANGL OU ENGL
- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ECONE 102 - Introduction à la macro-économie
- MATHQ 114 OU
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I OU
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis
- ★6 à ★12 Français langue (voir Classification des cours et Cours de français)1
- ★0 à ★6 Option à la Faculté Saint-Jean

Année 2

- ADMI 311 - Introduction à la comptabilité
- ADMI 342 - Introduction au Commerce International
- BUS 201 - Introduction to Canadian Business
- FIN 301 - Introduction to Finance
- MARK 301 - Introduction to Marketing
- MGTSC 312 - Probability and Statistics for Business
- SMO 310 - Introduction to Management
- ★0 à ★3 Français langue (voir Classification des cours et Cours de français)1
- ★3 Option 2
- ★3 à ★6 Option à la Faculté Saint-Jean

Année 3

- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★15 à ★21 cours avancés d'administration des affaires3
- ★6 à ★12 Option à la Faculté Saint-Jean

Année 4

- ★21 à ★27 cours avancés d'administration des affaires3
- ★3 à ★9 Option à la Faculté Saint-Jean

Notes:

1. L'étudiant qui s'inscrit à la Faculté Saint-Jean est orienté dans les cours de français selon le programme d'études préalablement suivi (voir Cours de français).
2. Les options de l'année 2 doivent être choisies soigneusement en fonction du champ de spécialisation éventuelle de chaque étudiant. Dans la plupart des cas, il est judicieux d'entamer le programme de cours obligatoires pendant l'année 2. ADMI 322 (ACCTG 322) est recommandé pour la plupart des majeures.
3. Voir Courses in the Faculty of Business. Tous les étudiants qui préparent un baccalauréat bilingue d'administration des affaires sont censés choisir une matière parmi les champs de spécialisation offerts par la Faculty of Business. A cet égard, il leur est recommandé de se référer à Majors in Business de l'annuaire de l'Université pour choisir des options avancées d'administration des affaires qui conviennent à leur spécialisation. Certains cours offerts par la Faculty of Arts ou la Faculty of Science peuvent également répondre aux exigences du programme sanctionné par un baccalauréat bilingue d'administration des affaires. Un nombre maximal de ★42 options avancées d'administration des affaires est permis en troisième et quatrième années.

Faculté Saint-Jean. Some Business courses (core and electives) can also be taken at Faculté Saint-Jean in Years 2 to 4. Normally a student will complete ★54 at Faculté Saint-Jean, not counting the ★6 for ANGL and ENGL, and ★60 in the Faculty of Business. Only in exceptional circumstances will students be allowed to depart from the ★54/★6/★60 pattern. (See Readmission of Previous Students).

The program

Faculté Saint-Jean Tableau 7 Programmes généraux (BAA)

Année préprofessionnelle suivie à la Faculté Saint-Jean

Année 1

- ★6 ANGL ou ENGL
- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ECONE 102 - Introduction à la macro-économie
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire
- OU MATHQ 113
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I
- ★6 à ★12 Français langue (voir Classification of Courses et French Courses)1
- ★0 à ★6 Option à la Faculté Saint-Jean

Année 2

- ADMI 311 - Introduction à la comptabilité
- ADMI 342 - Introduction au Commerce International
- BUS 201 - Introduction to Canadian Business
- FIN 301 - Introduction to Finance
- MARK 301 - Introduction to Marketing
- MGTSC 312 - Probability and Statistics for Business
- SMO 310 - Introduction to Management
- ★0 à ★3 Français langue (voir Classification of Courses et French Courses)1
- ★3 Option 2
- ★3 à ★6 Option à la Faculté Saint-Jean

Année 3

- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★15 à ★21 cours avancés d'administration des affaires3
- ★6 à ★12 Option à la Faculté Saint-Jean

Année 4

- ★21 à ★27 cours avancés d'administration des affaires3
- ★3 à ★9 Option à la Faculté Saint-Jean

Notes:

1. L'étudiant qui s'inscrit à la Faculté Saint-Jean est orienté dans les cours de français selon le programme d'études préalablement suivi (voir French Courses). Dans certaines circonstances, l'étudiant est tenu de suivre le cours FRANC 231.
2. Les options de l'année 2 doivent être choisies soigneusement en fonction du champ de spécialisation éventuelle de chaque étudiant. Dans la plupart des cas, il est judicieux d'entamer le programme de cours obligatoires pendant l'année 2. ADMI 322 (ACCTG 322) est recommandé pour la plupart des majeures.
3. Voir Courses in the Faculty of Business. Tous les étudiants qui préparent un baccalauréat bilingue d'administration des affaires sont censés choisir une matière parmi les champs de spécialisation offerts par la Faculty of Business. A cet égard, il leur est recommandé de se référer à Majors in Business de l'annuaire de l'Université pour choisir des options avancées d'administration des affaires qui conviennent à leur spécialisation. Certains cours offerts par la Faculty of Arts ou la Faculty of Science peuvent également répondre aux exigences du programme sanctionné par un baccalauréat bilingue d'administration des affaires. Un nombre maximal de ★42 options avancées d'administration des affaires est permis en troisième et quatrième années.

Baccalauréat en Éducation

Renseignements généraux

Les deux programmes à la Faculté Saint-Jean préparent les étudiants à l'enseignement dans les écoles francophones et dans les programmes d'immersion. Les candidats ayant complété avec succès leurs années d'études obtiendront un Baccalauréat en Éducation et seront recommandés pour un Brevet d'enseignement temporaire (Interim Professional Certificate).

1. Un programme de 4 ans dans lequel sont normalement admissibles les étudiants qui ont complété une première année d'études universitaires. Il faut réussir ★120 pour compléter le programme. Les crédits de cette première année universitaire sont inclus dans les ★120.
2. Le programme de 2 ans (BE/AD) offert aux détenteurs d'un diplôme de premier cycle (BA, BSc ou autre) qui ont l'intention de se diriger vers l'enseignement. Il faut réussir ★60 pour compléter le programme.

Brevet d'enseignement: Depuis le 15 septembre 1990, toute personne qui présente une demande de brevet d'enseignement est soumise aux exigences suivantes:

Sauf avis contraire du Minister of Learning, le registraire de Alberta Learning refuse d'émettre un brevet d'enseignement:

1. à toute personne reconnue coupable d'un acte criminel relevant du code pénal; ou
2. à toute personne qui, de l'avis du registraire, ne devrait pas être autorisée à enseigner.

Les demandes de brevet d'enseignement doivent être adressées au registraire. Les modalités d'usage exigent que tout candidat indique s'il a été condamné pour acte criminel, ainsi que la nature, la date et le lieu de la condamnation, le cas échéant.

Le registraire refuse d'accorder un brevet d'enseignement à toute personne reconnue coupable d'un acte criminel. Le registraire peut refuser d'accorder un brevet d'enseignement à toute personne condamnée pour un acte criminel qui la rend inapte à l'enseignement scolaire ou pour toute autre raison. Les personnes faisant l'objet d'un refus peuvent faire appel auprès de la commission établie à cet effet par le ministre (Certification Appeal Committee). Les appels doivent être soumis par écrit dans les trente jours qui suivent la date à laquelle le registraire a fait part de sa décision à l'intéressé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de communiquer avec Alberta Learning Professional Development and Certification Branch au (780) 427-2045.

Enseignement pratique

L'obtention du DELF niveau « B2 fort » ou équivalent est une condition obligatoire d'admission aux stages pratiques (voir Tests de langue).

Les stages comportent normalement trois parties obligatoires. La première partie, le cours EDU F 200, comprend six demi-journées en salle de classe, généralement en cohorte avec d'autres étudiants, dans le but de présenter à l'étudiant le contexte scolaire francophone ou immersion. Le cours comprend aussi une série de séminaires et présentations thématiques à la Saint-Jean.

Les deuxième et troisième parties, stages I et II, comprennent treize semaines d'expérience pratique en milieu scolaire.

Normalement, les trois parties doivent être complétées à la Faculté Saint-Jean. L'étudiant inscrit aux stages I et II doit être prêt à accepter un placement à l'extérieur de la ville d'Edmonton. Un placement dans la région métropole de la ville d'Edmonton peut nécessiter un déplacement allant jusqu'à un maximum de 75 kilomètres de la Faculté Saint-Jean. Pour les étudiants hors de la province de l'Alberta, il est possible de compléter un des Stage I ou Stage II dans leur province de résidence.

Programmes

Le programme en éducation de quatre ans offert au Campus Saint Jean permet aux étudiants de développer les compétences requises pour enseigner dans les écoles en milieu d'immersion française et/ou en milieu francophone. Les étudiants ont aussi la possibilité de suivre des cours avec une composante portant sur «Community Service-Learning (CSL)». Cette option peut leur permettre d'obtenir un certificat en CSL à la fin de leur programme.

Degree of Bachelor of Education

General Information

The two programs at Faculté Saint-Jean prepare teachers to work in francophone schools and in French immersion programs. Students having successfully completed their studies will obtain a BEd and will be recommended for the Interim Professional Certificate.

1. The 4-year program to students meeting admission requirements normally after completion of first-year university studies. The program consists of ★120. Credits from the first year of university are included in the ★120.
2. The 2-year program (BE/AD) to holders of approved undergraduate degrees (BA, BSc or other). The program consists of ★60.

Teaching Certificate: Beginning September 15, 1990 all persons applying for certification as a teacher in Alberta will be subject to the following restriction on eligibility:

Except where the Minister of Learning decides otherwise, the Registrar for Alberta Learning shall not issue a teaching certificate to:

1. a person who has been convicted of an indictable offence under the Criminal Code; or
2. a person whom the Registrar has reason to believe should not be issued a certificate.

Applications for a teaching certificate shall be directed to the Registrar. As part of the application process, applicants will be asked whether they possess a criminal conviction. If the response is yes, the nature of the conviction and when and where they were convicted must be detailed.

The Registrar shall refuse to issue a teaching certificate to any applicant possessing an indictable criminal conviction. The Registrar may refuse to issue a teaching certificate to an applicant possessing a criminal conviction of a nature deemed unsuitable for teaching children or for any other reason. Applicants may appeal the decision of the Registrar to a Certification Appeal Committee established by the Minister. Appeals must be made in writing within 30 days of being advised of the Registrar's decision to not issue a certificate.

For additional information please contact Alberta Learning Professional Development and Certification Branch at (780) 427-2045.

Field Experiences

Achieving the DELF level "B2 strong" or equivalent is a mandatory requirement for admission to field experiences (see Language test).

The field experiences comprise three compulsory parts. The first part, EDU F 200, includes six half-days in the classroom, usually in a group with other students to introduce the student to the Francophone or immersion context. The course also includes a series of seminars and thematic presentations at Faculté Saint-Jean. The second and third parts, "Stages I and II," consist of 13 weeks of practical experience in a school environment.

Normally the three compulsory parts must be completed at Faculté Saint-Jean. Students registered in "Stages I and II" may be required to complete their practicum outside of Edmonton.

A field placement in the Edmonton metropolitan area may require travel up to a maximum of 75 kilometers from the Faculté Saint-Jean. Students outside the province of Alberta may complete a Stage I or II course in their province of residence.

Programs

The four-year Education Program offered at Campus Saint-Jean allows students to develop the competencies necessary for teaching in French immersion and/or Francophone schools. Students also have the opportunity to take courses with a Community-Service Learning (CSL) component and this option can allow them to obtain a CSL certificate at the end of their program.

I. Élémentaire

Spécialisation: Généraliste

Mineures en éducation (élémentaire)

Le programme BEd élémentaire offre un choix de 5 mineures. Les étudiants doivent choisir une des mineures parmi les domaines suivants: Beaux-arts, Éducation musicale, Éducation physique, Humanités et Inclusion scolaire.

Beaux-arts

- ★9 parmi ART DRAMATIQUE, MUSIQ

★6 parmi

- EDU M 317 - Initiation à la création artistique en milieu scolaire
- EDU M 323 - Éducation musicale selon les méthodes actives actuelles: maternelle à 3e année
- EDU M 324 - Éducation musicale selon les méthodes actives actuelles: 4e à 6e année
- EDU M 360 - L'art dramatique comme outil pédagogique

Éducation musicale

- MUSIQ 103 - Apprendre la musique et apprendre par la musique
- MUSIQ 210 - Formation Musicale I
- MUSIQ 211 - Formation Musicale II
- EDU M 323 - Éducation musicale selon les méthodes actives actuelles: maternelle à 3e année
- EDU M 324 - Éducation musicale selon les méthodes actives actuelles: 4e à 6e année

Éducation physique

- EDU M 315 - Enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire
- ★12 parmi DANSE, HE ED, KIN, PAC, PERLS

Humanités

- EDU M 459 - Actualité et Média
- ★12 parmi Anthropologie, ETCAN, Histoire, Sciences politiques, Sciences sociales, Sociologie

Inclusion scolaire

- EDU P 444 - Interventions auprès des élèves ayant de difficultés d'apprentissage
- EDU P 445 - Interventions auprès des élèves ayant des difficultés de comportement

★9 parmi

- EDU P 245 - Interactions sociales et communication
- Psychologie
- Psychologie de l'éducation

Faculté Saint-Jean Tableau 2 Élémentaire

Exigences du programme BEd Élémentaire

Année 1

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 236 - Contexte des écoles francophones en milieu minoritaire et des écoles d'immersion
- ★3 Anglais
- ★6 Français (voir note 1)
- ★3 Mathématiques ou statistiques (voir note 2)
- ★3 Sciences
- ★3 Sciences sociales
- ★3 Option libre

Année 2

- EDU F 235 - École et société
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 242 - Introduction au développement de l'enfant
- ★9 Mineure
- ★6 Option en Éducation
- ★3 Option libre

I. Elementary

Specialization: Generalist

Minors in Elementary Education

The BEd Elementary program offers a choice of five minors. Students must choose one of the following minor subject areas: Fine Arts, Humanities, Inclusive Education, Music Education and Physical Education.

Fine Arts

- ★9 chosen from ART DRAMATIQUE, MUSIQ

★6 chosen from

- EDU M 317 - Initiation à la création artistique en milieu scolaire
- EDU M 323 - Éducation musicale selon les méthodes actives actuelles: maternelle à 3e année
- EDU M 324 - Éducation musicale selon les méthodes actives actuelles: 4e à 6e année
- EDU M 360 - L'art dramatique comme outil pédagogique

Humanities

- EDU M 459 - Actualité et Média
- ★12 chosen from Anthropologie, ETCAN, Histoire, Sciences Politiques, Sciences Sociales, Sociologie

Inclusive Education

- EDU P 444 - Interventions auprès des élèves ayant de difficultés d'apprentissage
- EDU P 445 - Interventions auprès des élèves ayant des difficultés de comportement

★9 chosen from

- EDU P 245 - Interactions sociales et communication
- Psychologie, Psychologie de l'éducation

Music Education

- MUSIQ 103 - Apprendre la musique et apprendre par la musique
- MUSIQ 210 - Formation Musicale I
- MUSIQ 211 - Formation Musicale II
- EDU M 323 - Éducation musicale selon les méthodes actives actuelles: maternelle à 3e année
- EDU M 324 - Éducation musicale selon les méthodes actives actuelles: 4e à 6e année

Physical Education

- EDU M 315 - Enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire
- ★12 chosen from DANSE, HE ED, KIN, PAC, PERLS

Faculté Saint-Jean Tableau 2 Élémentaire

Exigences du programme BEd Élémentaire

Année 1

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 236 - Contexte des écoles francophones en milieu minoritaire et des écoles d'immersion
- ★3 Anglais
- ★6 Français (voir note 1)
- ★3 Mathématiques ou statistiques (voir note 2)
- ★3 Sciences
- ★3 Sciences sociales
- ★3 Option libre

Année 2

- EDU F 235 - École et société
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 242 - Introduction au développement de l'enfant
- ★9 Mineure
- ★6 Option en Éducation
- ★3 Option libre

Année 3

- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- EDU M 343 - Littérature maternelle à 3e année
- EDU M 344 - Littérature 4e à 6e année
- EDU P 342 - Évaluation des apprentissages
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★6 Mineure
- ★3 Option en Éducation
- ★3 Option libre

Année 4

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 412 - Didactique des mathématiques au niveau élémentaire
- EDU M 413 - Didactiques des sciences au niveau élémentaire
- EDU M 414 - Didactiques des études sociales à l'élémentaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 420 - Enseignement pratique: niveau élémentaire
- EDU S 421 - Enseignement pratique: niveau élémentaire

Notes

1. Cours déterminé selon le résultat obtenu au test de placement par évaluation initiale. Voir Tests de langue. Veuillez consulter le conseiller d'étude de la Faculté Saint-Jean.
2. MATHQ 160 est recommandé.

II. Secondaire

Les étudiants du BEd secondaire doivent choisir un domaine majeur et un domaine mineur parmi la liste suivante :

Majeures

Études sociales
Français
Mathématiques
Musique
Sciences générales

Mineures

Anglais
Art dramatique
Éducation physique
Études sociales
Français
Mathématiques
Musique: chant choral
Sciences générales
Sciences physiques

BEd Secondaire**Exigences du programme BEd Secondaire****Année 1**

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 236 - Contexte des écoles francophones en milieu minoritaire et des écoles d'immersion
- ★6 Français
- ★15 dans la majeure ou la mineure

Année 2

- EDU F 235 - École et société
- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- ★15 dans la majeure ou la mineure

Année 3

- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- EDU P 342 - Évaluation des apprentissages
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★18 dans la majeure ou la mineure
- ★3 Option libre

Année 4

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire

Année 3

- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- EDU M 343 - Littérature maternelle à 3e année
- EDU M 344 - Littérature 4e à 6e année
- EDU P 342 - Évaluation des apprentissages
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★6 Mineure
- ★3 Option en Éducation
- ★3 Option libre

Année 4

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 412 - Didactique des mathématiques au niveau élémentaire
- EDU M 413 - Didactiques des sciences au niveau élémentaire
- EDU M 414 - Didactiques des études sociales à l'élémentaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 420 - Enseignement pratique: niveau élémentaire
- EDU S 421 - Enseignement pratique: niveau élémentaire

Notes

1. Cours déterminé selon le résultat obtenu au test de placement par évaluation initiale. Voir Language test. Veuillez consulter le conseiller d'étude de la Faculté Saint-Jean.
2. MATHQ 160 est recommandé.

II. Secondary

Students in the secondary BEd program must choose a major subject area and a minor subject area from the following list:

Major

French
General Sciences
Mathematics
Music
Social Studies

Minor

Drama
English
French
General Sciences
Mathematics
Music
Physical Education
Physical Sciences
Social Studies

BEd Secondaire**Exigences du programme BEd Secondaire****Année 1**

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 236 - Contexte des écoles francophones en milieu minoritaire et des écoles d'immersion
- ★6 Français
- ★15 dans la majeure ou la mineure

Année 2

- EDU F 235 - École et société
- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- ★15 dans la majeure ou la mineure

Année 3

- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- EDU P 342 - Évaluation des apprentissages
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★18 dans la majeure ou la mineure
- ★3 Option libre

Année 4

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire

- ★3 EDU M dans la mineure
- ★6 EDU M dans la majeure

BEd Secondaire: cours obligatoires selon les spécialisations majeures ★33

Études sociales

- HISTE 121 - Histoire du monde pré-industriel
- HISTE 122 - Histoire du monde industrialisé
- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours
- SC PO 101 - Introduction au gouvernement
- SC PO 102 - Introduction à la politique
- ★6 parmi: ANTHE, ECONE, ETCAN, ET RE, HISTE, PHILE, SC PO, SCSOC, SOCIE.

★9 parmi:

- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ETCAN 330 - Les francophonies canadiennes et acadiennes I : perspectives historiques et culturelles
- ETCAN 332 - Les francophonies canadiennes et acadiennes II: perspectives idéologiques et politiques.
- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- SC PO 261 - Relations internationales I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II

Français

- FRANC 226 - Maîtrise du français
- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★6 Français langue parmi FRANC de niveau 300 et/ou 400
- ★6 en littérature parmi Francophonies (voir Classification des cours) de niveau 300 et/ou 400
- ★9 options parmi Francophonies (voir Classification des cours), FRANC (sauf FRANC 116, FRANC 117); LINGQ

Mathématiques

- MATHQ 100 - Calcul élémentaire I **OU**
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- MATHQ 125 - Algèbre linéaire I
- MATHQ 222
- MATHQ 228
- MATHQ 241 - Géométrie
-
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OU**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis
-
- *12 parmi MATHQ, PHYSQ, STATQ, INFOR

Musique

- MUSIQ 124 - Musique appliquée
- MUSIQ 156
- MUSIQ 210 - Formation Musicale I
- MUSIQ 211 - Formation Musicale II
- MUSIQ 315 - Introduction à l'art de diriger
- MUSIC 141 - Instrumental Ensemble
- MUSIC 213 - Woodwind Techniques
- MUSIC 214 - Brass Techniques
- MUSIC 230 - Choral Techniques and Pedagogy
- ★6 MUSIQ **OU** MUSIC

Sciences générales

- ★6 BIOLE
- ★6 CHIM
- ★6 MATHQ ou STATQ (maximum ★3 STATQ)
- ★6 PHYSQ
- ★9 parmi BIOLE, MATHQ, CHIM ou PHYSQ à un niveau 200, 300 ou 400

- ★3 EDU M dans la mineure
- ★6 EDU M dans la majeure

BEd Secondaire: cours obligatoires selon les spécialisations majeures ★33

Études sociales

- HISTE 121 - Histoire du monde pré-industriel
- HISTE 122 - Histoire du monde industrialisé
- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours
- SC PO 101 - Introduction au gouvernement
- SC PO 102 - Introduction à la politique
- ★6 parmi: ANTHE, ECONE, ETCAN, ET RE, HISTE, PHILE, SC PO, SCSOC, SOCIE.

★9 parmi:

- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ETCAN 330 - Les francophonies canadiennes et acadiennes I : perspectives historiques et culturelles
- ETCAN 332 - Les francophonies canadiennes et acadiennes II: perspectives idéologiques et politiques.
- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- SC PO 261 - Relations internationales I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II

Français

- FRANC 226 - Maîtrise du français
- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★6 Français langue parmi FRANC de niveau 300 et/ou 400
- ★6 en littérature parmi Francophonies (voir Classification des cours) de niveau 300 et/ou 400
- ★9 options parmi Francophonies (voir Classification des cours), FRANC (sauf FRANC 116, FRANC 117); LINGQ

Mathématiques

- MATHQ 100 - Calcul élémentaire I **OU**
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- MATHQ 125 - Algèbre linéaire I
- MATHQ 222
- MATHQ 228
- MATHQ 241 - Géométrie
-
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OU**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis
-
- *12 parmi MATHQ, PHYSQ, STATQ, INFOR

Musique

- MUSIQ 124 - Musique appliquée
- MUSIQ 156
- MUSIQ 210 - Formation Musicale I
- MUSIQ 211 - Formation Musicale II
- MUSIQ 315 - Introduction à l'art de diriger
- MUSIC 141 - Instrumental Ensemble
- MUSIC 213 - Woodwind Techniques
- MUSIC 214 - Brass Techniques
- MUSIC 230 - Choral Techniques and Pedagogy
- ★6 MUSIQ **OU** MUSIC

Sciences générales

- ★6 BIOLE
- ★6 CHIM
- ★6 MATHQ ou STATQ (maximum ★3 STATQ)
- ★6 PHYSQ
- ★9 parmi BIOLE, MATHQ, CHIM ou PHYSQ à un niveau 200, 300 ou 400

BEd Secondaire: cours obligatoires selon les spécialisations mineures ★15

Anglais

- ★6 ANGL ou ENGL à un niveau senior
- ★3 ANGL ou ENGL à un niveau 300 ou 400
- EDU M 362 - Didactiques de l'anglais au niveau secondaire (Didactiques de l'anglais au niveau secondaire) est obligatoire mais ne peut pas être compté dans la mineure.

★6 parmi

- ANGL 113 - English Literature in Global Perspective
- ANGL 122 - Texts and Contexts
- ANGL 126 - Exploring Writing Studies

Art dramatique

- ADRAM 101 - Introduction à l'art théâtral
- ADRAM 103 - Les procédés dramatiques
- ADRAM 201 - Survol historique du théâtre universel
- ★6 ADRAM

Éducation physique

- KIN 294 - A Conceptual Approach to Physical Activity

★12 parmi les 5 catégories suivantes

- (Note: pas plus de ★4.5 ne peuvent être sélectionnés dans la même catégorie)
- PAC 110 - Instruction of the Basics of Aquatics
- PAC 163
- PAC 182 - Instruction of the Basics of Indoor Wall Climbing
- PAC 310 - Coaching Aquatics
- DAC 197 - Selected Topics in Dance
- DAC 199 - Directed Studies
- DANCE 200 - The Spectrum of Dance in Society
- DANCE 340 - Modern Dance
- PAC 111 - Instruction of the Basics of Basketball
- PAC 112 - Instruction of the Basics of Field Hockey
- PAC 113 - Instruction of the Basics of Football
- PAC 114 - Instruction of the Basics of Ice Hockey
- PAC 117 - Instruction of the Basics of Rugby
- PAC 118 - Instruction of the Basics of Soccer
- PAC 131 - Instruction of the Basics of Badminton
- PAC 133 - Instruction of the Basics of Squash
- PAC 135 - Instruction of the Basics of Tennis
- PAC 137 - Instruction of the Basics of Volleyball
- PAC 140
- PAC 145 - Instruction of the Basics of Golf
- PAC 183 - Instruction of the Basics of Curling
- PAC 199 - Directed Studies
- PAC 311 - Coaching Basketball
- PAC 313 - Coaching Football
- PAC 314 - Coaching Ice Hockey
- PAC 318 - Coaching Soccer
- PAC 320 - Structure and Strategy of Games
- PAC 333 - Coaching Squash
- PAC 335 - Coaching Tennis
- PAC 337 - Coaching Volleyball
- PAC 345 - Coaching Golf
- PAC 160 - Instruction of the Basics of Gymnastics
- PAC 360 - Coaching Gymnastics
- PAC 365 - The Study of Gymnastics for Children and Youth
- PAC 154 - Instruction of the Basics of Wrestling
- PAC 156 - Instruction of the Basics of Yoga
- PAC 173 - Instruction of the Basics of Athletics (Track and Field)
- PAC 174 - Instruction of the Basics of Athletics (Track and Field)
- PAC 181
- PAC 197 - Selected Topics in Physical Activity - Level I
- PAC 354 - Coaching Wrestling
- PAC 356 - Yoga for Stress Management
- KIN 205 - Introduction to Outdoor Environmental Education
-
- HE ED 110 - Introduction to Personal Health and Well-Being **OU**
- HE ED 220 - Introduction to the Biological Aspects of Fitness to Health

Note: Les cours PAC, DAC, DANCE, KIN et HE ED sont enseignés en anglais.

BEd Secondaire: cours obligatoires selon les spécialisations mineures ★15

Anglais

- ★6 ANGL ou ENGL à un niveau senior
- ★3 ANGL ou ENGL à un niveau 300 ou 400
- EDU M 362 - Didactiques de l'anglais au niveau secondaire (Didactiques de l'anglais au niveau secondaire) est obligatoire mais ne peut pas être compté dans la mineure.

★6 parmi:

- ANGL 113 - English Literature in Global Perspective
- ANGL 122 - Texts and Contexts
- ANGL 126 - Exploring Writing Studies

Art dramatique

- ADRAM 101 - Introduction à l'art théâtral
- ADRAM 103 - Les procédés dramatiques
- ADRAM 201 - Survol historique du théâtre universel
- ★6 ADRAM

Éducation physique

- KIN 294 - A Conceptual Approach to Physical Activity

★12 parmi les 5 catégories suivantes

- (Note: pas plus de ★4.5 ne peuvent être sélectionnés dans la même catégorie)
- PAC 110 - Instruction of the Basics of Aquatics
- PAC 163
- PAC 182 - Instruction of the Basics of Indoor Wall Climbing
- PAC 310 - Coaching Aquatics
- DAC 197 - Selected Topics in Dance
- DAC 199 - Directed Studies
- DANCE 200 - The Spectrum of Dance in Society
- DANCE 340 - Modern Dance
- PAC 111 - Instruction of the Basics of Basketball
- PAC 112 - Instruction of the Basics of Field Hockey
- PAC 113 - Instruction of the Basics of Football
- PAC 114 - Instruction of the Basics of Ice Hockey
- PAC 117 - Instruction of the Basics of Rugby
- PAC 118 - Instruction of the Basics of Soccer
- PAC 131 - Instruction of the Basics of Badminton
- PAC 133 - Instruction of the Basics of Squash
- PAC 135 - Instruction of the Basics of Tennis
- PAC 137 - Instruction of the Basics of Volleyball
- PAC 140
- PAC 145 - Instruction of the Basics of Golf
- PAC 183 - Instruction of the Basics of Curling
- PAC 199 - Directed Studies
- PAC 311 - Coaching Basketball
- PAC 313 - Coaching Football
- PAC 314 - Coaching Ice Hockey
- PAC 318 - Coaching Soccer
- PAC 320 - Structure and Strategy of Games
- PAC 333 - Coaching Squash
- PAC 335 - Coaching Tennis
- PAC 337 - Coaching Volleyball
- PAC 345 - Coaching Golf
- PAC 160 - Instruction of the Basics of Gymnastics
- PAC 360 - Coaching Gymnastics
- PAC 365 - The Study of Gymnastics for Children and Youth
- PAC 154 - Instruction of the Basics of Wrestling
- PAC 156 - Instruction of the Basics of Yoga
- PAC 173 - Instruction of the Basics of Athletics (Track and Field)
- PAC 174 - Instruction of the Basics of Athletics (Track and Field)
- PAC 181
- PAC 197 - Selected Topics in Physical Activity - Level I
- PAC 354 - Coaching Wrestling
- PAC 356 - Yoga for Stress Management
- KIN 205 - Introduction to Outdoor Environmental Education
-
- HE ED 110 - Introduction to Personal Health and Well-Being **OU**
- HE ED 220 - Introduction to the Biological Aspects of Fitness to Health

Note: Les cours PAC, DAC, DANCE, KIN et HE ED sont enseignés en anglais.

Études professionnelles et technologies

La mineure en EPT est offerte en collaboration avec la mineure CTS (Career and Technology Studies) de la Faculty of Education (Secondary Education). Le contenu de cette mineure est déterminé sur une base individuelle avec le directeur / la directrice de CTS au département de Secondary Education. Ceux et celles intéressés par cette mineure doivent, premièrement, communiquer avec le conseiller académique de la Faculté Saint-Jean.

Études sociales

- HISTE 121 - Histoire du monde pré-industriel
- HISTE 122 - Histoire du monde industrialisé
- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours

★3 parmi

- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ETCAN 101 - Introduction à l'étude du Canada
- ETCAN 330 - Les francophonies canadiennes et acadiennes I : perspectives historiques et culturelles
- ETCAN 332 - Les francophonies canadiennes et acadiennes II : perspectives idéologiques et politiques.
- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- MUSIQ 215 - La musique au Canada
- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 311 - Histoire de la pensée politique et sociale I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II
- SOCIE 260 - Inégalité et stratification sociales
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Français

- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- LINGQ 200 - Introduction à l'étude du langage
- ★3 option FRANC ou LINGQ

Mathématiques

- MATHQ 100 - Calcul élémentaire I **OU** 114
- OU MATHQ 113
-
- MATHQ 115
- MATHQ 241 - Géométrie

★6 parmi:

- MATHQ 125
- MATH 228 - Algebra: Introduction to Ring Theory
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I
- OU SCI 151

Musique

1. MUSIQ 100 (ou l'équivalent) est un cours de base pour la mineure et devrait être suivi dans la première année du programme. Ce cours ne peut être compté dans la mineure. Un étudiant qui aurait fait des études ou aurait des expériences équivalentes à ce cours peut demander d'obtenir des crédits par évaluation spéciale (Credit by Special Assessment, Crédits par évaluation spéciale)
2. Pour sa mineure en Musique, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 en MUSIQ selon la liste de cours obligatoires suivante:
MUSIQ 210 - Formation Musicale I
MUSIQ 211 - Formation Musicale II
MUSIQ 224 - Musique appliquée
MUSIQ 240 - Ensemble choral
MUSIQ 315 - Introduction à l'art de diriger
3. L'étudiant doit passer une audition pour les séries de cours MUSIQ 224 et MUSIQ 240.
4. Normalement le cours EDU M 358 (Enseignement de la musique au secondaire) est obligatoire dans ce programme et devrait être précédé par MUSIQ 315.

Sciences générales

- ★3 BIOLE
- ★3 CHIM
- ★3 PHYSQ

Études professionnelles et technologies

La mineure en EPT est offerte en collaboration avec la mineure CTS (Career and Technology Studies) de la Faculty of Education (Secondary Education). Le contenu de cette mineure est déterminé sur une base individuelle avec le directeur / la directrice de CTS au département de Secondary Education. Ceux et celles intéressés par cette mineure doivent, premièrement, communiquer avec le conseiller académique de la Faculté Saint-Jean.

Études sociales

- HISTE 121 - Histoire du monde pré-industriel
- HISTE 122 - Histoire du monde industrialisé
- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours

★3 parmi

- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ETCAN 101 - Introduction à l'étude du Canada
- ETCAN 330 - Les francophonies canadiennes et acadiennes I : perspectives historiques et culturelles
- ETCAN 332 - Les francophonies canadiennes et acadiennes II : perspectives idéologiques et politiques.
- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- MUSIQ 215 - La musique au Canada
- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 311 - Histoire de la pensée politique et sociale I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II
- SOCIE 260 - Inégalité et stratification sociales
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Français

- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- LINGQ 200 - Introduction à l'étude du langage
- ★3 option FRANC ou LINGQ

Mathématiques

- MATHQ 100 - Calcul élémentaire I **OU** 114
- OU MATHQ 113
-
- MATHQ 115
- MATHQ 241 - Géométrie

★6 parmi:

- MATHQ 125
- MATH 228 - Algebra: Introduction to Ring Theory
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I
- OU SCI 151

Musique

1. MUSIQ 100 (ou l'équivalent) est un cours de base pour la mineure et devrait être suivi dans la première année du programme. Ce cours ne peut être compté dans la mineure. Un étudiant qui aurait fait des études ou aurait des expériences équivalentes à ce cours peut demander d'obtenir des crédits par évaluation spéciale (Credit by Special Assessment, Crédits par évaluation spéciale)
2. Pour sa mineure en Musique, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 en MUSIQ selon la liste de cours obligatoires suivante:
MUSIQ 210 - Formation Musicale I
MUSIQ 211 - Formation Musicale II
MUSIQ 224 - Musique appliquée
MUSIQ 240 - Ensemble choral
MUSIQ 315 - Introduction à l'art de diriger
3. L'étudiant doit passer une audition pour les séries de cours MUSIQ 224 et MUSIQ 240.
4. Normalement le cours EDU M 358 (Enseignement de la musique au secondaire) est obligatoire dans ce programme et devrait être précédé par MUSIQ 315.

Sciences générales

- ★3 BIOLE
- ★3 CHIM
- ★3 PHYSQ

- ★6 parmi BIOLE, CHIM, MATHQ ou PHYSQ ou STATQ (maximum ★3 STATQ)

Sciences physiques

- CHIM 101 - Introduction à la chimie I
- CHIM 102 - Introduction à la chimie II
- ★3 au choix PHYSQ ou CHIM de niveau 200

★6 parmi:

- PHYSQ 124 - Particules et ondes
- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation
- PHYSQ 130 - Ondes, optique et son
- PHYSQ 131 - Mécanique

III. BEd/AD

Faculté Saint-Jean Tableau 4 BEd/AD

Exigences du programme: BEd/AD (2 ans) Élémentaire

Année 1

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU M 343 - Littérature maternelle à 3e année
- EDU M 344 - Littérature 4e à 6e année
- EDU P 242 - Introduction au développement de l'enfant
- EDU P 342 - Évaluation des apprentissages
- FRANÇ 322 - Pratique de la dissertation

Année 2

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 412 - Didactique des mathématiques au niveau élémentaire
- EDU M 413 - Didactiques des sciences au niveau élémentaire
- EDU M 414 - Didactiques des études sociales à l'élémentaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 420 - Enseignement pratique: niveau élémentaire
- EDU S 421 - Enseignement pratique: niveau élémentaire

Exigences du programme: BEd/AD (2 ans) Secondaire

Année 1

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 236 - Contexte des écoles francophones en milieu minoritaire et des écoles d'immersion
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- EDU P 342 - Évaluation des apprentissages
- FRANÇ 322 - Pratique de la dissertation
- ★3 Option libre

Année 2

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- ★6 EDU M dans la majeure
- ★3 EDU M dans la mineure

Niveau académique

1. Pour avoir le titre de BEd, l'étudiant devra maintenir une moyenne minimale de 2,0 dans les ★120 comptant au programme.
2. Un étudiant qui a reçu une note de «W» ou «NC» dans un des stages (EDU F 200; EDU S 420, EDU S 421, EDU S 470, EDU S 471) a la permission de s'inscrire de nouveau dans ce cours, sujet à (3) et (4).

- ★6 parmi BIOLE, CHIM, MATHQ ou PHYSQ ou STATQ (maximum ★3 STATQ)

Sciences physiques

- CHIM 101 - Introduction à la chimie I
- CHIM 102 - Introduction à la chimie II
- ★3 au choix PHYSQ ou CHIM de niveau 200

★6 parmi:

- PHYSQ 124 - Particules et ondes
- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation
- PHYSQ 130 - Ondes, optique et son
- PHYSQ 131 - Mécanique

III. BEd/AD

Faculté Saint-Jean Tableau 4 BEd/AD

Exigences du programme: BEd/AD (2 ans) Élémentaire

Année 1

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU M 343 - Littérature maternelle à 3e année
- EDU M 344 - Littérature 4e à 6e année
- EDU P 242 - Introduction au développement de l'enfant
- EDU P 342 - Évaluation des apprentissages
- FRANÇ 322 - Pratique de la dissertation

Année 2

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 412 - Didactique des mathématiques au niveau élémentaire
- EDU M 413 - Didactiques des sciences au niveau élémentaire
- EDU M 414 - Didactiques des études sociales à l'élémentaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 420 - Enseignement pratique: niveau élémentaire
- EDU S 421 - Enseignement pratique: niveau élémentaire

Exigences du programme: BEd/AD (2 ans) Secondaire

Année 1

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 236 - Contexte des écoles francophones en milieu minoritaire et des écoles d'immersion
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- EDU P 342 - Évaluation des apprentissages
- FRANÇ 322 - Pratique de la dissertation
- ★3 Option libre

Année 2

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- ★6 EDU M dans la majeure
- ★3 EDU M dans la mineure

Academic Standing

1. To be granted the BEd degree students must maintain a GPA of 2.0 in ★120 credited to the degree.
2. A student who has been assigned a grade of "W" or "NC" in a Field Experience course (EDU F 200; EDU S 420, EDU S 421, EDU S 471) is entitled to a second registration in this course subject to (3) and (4).

- Un étudiant ne peut obtenir qu'une seule note de «W» ou «NC» dans l'ensemble des cours des stages. Un étudiant qui obtient une note «W» ou «NC» dans un second cours des stages pratiques doit se retirer du programme en Éducation de la Faculté Saint-Jean.
- Un étudiant qui obtient une note de «W» ou «NC» dans le stage I ou II doit avoir la permission du responsable de la section Éducation et du Vice-Doyen aux affaires académiques avant de se réinscrire dans ce cours.
- Un étudiant en période probatoire pour des raisons académiques ne peut pas s'inscrire aux stages I et II.

- Students are allowed only one "W" or "NC" in the sequence of their Field Experience courses. A student who receives a "W" or "NC" in a second Field Experience course is required to withdraw from the Education program at Faculté Saint-Jean.
- Students who receive a "W" or "NC" in "Stage I or II" must have the approval of the head of the Education section and of the Associate Dean (Academic) to reregister for that course.
- Students on probation for academic reasons may not register in "Stage I or II."

Baccalauréat ès arts

Renseignements généraux

BA: La Faculté Saint-Jean offre un Baccalauréat ès arts avec une concentration majeure et une concentration mineure ou deux concentrations majeures. Ce programme de quatre ans vise à promouvoir une éducation universitaire libérale et à assurer la formation générale de l'étudiant dans un cadre francophone. L'étudiant pourra développer les capacités d'adaptation, d'analyse, de communication et de travail en équipe nécessaires au marché du travail.

Le programme de BA comprend neuf majeures: Économie, Études canadiennes, Études interdisciplinaires, Français-langue, Français-littérature (française et canadienne française), Histoire, Psychologie, Science politique et Sociologie. Il comprend également un large éventail de mineures.

Les deux premières années de ce programme consistent en des cours communs à toutes les concentrations, tandis que les deux dernières années sont normalement consacrées aux concentrations majeure et mineure.

L'originalité du programme de BA de la Faculté Saint-Jean réside dans son interdisciplinarité et sa pluridisciplinarité. Un certain nombre de cours de disciplines connexes sont reconnus pour fins de la concentration. Ces cours viennent enrichir et élargir la concentration majeure.

La Faculté Saint-Jean offre tous les cours nécessaires à l'obtention du BA. Cette assurance d'un programme entièrement en français n'empêche aucunement l'étudiant de suivre certains de ses cours dans d'autres facultés de la University of Alberta.

Le programme tient compte des exigences de la Faculté Saint-Jean relatives aux cours de français en accordant un nombre variable d'options.

BA avec spécialisation: Le programme de BA avec spécialisation permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans une matière choisie. Il exige également un standard de rendement plus élevé. Par conséquent, il constitue une excellente préparation aux études de deuxième et de troisième cycles.

Ce programme offre quatre spécialisations: Études canadiennes, Études interdisciplinaires, Français-langue et littérature (française et canadienne-française), Sciences sociopolitiques.

Le programme de BA

I. BA

Le programme de BA comprend une majeure et une mineure ou deux majeures dont au moins une est suivie à la Faculté Saint-Jean. L'étudiant doit déclarer ses concentrations majeure et mineure lors de l'inscription à la deuxième année de son programme.

Étant donné le caractère interdisciplinaire du programme de BA, certains cours seront admissibles à la fois dans la majeure et dans la mineure. Toutefois, le même cours ne peut être compté deux fois dans le programme de l'étudiant. Il sera normalement compté avec sa discipline choisie, c'est-à-dire selon la définition indiquée par son sigle. (Par exemple, dans le cas de l'étudiant inscrit à une majeure en Études canadiennes et une mineure en Science politique, le cours ETCAN 421 sera compté pour la majeure et les cours SC PO 225 et SC PO 226 pour la mineure.) Si le cours ne relève pas d'une discipline spécifique, la priorité sera accordée à la majeure. (Par exemple, dans le cas d'un étudiant inscrit à une majeure en Sociologie et une mineure en Science Politique, le cours SCSOC 225 sera compté pour la majeure.)

- Majeure: Pour sa ou ses concentration(s) majeure(s) de la Faculté Saint-Jean, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior dont au moins ★6 de niveau 400 dans un des domaines suivants: Économie, Études canadiennes; Études interdisciplinaires; Français-langue; Français-littérature (française et canadienne-française); Histoire; Psychologie; Science politique; Sociolo-

Degrees of Bachelor of Arts

General Information

The BA Degree: The Faculté Saint-Jean offers a Bachelor of Arts degree with a major subject of concentration and a minor subject of concentration or two major subjects of concentration. This four-year program offers a Liberal Arts education and stresses the general education of students in a francophone setting. Students will acquire the capacities for adaptation, analysis, communication and teamwork that are necessary for today's job market.

The BA program includes nine majors: Economics, Canadian Studies; Interdisciplinary Studies; French-language; French-literature (French and French-Canadian); History; Psychology; Political Science; Sociology. It also includes a wide range of minors.

The first two years consist of a core program common to all subjects of concentration, while the last two years are normally devoted to the major and minor concentrations.

The originality of the BA program at Faculté Saint-Jean lies in its interdisciplinary and pluridisciplinary nature. For the concentration, a certain number of courses from related disciplines are allowed. These courses will enrich and broaden the major concentration.

Faculté Saint-Jean offers all the courses necessary to obtain a BA degree. This does not prevent students from taking a certain number of courses in other Faculties at the University of Alberta.

The program takes into account Faculté Saint-Jean requirements regarding French courses and provides a variable number of options.

The BA Honors Degree: The BA Honors program allows students to study a specific subject in greater depth. It also requires a higher standard of performance. As a result, it is an excellent preparation for graduate studies.

The BA Honors program includes four specializations: Canadian Studies; Interdisciplinary Studies; French-language and literature (French and French-Canadian); Socio-political Science.

BA Program

I. The BA Degree

The BA program consists of a major subject of concentration and a minor subject of concentration or two major subjects of concentration with at least one of the major subjects of concentration taken at Faculté Saint-Jean. Students must choose their major and minor concentrations when registering in the second year of their program.

Given the interdisciplinary nature of the BA program, certain courses will be allowed both in the major and in the minor concentrations. However, the same course may not be counted twice in the student's program. Normally, the course will be counted with its usual discipline, in other words according to the definition indicated by its abbreviation. (For example, in the case of a student with a major in Canadian Studies and a minor in Political Science, ETCAN 421 would be counted for the major and SC PO 225 and SC PO 226 for the minor.) If the course does not fit within any specific discipline, priority will be given to the major subject of concentration. (For example, in the case of a student with a major in Sociology and a minor in Political Science, SCSOC 225 would be counted for the major.)

- Major Subject: In any major concentration taken at Faculté Saint-Jean, students must complete a minimum of ★30 at the senior level, including at least ★6 at the 400-level, in one of the following areas: Economics, Canadian Studies; Interdisciplinary Studies; French-language; French-literature (French and French-Canadian); History; Psychology; Political Science; Sociology. A minimum of ★15 must be completed at the Faculté Saint-Jean.

gie. Un minimum de ★15 doivent être complétés à la Faculté Saint-Jean. La double majeure est possible dans le programme de BA dans la mesure où au moins une des majeures est suivie à la Faculté Saint-Jean et qu'un minimum de ★60 soient suivis à la Faculté Saint-Jean.

En plus des domaines de la Faculté Saint-Jean indiqués dans la liste ci-dessus, l'étudiant peut choisir une deuxième majeure parmi les domaines suivants offerts par la Faculty of Arts (Note: Les cours sont offerts en anglais) : Anthropologie, Beaux-arts, Études classiques, Littérature comparée, Études de l'Asie orientale, Économie, Anglais, Études cinématographiques, Allemand, Scandinave, Géographie humaine, Linguistique, Philosophie, Études religieuses, Italien, Espagnol, Études de l'Amérique latine, Russe, Ukrainien, Études des femmes. En ce qui concerne ces domaines, l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la mineure de la Faculty of Arts de même qu'à celles de la Faculté Saint-Jean.

2. Mineure: L'étudiant peut choisir une mineure dans un domaine en Arts ou en Sciences. Cependant, les exigences de ces voies comportent des différences importantes.
 - a. Arts: Pour sa concentration mineure dans un domaine en Arts, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24 dans un des domaines suivants: Anthropologie et Sociologie; Économie; Études canadiennes; Études théâtrales; Français-langue; Français-littérature (française et canadienne-française); Histoire; Musique; Pensée philosophique et sociale; Psychologie; Science politique; Sociologie. Pour sa concentration mineure en Musique, l'étudiant doit réussir un minimum de ★12 de niveau senior (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24. En plus des domaines de la Faculté Saint-Jean indiqués dans la liste ci-dessus, l'étudiant peut choisir sa mineure parmi les mineures offertes par la Faculty of Arts à l'exception de celles pour lesquelles il existe une mineure équivalente à la Faculté Saint-Jean (Note: Les cours de la Faculty of Arts sont offerts en anglais). En ce qui concerne ces mineures, l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la mineure de la Faculty of Arts de même qu'à celles de la Faculté Saint-Jean. Les exigences des différents départements de la Faculty of Arts se trouvent dans les Programs and Certificates à Cooperative Education (Work Experience) Program de l'annuaire. Notez que les conditions de résidence de la Faculté s'appliquent dans ce cas (voir Residence).
 - b. Sciences: Pour sa concentration mineure dans une matière ou domaine en Sciences, l'étudiant doit réussir un minimum de ★24 et un maximum de ★36 (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) dans une des matières ou domaines suivants, et cela ne doit pas comprendre plus de l'équivalent de ★12 de niveau junior:

Domaines: Sciences biologiques; Sciences mathématiques; Sciences physiques.

Matières: Biologie, Chimie, Mathématiques, Physique, Psychologie (sciences).

En plus des domaines et des matières de la Faculté Saint-Jean indiqués dans la liste ci-dessus, l'étudiant peut choisir sa mineure parmi les mineures offertes par la Faculty of Science à l'exception de celles pour lesquelles il existe une mineure équivalente à la Faculté Saint-Jean (Note: Les cours de la Faculty of Science sont offerts en anglais). En ce qui concerne ces mineures, l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la mineure de la Faculty of Science (voir BSc General Program) de même qu'à celles de la Faculté Saint-Jean. L'étudiant peut également choisir une concentration mineure en Agriculture, Sciences de l'environnement et de la conservation ou Écologie humaine offerte en anglais par la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences (voir BSc General-Minor in Agricultural, Life and Environmental Sciences). Notez que les conditions de résidence de la Faculté s'appliquent dans ce cas (voir Residence).

To achieve a double major in the BA, students must complete at least one of the majors and at least ★60 at Faculté Saint-Jean. In addition to the areas listed above and offered at Faculté Saint-Jean, students may choose a second major from the following areas offered by the Faculty of Arts (Note: courses are offered in English): Anthropology, Art and Design, Classics, Comparative Literature, East Asian Studies, Economics, English, Film Studies, German, Scandinavian, Human Geography, Linguistics, Philosophy, Religious Studies, Italian, Spanish, Latin American Studies, Russian, Ukrainian, Women's Studies. Within each of these areas, students must meet the requirements of the Faculty of Arts as well as those of Faculté Saint-Jean.

2. Minor Subject: Students may choose a minor concentration either in Arts or in Science. However, the requirements of these routes contain important differences.
 - a. Arts: For the minor concentration in Arts, students must complete a minimum of ★15 at the senior level, including at least ★6 at the 300- or 400-level, and a maximum of ★24 in one of the following areas: Anthropology and Sociology; Economics; Canadian Studies; Drama; French-language; French-literature (French and French-Canadian); History; Music; Philosophical and Social Thought; Psychology; Political Science; Sociology. For the minor concentration in Music, the student must complete a minimum of ★12 at the senior level, including at least ★6 at the 300- or 400-level, and a maximum of ★24. In addition to the areas listed above and offered at Faculté Saint-Jean, students may choose a minor from those offered by the Faculty of Arts unless there is an equivalent minor offered by Faculté Saint-Jean (Note: Faculty of Arts courses are offered in English). Within each of these minors, students must meet the requirements of the Faculty of Arts as well as those of Faculté Saint-Jean. The requirements of the different departments in the Faculty of Arts are set out in Programs and Certificates to Cooperative Education (Work Experience) Program of the Calendar. Note that the Faculté residence requirements are applicable in this case (see Residence).
 - b. Science: For the minor concentration in Science, students must complete a minimum of ★24 and a maximum of ★36 (including no more than ★12 at the junior level and including at least ★6 at the 300- or 400-level) in one of the following subjects or areas:

Areas: Biological Sciences; Mathematical Sciences; Physical Sciences.

Subjects: Biology, Chemistry, Mathematics, Physics, Psychology (Science).

In addition to the areas and subjects listed above, offered at Faculté Saint-Jean, students may choose a minor from those offered by the Faculty of Science unless there is an equivalent minor offered by Faculté Saint-Jean (Note: Faculty of Science courses are offered in English). Within each of these minors, students must meet the requirements of the Faculty of Science (see BSc General Program) as well as those of Faculté Saint-Jean. Also the student may choose a minor in Agriculture, Environmental and Conservation Sciences or Human Ecology offered by the Faculty of Agriculture, Life and Environmental Sciences (see BSc General-Minor in Agricultural, Life and Environmental Sciences). Note that the Faculté residence requirements are applicable in this case (see Residence).

Common Requirements

- The BA at Faculté Saint-Jean is a four-year program, with ★120.
- The requirements concerning French courses are those of Faculté Saint-Jean.
- Students must complete ★6 in a language course other than French.
- Students must complete FRANC 235, normally during the second year of their program.
- Students registered in a program with concentration must complete ★6 in Fine Arts and Literature ★6 in Science. Students registered in an Honors program must complete either ★6 in Fine Arts and Literature or ★6 in Science.
- Options may be Arts or Science courses. However, up to ★12 may be taken in areas other than arts and science.
- Exceptionally, the Associate Dean (Academic) may authorize a student to spend less than or more than four years to meet the requirements of a degree.

- The student in a program in Social Studies or Philosophical and Social Thought must complete one course in Research methods: SCSOC 225.

Required

- PHILE 141 - Introduction à la philosophie occidentale AND
- PHILE 142 - Introduction aux philosophies non occidentales
- OR
- HISTE 121 - Histoire du monde pré-industriel AND
- HISTE 122 - Histoire du monde industrialisé

Students must complete ★3 by the end of the second year of their program.

- ECONE 299 - Méthodes quantitatives en économie
- LINGQ 320 - Phonétique et phonologie du français canadien
- MUSIQ 100 - Les rudiments de la musique
-
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire **OR**
- MATHQ 113
-
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- MATHQ 125 - Algèbre linéaire I
- PHILE 125 - Raisonnement et pensée critique
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales
-
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OR**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis

Additional Information:

Given the common requirements for the BA program at Faculté Saint-Jean, students are advised to respect the following timetable. However, students wishing to minor in Science may want to defer certain courses (for example, Fine Arts and Literature or Francophonies) to the third year of their program in order to leave room for prerequisite courses in the Science minor.

Faculté Saint-Jean Tableau 1: Le tronc commun du programme de BA

Année 1

- ★6 à ★12 Français langue (Classification of Courses et French Courses)1
- ★6 en langue autre que le français2
- ★6 Beaux-arts (Classification of Courses)3
- ★6 Sciences sociales (Classification of Courses)
- ★0 à ★6 Option1

Année 2

- ★0 à ★3 Français langue (Classification of Courses et French Courses)1
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
-
- HISTE 121 - Histoire du monde pré-industriel ET
- HISTE 122 - Histoire du monde industrialisé
- OU
- PHILE 141 - Introduction à la philosophie occidentale ET
- PHILE 142 - Introduction aux philosophies non occidentales
-
- ★3 Canadien-français (Classification of Courses)
- ★6 Sciences3
- ★6 Option

★3 parmi

- ECONE 299 - Méthodes quantitatives en économie
- LINGQ 320 - Phonétique et phonologie du français canadien
-
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire
- OU MATHQ 113
-
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- MATHQ 125
- PHILE 125 - Raisonnement et pensée critique
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I

Notes

1. L'étudiant qui s'inscrit à la Faculté Saint-Jean est orienté dans les cours de français selon le programme d'études secondaires préalablement suivi (voir French Courses).

BA Majeure/Mineure Exigences

Concentration mineure en Anthropologie et Sociologie

1. Pour sa mineure en Anthropologie et Sociologie, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Anthropologie et Sociologie (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
2. Les cours à sigle ANTHE et SOCIE ainsi que le cours SCSOC 225 sont admissibles dans la mineure.
3. Les cours ANTHE 101 et SOCIE 100 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la mineure.
4. Les cours ANTHE 207 et SOCIE 260 ou SOCIE 368 sont obligatoires. Au moins ★3 de niveau senior de plus dans chacune des deux disciplines sont obligatoires.

Note: Les étudiants avec une majeure en Sociologie ne peuvent pas choisir une mineure en Anthropologie et Sociologie.

Concentration majeure et mineure en Économie

Concentration majeure

- Pour sa majeure en Économie, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Économie (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★48.
- Les cours à sigle ECONE sont admissibles à la majeure en Économie.

Obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la majeure

- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ECONE 102 - Introduction à la macro-économie
- MATHQ 114 **OU** (113)
-
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I
- OU
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis

Obligatoires

- ECONE 281 - Microéconomie intermédiaire I
- ECONE 282 - Macroéconomie intermédiaire I
- ECONE 384 - Microéconomie intermédiaire II
- ECONE 385 - Macroéconomie intermédiaire II
- ECONE 299 - Méthodes quantitatives en économie
- ECONE 399 - Introduction à l'économétrie

Recommandés

- MATHQ 115
- MATHQ 125
- MATHQ 214
- STAT 255

Note: L'étudiant qui a suivi les cours MATHQ 115, 125 et 214 n'a pas à suivre ECONE 299.

Note: Les cours de niveau 100 doivent être complétés le plus tôt possible, idéalement durant la première année. Les cours ECONE 281 et ECONE 282 sont des préalables à plusieurs cours et devront être suivis durant la deuxième année.

Concentration mineure

- Pour sa mineure en Économie, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Économie (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Les cours à sigle ECONE ainsi que les cours SCSOC 225 sont admissibles dans la mineure.

Obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la mineure

- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ECONE 102 - Introduction à la macro-économie

Obligatoires

- ECONE 281 - Microéconomie intermédiaire I
- ECONE 282 - Macroéconomie intermédiaire I

2. ANGL ou ENGL peut satisfaire à cette exigence.
3. L'étudiant inscrit au programme avec spécialisation doit réussir ★6 en beaux-arts ou ★6 en sciences, au choix. Par conséquent, il peut remplacer une de ces exigences par ★6 en options.

BA Major/Minor Requirements

Minor in Anthropology and Sociology

1. For the minor in Anthropology and Sociology, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in Anthropology and Sociology (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
2. Courses labelled ANTHE and SOCIE as well as SCSOC 225 are allowed in the minor.
3. ANTHE 101 and SOCIE 100 are required, but may not be counted in the minor.
4. ANTHE 207 and SOCIE 260 or SOCIE 368 are required. At least an additional ★3 at the senior level in each of the two disciplines are required.

Note: Students with a major in Sociology may not select Anthropology and Sociology as a minor.

Major and Minor in Economics

Major

- For the major in Economics, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in Economics (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★48.
- All courses labelled ECONE are allowed in the major in Economics.

Required, but may not be counted in the major

- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ECONE 102 - Introduction à la macro-économie
-
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire **OR**
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis

Required

- ECONE 281 - Microéconomie intermédiaire I
- ECONE 282 - Macroéconomie intermédiaire I
- ECONE 384 - Microéconomie intermédiaire II
- ECONE 385 - Macroéconomie intermédiaire II
- ECONE 299 - Méthodes quantitatives en économie
- ECONE 399 - Introduction à l'économétrie

Recommended

- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- MATHQ 125 - Algèbre linéaire I
- MATHQ 214 - Calcul intermédiaire I
- STAT 255

Note: ECONE 299 is not required for students with credit in MATHQ 115 and MATHQ 125 and MATHQ 214.

Note: 100-level courses should be completed by the end of the first year if possible. ECONE 281/ECONE 282 are prerequisites for many courses and should be completed during the second year.

Minor

- For the minor in Economics, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in Economics (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- Courses labelled ECONE as well as SCSOC 225 are allowed in the minor.

Required, but may not be counted in the minor

- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ECONE 102 - Introduction à la macro-économie

Required

- ECONE 281 - Microéconomie intermédiaire I **OR**
- ECONE 282 - Macroéconomie intermédiaire I

Recommandés

- MATHQ 113 **OU**
- MATHQ 114
-
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OR**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis

Concentration majeure et mineure en Études canadiennes

Concentration majeure

- Pour sa majeure en Études canadiennes, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Études canadiennes dont au moins ★6 de niveau 400.
- Tous les cours à sigle ETCAN ainsi que les cours à contenu canadien (voir Classification des cours) et le cours SCSOC 225 sont admissibles dans la majeure.
- Le cours ETCAN 101 est un cours obligatoire, mais ne peut être compté dans la majeure.
- Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★9 de niveau senior en ETCAN, dont les cours ETCAN 360, ETCAN 450.

Les cours suivants sont obligatoires:

- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours
- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales

Concentration mineure

- Pour sa mineure en Études canadiennes, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Études canadiennes (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Tous les cours à sigle ETCAN ainsi que les cours à contenu canadien (voir Classification des cours) et le cours SCSOC 225 sont admissibles dans la mineure.
- Le cours ETCAN 101 est obligatoire, mais ne peut être compté dans la mineure.
- Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★9 de niveau senior en ETCAN, dont le cours ETCAN 360.

Concentration majeure en Études interdisciplinaires

- Pour sa majeure en Études interdisciplinaires, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Études interdisciplinaires dont au moins ★6 de niveau 400.
- Un programme de cours basé sur un thème spécifique (i.e. l'étude des minorités au Canada), proposé par l'étudiant en consultation avec son professeur et approuvé par le Vice-doyen aux affaires académiques, constitue la liste des cours admissibles dans la majeure.
- Les cours de niveau 100 ne peuvent être comptés dans la majeure.
- Un cours de méthodes de recherche SCSOC 225 est obligatoire.

Note: A titre d'exemple, les cours suivants pourraient constituer une majeure en Études interdisciplinaires sur le thème des minorités au Canada:

- ETCAN 330 - Les francophonies canadiennes et acadiennes I : perspectives historiques et culturelles
- ETCAN 332 - Les francophonies canadiennes et acadiennes II: perspectives idéologiques et politiques.
- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- ETCAN 421 - Langue et gouvernement au Canada
- HISTE 380
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Concentration mineure en Études théâtrales

- Pour sa mineure en Études théâtrales, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Études théâtrales (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Les cours ADRAM 101 et ADRAM 103 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la mineure.
- Le cours ADRAM 302 ou l'équivalent est obligatoire.

Recommended

- MATHQ 114 - Calcul élémentaire
-
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OR**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis
-

Major and Minor in Canadian Studies

Major

- For the major in Canadian Studies, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in Canadian Studies including at least ★6 at the 400-level.
- All courses labelled ETCAN as well as courses with a Canadian content (see Classification of Courses) and SCSOC 225 are allowed in the major.
- ETCAN 101 is required, but may not be counted in the major.
- A minimum of ★9 at the senior level in ETCAN, including ETCAN 360 and ETCAN 450, are required.

The following courses are required:

- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours
- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales

Minor

- For the minor in Canadian Studies, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in Canadian Studies (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- All courses labelled ETCAN as well as courses with a Canadian content (see Classification of Courses) and SCSOC 225 are allowed in the minor.
- ETCAN 101 is required, but may not be counted in the minor.
- A minimum of ★9 at the senior level in ETCAN, including ETCAN 360, are required

Major in Interdisciplinary Studies

- For the major in Interdisciplinary Studies, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in Interdisciplinary Studies including at least ★6 at the 400-level.
- Courses allowed in the major will constitute a program of study with a specific theme (e.g., study of minorities in Canada), to be proposed by the student in consultation with a faculty member and approved by the Associate Dean (Academic).
- 100-level courses may not be counted in the major.
- A course in research methods SCSOC 225 is required.

Note: For example, the following list of courses could constitute a major in Interdisciplinary Studies on the theme of minorities in Canada:

- ETCAN 330 - Les francophonies canadiennes et acadiennes I : perspectives historiques et culturelles
- ETCAN 332 - Les francophonies canadiennes et acadiennes II: perspectives idéologiques et politiques.
- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- ETCAN 421 - Langue et gouvernement au Canada
- HISTE 380
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Minor in Drama

- For the minor in Drama, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in Drama (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- ADRAM 101 and ADRAM 103 are required, but may not be counted in the minor.
- ADRAM 302 or equivalent is required.

Les cours à sigle ADRAM et ARTSC ainsi que les cours suivants sont admissibles dans la mineure:

- EDU M 360 - L'art dramatique comme outil pédagogique ou l'équivalent
- FRANC 226 - Maîtrise du français
- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 230 - Correction phonétique et diction française
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 249 - Créativité et jeu dramatique
- FRANC 310 - Lecture à voix haute
- FRANC 403 - Théâtres francophones contemporains
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 480 - Choix de sujet (Sujet relié au théâtre)
- FRANC 466 - Le théâtre canadien-français du XXe siècle

Concentration majeure et mineure en Français–langue

Concentration majeure

- Pour sa majeure en Français-langue, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Français-langue dont au moins ★6 de niveau 400.
- Les cours FRANC 116, FRANC 117, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226, FRANC 227 ne peuvent être comptés dans la majeure.

Les cours suivants sont obligatoires:

- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- LINGQ 200 - Introduction à l'étude du langage
- LINGQ 320 - Phonétique et phonologie du français canadien

Les cours suivants sont admissibles dans la majeure en Français-langue:

- FRANC 213 - Apprivoiser la grammaire
- FRANC 230 - Correction phonétique et diction française
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 314 - Pratique avancée du français oral et écrit
- FRANC 331 - Étude avancée du français et de l'anglais I
- FRANC 332 - Étude avancée du français et de l'anglais II
- FRANC 400
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 450
- FRANC 470 - Analyse syntaxique
- Ainsi que tous les cours à sigle LINGQ
- FRANC 475
- FRANC 484 - Création
- ANTHE 208 - Introduction à l'anthropologie linguistique
- ETCAN 421 - Langue et gouvernement au Canada
- LINGQ

Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★12 choisis parmi les cours suivants:

- FRANC 331 - Étude avancée du français et de l'anglais I
- FRANC 332 - Étude avancée du français et de l'anglais II
- FRANC 400
- FRANC 470 - Analyse syntaxique
- FRANC 475
- FRANC 484 - Création
- LINGQ 300 - Lexicologie et terminologie

Concentration mineure

- Pour sa mineure en Français-langue, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Français-langue (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Les cours LINGQ 200 est obligatoire.
- Les cours FRANC 116, FRANC 117, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226, FRANC 227 ne peuvent être comptés dans la mineure.

Les cours suivants sont admissibles dans la mineure en Français-langue:

- FRANC 213 - Apprivoiser la grammaire
- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 230 - Correction phonétique et diction française
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 314 - Pratique avancée du français oral et écrit
- FRANC 331 - Étude avancée du français et de l'anglais I
- FRANC 332 - Étude avancée du français et de l'anglais II
- FRANC 400
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada

Courses labelled ADRAM and ARTSC as well as the following courses are allowed in the minor:

- EDU M 360 - L'art dramatique comme outil pédagogique or equivalent
- FRANC 226 - Maîtrise du français
- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 230 - Correction phonétique et diction française
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 249 - Créativité et jeu dramatique
- FRANC 310 - Lecture à voix haute
- FRANC 403 - Théâtres francophones contemporains
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 466 - Le théâtre canadien-français du XXe siècle
- FRANC 480 - Choix de sujet (Subject related to Drama)

Major and Minor in French–Language

Major

- For the major in French–Language, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in French–Language including at least ★6 at the 400-level.
- FRANC 116, FRANC 117, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226 and FRANC 227 may not be counted in the major.

The following courses are required:

- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- LINGQ 200 - Introduction à l'étude du langage
- LINGQ 320 - Phonétique et phonologie du français canadien

The following courses are allowed in the major in French–Language:

- ANTHE 208 - Introduction à l'anthropologie linguistique
- ETCAN 421 - Langue et gouvernement au Canada
- FRANC 213 - Apprivoiser la grammaire
- FRANC 230 - Correction phonétique et diction française
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 314 - Pratique avancée du français oral et écrit
- FRANC 331 - Étude avancée du français et de l'anglais I
- FRANC 332 - Étude avancée du français et de l'anglais II
- FRANC 400
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 450
- FRANC 470 - Analyse syntaxique
- FRANC 475
- FRANC 484 - Création
- As well as courses labeled LINGQ

A minimum of ★12 from the following courses:

- FRANC 331 - Étude avancée du français et de l'anglais I
- FRANC 332 - Étude avancée du français et de l'anglais II
- FRANC 400
- FRANC 470 - Analyse syntaxique
- FRANC 475
- FRANC 484 - Création
- LINGQ 300 - Lexicologie et terminologie

Minor

- For the minor in French–Language, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in French–Language (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- LINGQ 200 is required.
- FRANC 116, FRANC 117, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226 and FRANC 227 may not be counted in the minor.

The following courses are allowed in the minor in French–Language:

- ANTHE 208 - Introduction à l'anthropologie linguistique
- ETCAN 421 - Langue et gouvernement au Canada
- FRANC 213 - Apprivoiser la grammaire
- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 230 - Correction phonétique et diction française
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 314 - Pratique avancée du français oral et écrit
- FRANC 331 - Étude avancée du français et de l'anglais I
- FRANC 332 - Étude avancée du français et de l'anglais II

- FRANC 450
- FRANC 470 - Analyse syntaxique
- FRANC 475
- Ainsi que tous les cours à sigle LINGQ
- FRANC 484 - Création
- ANTHE 208 - Introduction à l'anthropologie linguistique
- ETCAN 421 - Langue et gouvernement au Canada

Concentration majeure et mineure en Français—littérature

Note: Les programmes en Français-littérature comprennent les littératures d'expression française, dont la littérature canadienne-française.

Concentration majeure

- Pour sa majeure en Français-littérature, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Français-littérature dont au moins ★6 de niveau 400.
- Les cours FRANC 116, FRANC 117, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226, FRANC 227 ne peuvent être comptés dans la majeure.
- Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★6 choisis dans chacun des deux domaines de littérature française (à l'exclusion de FRANC 228, FRANC 235) et littérature canadienne-française (à l'exclusion de FRANC 324).

Les cours suivants sont obligatoires:

- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada

Les cours suivants sont admissibles dans la majeure en Français-littérature:

- FRANC 330 - Introduction aux francophonies littéraires hors-Canada
- FRANC 333 - Littérature et société
- FRANC 334 - Francophonies et littératures autochtones du Canada
- FRANC 335 - Francophonies littéraires du monde et discours identitaires
- FRANC 403 - Théâtres francophones contemporains
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 336 - Littérature des femmes du monde francophone
- FRANC 465 - Poésies francophones depuis 1900
- FRANC 466 - Le théâtre canadien-français du XXe siècle
- FRANC 472 - Le roman francophone du Canada depuis 1960
- FRANC 475
- FRANC 480 - Choix de sujet
- FRANC 482 - Francophonies du Canada: Choix de sujet en langue ou en littérature
- FRANC 484 - Création
- FRANC 485 - Francophonies littéraires du monde: Choix de sujet

Concentration mineure

- Pour sa mineure en Français-littérature, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Français-littérature (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Les cours FRANC 228 et FRANC 235 sont obligatoires
- Les cours FRANC 116, FRANC 117, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226, FRANC 227 ne peuvent être comptés dans la mineure.

Les cours suivants sont admissibles dans la mineure en Français-littérature:

- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- FRANC 327 - Littérature française du XIXe siècle
- FRANC 330 - Introduction aux francophonies littéraires hors-Canada
- FRANC 333 - Littérature et société
- FRANC 334 - Francophonies et littératures autochtones du Canada
- FRANC 335 - Francophonies littéraires du monde et discours identitaires
- FRANC 336 - Littérature des femmes du monde francophone
- FRANC 403 - Théâtres francophones contemporains
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 465 - Poésies francophones depuis 1900
- FRANC 466 - Le théâtre canadien-français du XXe siècle
- FRANC 472 - Le roman francophone du Canada depuis 1960
- FRANC 475
- FRANC 480 - Choix de sujet
- FRANC 482 - Francophonies du Canada: Choix de sujet en langue ou en littérature
- FRANC 484 - Création
- FRANC 485 - Francophonies littéraires du monde: Choix de sujet

- FRANC 400
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 450
- FRANC 470 - Analyse syntaxique
- FRANC 475
- As well as courses labeled LINGQ
- FRANC 484 - Création
- LINGQ

Major and Minor in French—Literature

Note: The programs in French-Literature cover French language literatures, including French-Canadian literature.

Major

- For the major in French-Literature, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in French-Literature including at least ★6 at the 400-level.
- FRANC 116, FRANC 117, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226 and FRANC 227 may not be counted in the major.
- A minimum of ★6 from French literature (excluding FRANC 228, FRANC 235) and ★6 from French-Canadian literature (excluding FRANC 324) are required.

The following courses are required:

- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada

The following courses are allowed in the major in French-literature:

- FRANC 330 - Introduction aux francophonies littéraires hors-Canada
- FRANC 333 - Littérature et société
- FRANC 334 - Francophonies et littératures autochtones du Canada
- FRANC 335 - Francophonies littéraires du monde et discours identitaires
- FRANC 336 - Littérature des femmes du monde francophone
- FRANC 403 - Théâtres francophones contemporains
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 465 - Poésies francophones depuis 1900
- FRANC 466 - Le théâtre canadien-français du XXe siècle
- FRANC 472 - Le roman francophone du Canada depuis 1960
- FRANC 475
- FRANC 480 - Choix de sujet
- FRANC 482 - Francophonies du Canada: Choix de sujet en langue ou en littérature
- FRANC 484 - Création
- FRANC 485 - Francophonies littéraires du monde: Choix de sujet

Minor

- For the minor in French-Literature, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in French-Literature (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- FRANC 228 and FRANC 235 are required.
- FRANC 116, FRANC 117, FRANC 216, FRANC 217, FRANC 226 and FRANC 227 may not be counted in the minor.

The following courses are allowed in the minor in French-Literature:

- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- FRANC 330 - Introduction aux francophonies littéraires hors-Canada
- FRANC 333 - Littérature et société
- FRANC 334 - Francophonies et littératures autochtones du Canada
- FRANC 335 - Francophonies littéraires du monde et discours identitaires
- FRANC 336 - Littérature des femmes du monde francophone
- FRANC 403 - Théâtres francophones contemporains
- FRANC 410 - Traduction du théâtre et de la littérature au Canada
- FRANC 465 - Poésies francophones depuis 1900
- FRANC 466 - Le théâtre canadien-français du XXe siècle
- FRANC 472 - Le roman francophone du Canada depuis 1960
- FRANC 475
- FRANC 480 - Choix de sujet
- FRANC 482 - Francophonies du Canada: Choix de sujet en langue ou en littérature
- FRANC 484 - Création
- FRANC 485 - Francophonies littéraires du monde: Choix de sujet

Concentration majeure et mineure en Histoire

Concentration majeure

- Pour sa majeure en Histoire, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Histoire dont au moins ★6 de niveau 400.
- Tous les cours à sigle HISTE ainsi que les cours ETCAN 330, ETCAN 332, HUME 420, SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, SCSOC 322, 431 sont admissibles dans la majeure.
- Les cours HISTE 121 et HISTE 122 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la majeure.
- Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★9 choisis dans chacun des deux domaines d'Histoire canadienne (à l'exclusion de HISTE 260, HISTE 261) et d'Histoire autre que canadienne.

Les cours suivants sont obligatoires:

- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales

Concentration mineure

- Pour sa mineure en Histoire, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Histoire (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Les cours à sigle HISTE ainsi que les cours SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, sont admissibles dans la mineure.
- Les cours HISTE 121 et HISTE 122 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la mineure.
- Les cours HISTE 260, HISTE 261 sont obligatoires.

Concentration mineure en Musique

- Pour sa mineure en Musique, l'étudiant doit réussir un minimum de ★18 en MUSIQ, dont au moins ★12 de niveau senior, desquels ★6 doivent être de niveau 300 ou 400. Un maximum de ★24 au niveau senior est admissible.
- Tous les cours à sigle MUSIQ sont admissibles dans la mineure à l'exception de MUSIQ 100. Cependant, MUSIQ 100 (ou l'équivalent) est un cours de base pour la mineure et devrait être suivi dans la première année du programme.
- Les cours MUSIQ 210 et MUSIQ 211 sont obligatoires pour la mineure.
- L'étudiant doit passer une audition pour les séries de cours MUSIQ X24 et X40.

Concentration mineure en Pensée philosophique et sociale

- Pour sa mineure en Pensée philosophique et sociale, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Philosophie et parmi les cours admissibles en Sciences sociales (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Les cours à sigle PHILE ainsi que les cours HUME 420, SCSOC 312, SCSOC 431 sont admissibles dans la mineure.
- Le cours PHILE 141 et PHILE 142 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la mineure.
- Les cours SCSOC 225 et SCSOC 311 sont obligatoires, ainsi que ★6 de niveau senior en PHILE. SCSOC 312 est recommandé.

Concentration majeure et mineure en Psychologie

Concentration majeure

- Pour sa majeure en Psychologie, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Psychologie dont au moins ★6 de niveau 400.
- Tous les cours à sigle PSYCE ainsi que les cours SCSOC 225 et STATQ 151 (ou SCSOC 322 ou SCI 151) sont admissibles dans la majeure.
- Les cours PSYCE 104, PSYCE 105 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la majeure.
- Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★6 de niveau 300 ou 400 choisis dans chacun des deux domaines de Psychologie (sciences) et de Psychologie (arts).

Les cours suivants sont obligatoires:

deux parmi

- PSYCE 223 - Psychologie de la croissance
- PSYCE 239 - Psychopathologie
- PSYCE 241 - Psychologie sociale

Major and Minor in History

Major

- For the major in History, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in History including at least ★6 at the 400-level.
- All courses labelled HISTE as well as ETCAN 330, ETCAN 332, HUME 420, SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, SCSOC 322, SCSOC 431 are allowed in the major.
- HISTE 121 and HISTE 122 are required, but may not be counted in the major.
- A minimum of ★9 from Canadian History (excluding HISTE 260, HISTE 261) and ★9 from History other than Canadian are required.

The following courses are required:

- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales

Minor

- For the minor in History, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in History (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- Courses labelled HISTE as well as SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, are allowed in the minor.
- HISTE 121 and HISTE 122 are required, but may not be counted in the minor.
- HISTE 260, HISTE 261 are required.

Minor in Music

- For the minor in Music, students must obtain a minimum of ★18 in MUSIQ, including at least ★12 at the senior level among which ★6 must be at the 300 or 400 level. A maximum of ★24 may be counted at the senior level.
- All courses labeled MUSIQ, with the exception of MUSIQ 100, are allowed in the minor. MUSIQ 100 (or equivalent) is a foundation course and must be taken during the first year of the program.
- MUSIQ 210 and MUSIQ 211 must be taken in the minor.
- Students must pass an audition in order to take courses from the series MUSIQ X24 et X40.

Minor in Philosophical and Social Thought

- For the minor in Philosophical and Social Thought, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in Philosophy and in courses admissible in Social Sciences (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- Courses labelled PHILE as well as HUME 420, SCSOC 312, SCSOC 431 are allowed in the minor.
- PHILE 141 and PHILE 142 are required, but may not be counted in the minor.
- SCSOC 225 and SCSOC 311 are required, as well as ★6 in senior-level PHILE courses. SCSOC 312 is recommended.

Major and Minor in Psychology

Major

- For the major in Psychology, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in Psychology including at least ★6 at the 400-level.
- All courses labelled PSYCE as well as SCSOC 225 and STATQ 151 (or SCSOC 322) are allowed in the major.
- PSYCE 104, PSYCE 105 are required, but may not be counted in the major.
- A minimum of ★6 selected from 300- or 400-level Psychology (Science) and a minimum of ★6 selected from 300- or 400-level Psychology (Arts) courses.

The following courses are required:

two of

- PSYCE 223 - Psychologie de la croissance
- PSYCE 239 - Psychopathologie
- PSYCE 241 - Psychologie sociale

deux parmi

- PSYCE 258 - Psychologie cognitive
- PSYCE 275 - Cerveau et comportement
- PSYCE 282 - Modification du comportement
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
-
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OU**
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales

Concentration mineure

- Pour sa mineure en Psychologie, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Psychologie (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Tous les cours à sigle PSYCE ainsi que le cours STATQ 151 (ou SCSOC 322 ou SCI 151) sont admissibles dans la mineure.
- Les cours PSYCE 104, PSYCE 105 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la mineure.
- Le cours STATQ 151 (ou SCSOC 322 ou SCI 151) est obligatoire.
- Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★6 de niveau senior en Psychologie (arts) (dont au moins ★3 de niveau 300 ou 400) et de ★6 de niveau senior en Psychologie (sciences) (dont au moins ★3 de niveau 300 ou 400).

Concentration majeure et mineure en Science politique**Concentration majeure**

- Pour sa majeure en Science politique, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Science politique dont au moins ★6 de niveau 400.
- Tous les cours à sigle SC PO ainsi que les cours ETCAN 360, ETCAN 421, SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, SCSOC 322, 431 sont admissibles dans la majeure.
- Les cours SC PO 101 et SC PO 102 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la majeure.
- Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★3 choisis en politique comparée et de ★3 choisis en relations internationales.

Les cours suivants sont obligatoires:

- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SCSOC 311 - Histoire de la pensée politique et sociale I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales Le cours est recommandé.

Concentration mineure

- Pour sa mineure en Science politique, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Science politique (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Les cours à sigle SC PO ainsi que les cours ETCAN 360, ETCAN 421, SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, sont admissibles dans la mineure.
- Les cours SC PO 101, SC PO 102 sont obligatoires, mais ne peuvent être comptés dans la mineure.
- Les cours SC PO 225 et SC PO 226 sont obligatoires.

Concentration majeure et mineure en Sociologie**Concentration majeure**

- Pour sa majeure en Sociologie, l'étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau senior en Sociologie dont au moins ★6 de niveau 400.
- Tous les cours à sigle SOCIE ou SCSOC ainsi que le cours ETCAN 360 sont admissibles dans la majeure.
- Le cours SOCIE 100, est obligatoire, mais ne peut être compté dans la majeure.

Les cours suivants sont obligatoires:

- SOCIE 260 - Inégalité et stratification sociales
- SOCIE 348 - Sociologie des média et de l'information
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SCSOC 311 - Histoire de la pensée politique et sociale I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales

two of

- PSYCE 258 - Psychologie cognitive
- PSYCE 275 - Cerveau et comportement
- PSYCE 282 - Modification du comportement
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
-
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OR**
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales **OR**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis

Minor

- For the minor in Psychology, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in Psychology (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- All courses labelled PSYCE as well as STATQ 151 (or SCSOC 322 or SCI 151) are allowed in the minor.
- PSYCE 104, PSYCE 105 are required, but may not be counted in the minor.
- STATQ 151 (or SCSOC 322 or SCI 151) is required.
- A minimum of ★6 at the senior level in Psychology (Arts) (including at least ★3 at the 300- or 400-level) a minimum of ★6 at the senior level in Psychology (Science) (including at least ★3 at the 300- or 400-level).

Major and Minor in Political Science**Major**

- For the major in Political Science, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in Political Science including at least ★6 at the 400-level.
- All courses labelled SC PO as well as ETCAN 360, ETCAN 421, SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, SCSOC 322, 431 are allowed in the major.
- SC PO 101 and SC PO 102 are required, but may not be counted in the major.
- A minimum of ★3 must be selected in comparative politics and also in international relations.

The following courses are required:

- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SCSOC 311 - Histoire de la pensée politique et sociale I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales is recommended

Minor

- For the minor in Political Science, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in Political Science (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- Courses labelled SC PO as well as ETCAN 360, ETCAN 421, SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, are allowed in the minor.
- SC PO 101, SC PO 102 are required, but may not be counted in the minor.
- SC PO 225 and SC PO 226 are required.

Major and Minor in Sociology**Major**

- For the major in Sociology, students must obtain a minimum of ★30 at the senior level in Sociology including at least ★6 at the 400-level.
- All courses labelled SOCIE or SCSOC as well as ETCAN 360 are allowed in the major.
- SOCIE 100 is required, but may not be counted in the major.

The following courses are required:

- SOCIE 260 - Inégalité et stratification sociales
- SOCIE 348 - Sociologie des média et de l'information
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SCSOC 311 - Histoire de la pensée politique et sociale I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales

Concentration mineure

- Pour sa mineure en Sociologie, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior en Sociologie (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24.
- Tous les cours à sigle SOCIE ainsi que les cours ETCAN 360, SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312 sont admissibles dans la mineure.
- Le cours SOCIE 100 est obligatoire, mais ne peut être compté dans la mineure.

Les cours suivants sont obligatoires:

- SOCIE 260 - Inégalité et stratification sociales
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Faculté Saint-Jean Tableau 1: Le tronc commun du programme de BA

Année 1

- ★6 à ★12 Français langue (Classification des cours et Cours de français)1
- ★6 en langue autre que le français2
- ★6 Beaux-arts et Littérature (Classification des cours)3
- ★6 Sciences sociales (Classification des cours)
- ★0 à ★6 Option1

Année 2

- ★0 à ★3 Français langue (Classification des cours et Cours de français)1
- FRANQ 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANQ 322 - Pratique de la dissertation
-
- HISTE 121 - Histoire du monde pré-industriel ET
- HISTE 122 - Histoire du monde industrialisé
- OU
- PHILE 141 - Introduction à la philosophie occidentale ET
- PHILE 142 - Introduction aux philosophies non occidentales
- ★3 Francophonies (Classification des cours)
- ★6 Sciences3
- ★6 Option

★3 parmi

- ECONE 299 - Méthodes quantitatives en économie
- LINGQ 320 - Phonétique et phonologie du français canadien

- MATHQ 114 - Calcul élémentaire **OU**
- MATHQ 113
-
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- MATHQ 125 - Algèbre linéaire I
- PHILE 125 - Raisonnement et pensée critique
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OU**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis

Notes

1. L'étudiant qui s'inscrit à la Faculté Saint-Jean est orienté dans les cours de français selon le programme d'études secondaires préalablement suivi (voir Cours de français).
2. ANGL ou ENGL peut satisfaire à cette exigence.
3. L'étudiant inscrit au programme avec spécialisation doit réussir ★6 en beaux-arts et Littérature ou ★6 en sciences, au choix. Par conséquent, il peut remplacer une de ces exigences par ★6 en options.

II. BA avec spécialisation

Pour le BA avec spécialisation, l'étudiant doit réussir un minimum de ★48 et un maximum de ★60 de niveau senior, dont au moins ★6 de niveau 400, dans un des domaines suivants: Études canadiennes; Études interdisciplinaires; Français-langue et littérature (française et canadienne-française); Sciences sociopolitiques.

Le programme de BA avec spécialisation sera normalement complété en quatre années consécutives d'études et l'étudiant suivra un minimum de ★30 chaque année scolaire. Des exceptions à ce règlement peuvent être permises avec l'accord du Vice-doyen aux affaires académiques.

Minor

- For the minor in Sociology, students must obtain a minimum of ★15 at the senior level in Sociology (including at least ★6 at the 300- or 400-level) and a maximum of ★24.
- All courses labelled SOCIE as well as ETCAN 360, SCSOC 225, SCSOC 311, SCSOC 312, are allowed in the minor.
- SOCIE 100 is required, but may not be counted in the minor.

The following courses are required:

- SOCIE 260 - Inégalité et stratification sociales
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

II. The BA Honors Degree

In the BA Honors, students must complete a minimum of ★48 and a maximum of ★60 at the senior level, including at least ★6 at the 400-level, in one of the following areas: Canadian Studies; Interdisciplinary Studies; French language and literature (French and French-Canadian); Socio-political Science.

Students will normally complete the BA Honors in four consecutive years of study and take at least ★30 in each academic year. Exceptions to this requirement must be approved by the Associate Dean (Academic).

Spécialisation en Études canadiennes

- Pour sa spécialisation en Études canadiennes, l'étudiant doit réussir un minimum de ★48 de niveau senior en Études canadiennes (dont au moins ★6 de niveau 400) et un maximum de ★60.
- Tous les cours à sigle ETCAN ainsi que les cours à contenu canadien (voir Classification des cours) et le cours SCSOC 225 sont admissibles dans la spécialisation.
- Le cours ETCAN 101 est un cours obligatoire, mais ne peut être compté dans la spécialisation.
- Il est également obligatoire d'obtenir un minimum de ★6 à contenu francophonies (à l'exclusion du cours ETCAN 360).

Les cours suivants sont obligatoires:

- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- ETCAN 450 - Enjeux canadiens actuels
- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours
- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales

Spécialisation en Études interdisciplinaires

- Pour sa spécialisation en Études interdisciplinaires, l'étudiant doit réussir un minimum de ★48 de niveau senior en Études interdisciplinaires (dont au moins ★6 de niveau 400) et un maximum de ★60.
- Un programme de cours basé sur un thème spécifique (p.e. l'étude des minorités au Canada), proposé par l'étudiant en consultation avec son professeur et approuvé par le Vice-doyen aux affaires académiques, constitue la liste des cours admissibles dans la spécialisation.
- Les cours de niveau 100 ne peuvent être comptés dans la spécialisation.
- Un cours de méthodes de recherche SCSOC 225 est obligatoire.

Note: A titre d'exemple, les cours suivants pourraient constituer une spécialisation en Études interdisciplinaires sur le thème des minorités au Canada:

- ETCAN 330 - Les francophonies canadiennes et acadiennes I : perspectives historiques et culturelles
- ETCAN 332 - Les francophonies canadiennes et acadiennes II: perspectives idéologiques et politiques.
- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- ETCAN 421 - Langue et gouvernement au Canada
- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- HISTE 375
- HISTE 380
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Spécialisation en Français—langue et littérature

- Pour sa spécialisation en Français—langue et littérature, l'étudiant doit réussir un minimum de ★48 de niveau senior parmi les cours admissibles à la spécialisation, et un maximum de ★60.
- Tous les cours à sigle FRANC et LINGQ sont admissibles dans la spécialisation, de même que ANTHE 208 et ETCAN 330 and ETCAN 421.
- Le cours de mémoire FRANC 520 est obligatoire pendant la quatrième année de la spécialisation.

Les cours suivants sont obligatoires:

- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- LINGQ 200 - Introduction à l'étude du langage
- LINGQ 300 - Lexicologie et terminologie
- LINGQ 320 - Phonétique et phonologie du français canadien

Note: Il est également obligatoire d'obtenir au moins ★24 (dont ★6 de niveau 400) dans FRANC.

Spécialisation en Sciences socio-politiques

- Pour sa spécialisation en Sciences socio-politiques, l'étudiant doit réussir un minimum de ★48 de niveau senior parmi les cours admissibles à la spécialisation, et un maximum de ★60.
- Tous les cours SC PO, SCSOC et SOCIE sont admissibles dans la spécialisation, de même que ETCAN 360, ETCAN 421.
- Les cours SC PO 101 et SOCIE 100 sont obligatoires mais ne peuvent être comptés parmi les crédits de spécialisation. Il est recommandé de prendre

Honors in Canadian Studies

- For the Honors in Canadian Studies, students must obtain a minimum of ★48 at the senior level in Canadian Studies (including at least ★6 at the 400-level) and a maximum of ★60.
- All courses labelled ETCAN as well as courses with a Canadian content (see Classification of Courses) and SCSOC 225 are allowed in the program.

- ETCAN 101 is required, but may not be counted in the program.

- A minimum of ★6 with a Francophonies content (with the exception of FRANC 324 and ETCAN 360) are required.

The following courses are required:

- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- ETCAN 450 - Enjeux canadiens actuels
- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- HISTE 260 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1713 à 1867
- HISTE 261 - Introduction à l'étude de l'histoire du Canada de 1867 à nos jours
- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales

Honors in Interdisciplinary Studies

- For the Honors in Interdisciplinary Studies, students must obtain a minimum of ★48 at the senior level in Interdisciplinary Studies (including at least ★6 at the 400-level) and a maximum of ★60.
- Courses allowed will constitute a program of study with a specific theme (e.g., study of minorities in Canada), to be proposed by the student in consultation with a Faculty member and approved by the Associate Dean (Academic).

- 100-level courses may not be counted in the program.
- A course in research methods SCSOC 225 is required.

Note: For example, the following list of courses could constitute an Honors program in Interdisciplinary Studies on the theme of minorities in Canada:

- ETCAN 330 - Les francophonies canadiennes et acadiennes I : perspectives historiques et culturelles
- ETCAN 332 - Les francophonies canadiennes et acadiennes II: perspectives idéologiques et politiques.
- ETCAN 360 - La question nationale au Canada
- ETCAN 421 - Langue et gouvernement au Canada
- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- HISTE 375
- HISTE 380
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Honors in French—Language and Literature

- For the Honors in French—Language and Literature, students must obtain a minimum of ★48 at the senior level among the courses allowed in the program, and a maximum of ★60.
- All courses labeled FRANC and LINGQ are allowed in the program, as well as ANTHE 208 and ETCAN 330 and ETCAN 421.
- FRANC 520 is required during the fourth year of the program.

The following courses are required:

- FRANC 228 - Lire le texte littéraire
- FRANC 324 - Introduction aux francophonies littéraires du Canada
- LINGQ 200 - Introduction à l'étude du langage
- LINGQ 300 - Lexicologie et terminologie
- LINGQ 320 - Phonétique et phonologie du français canadien

Note: A minimum of ★24 (including ★6 at the 400-level) must be selected from FRANC.

Honors in Socio-political Science

- For the Honors in Socio-political Science, students must obtain a minimum of ★48 at the senior level among the courses allowed in the program, and a maximum of ★60.
- All courses labelled SC PO, SCSOC and SOCIE are allowed in the program, as well as ETCAN 360, ETCAN 421.
- SC PO 101 and SOCIE 100 are required, but may not be counted in the program. It is recommended that students take either SC PO 102 or ETCAN

au moins un cours parmi SC PO 102 ou ETCAN 101.

- Le cours de mémoire SCSP 520 est obligatoire pendant la quatrième année de la spécialisation.

Les cours suivants sont obligatoires:

- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SCSOC 311 - Histoire de la pensée politique et sociale I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales

Et deux cours parmi

- SOCIE 260 - Inégalité et stratification sociales
- SOCIE 348 - Sociologie des média et de l'information
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Note: Sont aussi obligatoires au moins ★24 (dont ★6 niveau 400) dans l'un ou l'autre de SC PO et SOCIE.

Les exigences communes

1. Le Baccalauréat ès arts de la Faculté est un programme de quatre ans, soit ★120.
2. Les exigences relatives aux cours de français sont celles de la Faculté Saint-Jean.
3. L'étudiant doit réussir ★6 dans un cours de langue autre que le français.
4. L'étudiant doit réussir FRANCO 235, normalement au cours de la deuxième année de son programme.
5. L'étudiant inscrit au programme de BA doit réussir ★6 en beaux-arts et Littérature ★6 en sciences. L'étudiant inscrit au programme de BA avec spécialisation doit réussir ★6 en beaux-arts et Littérature ou ★6 en sciences, au choix.
6. Les options peuvent être des cours d'arts ou de science. Néanmoins, un maximum de ★12 peut être suivi dans des domaines autres que les arts et les sciences.
7. Exceptionnellement, le Vice-doyen aux affaires académiques pourrait autoriser un étudiant à remplir les conditions requises pour l'obtention de son diplôme en plus ou en moins de quatre ans.
8. L'étudiant d'un programme de Sciences sociales ou Pensée philosophique et sociale doit compléter un cours de méthode de recherche, soit SCSOC 225.

Obligatoires

- PHILE 141 - Introduction à la philosophie occidentale ET
- PHILE 142 - Introduction aux philosophies non occidentales
- OU
- HISTE 121 - Histoire du monde pré-industriel ET
- HISTE 122 - Histoire du monde industrialisé

L'étudiant doit réussir ★3 parmi au plus tard à la fin de la deuxième année.

- ECONE 299 - Méthodes quantitatives en économie
- LINGQ 320 - Phonétique et phonologie du français canadien
- MATHQ 100 - Calcul élémentaire I
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- MATHQ 125 - Algèbre linéaire I
- PHILE 125 - Raisonnement et pensée critique
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OU**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis

Information Supplémentaire

Compte tenu des exigences communes aux programmes de BA de la Faculté Saint-Jean, on conseille à l'étudiant de respecter l'horaire indiqué dans le tableau suivant. Toutefois, l'étudiant qui se propose de faire une mineure en Science aura intérêt à remettre certains de ces cours (par exemple, les cours de Beaux-arts et Littérature ou de Francophonies) à la troisième année de son programme, afin de faire de la place pour des cours préalables de la mineure en Science.

101.

- SCSP 520 is required during the fourth year of the program.

The following courses are required:

- SC PO 225 - Gouvernement du Canada
- SC PO 226 - Politique au Canada
- SCSOC 225 - Méthodes de recherche en sciences sociales
- SCSOC 311 - Histoire de la pensée politique et sociale I
- SCSOC 312 - Histoire de la pensée politique et sociale II
- SCSOC 322 - Statistiques pour les sciences sociales

Two from

- SOCIE 260 - Inégalité et stratification sociales
- SOCIE 348 - Sociologie des média et de l'information
- SOCIE 368 - Étude des minorités et des groupes ethniques

Note: At least ★24 (including ★6 at the 400-level) in either SC PO or SOCIE are also required.

Baccalauréat ès science en génie

Renseignements généraux

Note: Les étudiants (es) doivent appliquer directement à la Faculty of Engineering.

La Faculté Saint-Jean, en collaboration avec la Faculty of Engineering, offre aux étudiants admis au Baccalauréat ès science en génie l'occasion de suivre la majorité des cours de première année dans un environnement francophone. Les conditions académiques et le contenu des cours sont équivalents aux cours donnés en anglais. Le tableau 8 indique les cours offerts. Pour plus de renseignements sur cette première année, s'adresser au Bureau des Admissions de la Faculté Saint-Jean. Consultez General Information (ENG) pour plus d'information sur le Baccalauréat ès science en génie.

Faculté Saint-Jean Tableau 8 Première année du BSc en génie

Premier semestre

Cours offerts en français à la Faculté Saint-Jean

- CHIM 103 - Introduction à la chimie I
- MATHQ 100 - Calcul élémentaire I
- PHYSQ 130 - Ondes, optique et son
- ★3 Option libre1

Cours offerts en anglais par la Faculty of Engineering

- ENGG 100 - Orientation to the Engineering Profession I
- ENGG 130 - Engineering Mechanics

Deuxième semestre

Cours offerts en français à la Faculté Saint-Jean

- CHIM 105 - Introduction à la chimie II
- MATHQ 101 (3-0-1)
- MATHQ 102 - Algèbre linéaire appliquée
- PHYSQ 131 - Mécanique

Cours offerts en anglais par la Faculty of Engineering

- ENGG 101 - Orientation to the Engineering Profession II
- ENCMP 100 - Computer Programming for Engineers

Note: 1 L'étudiant devra choisir un cours de ★3 au niveau 100 parmi une liste de sujets particuliers. Voir Complementary Studies Electives pour plus d'information.

Baccalauréat ès sciences

Programme général

Le programme général du BSc est conçu pour donner à l'étudiant une éducation variée dans plus d'une branche d'étude et il comprend une matière ou un domaine de concentration principal et secondaire. En plus de conduire à un diplôme général de BSc, ce programme permet le transfert ensuite dans des programmes de Specialization and Honors à la Faculty of Science, pour lesquels il n'y a pas d'admission au niveau de la première année. Les étudiants inscrits dans le programme devront consulter la description voulue dans l'annuaire pour le programme particulier qui les intéresse et choisir soigneusement les cours de base de première année conformément aux exigences du programme en question. Pour compléter son programme, un étudiant doit inclure un certain nombre de cours offerts par la Faculty of Science lesquels sont enseignés en anglais. Voir tableau 6.

Faculté Saint-Jean Tableau 6 Programmes généraux (BSc)

Année 1

- ★0 à ★6 Option
- ★6 à ★12 Français de base (voir Classification des cours et Cours de français)1
- ★15 à ★18 Sciences3

Bachelor of Science in Engineering

General Information

Note: Prospective students must apply for admission to the Faculty of Engineering.

Faculté Saint-Jean, in collaboration with the Faculty of Engineering, provides students admitted to the Bachelor of Science in Engineering the opportunity to complete most of the first year courses in a French environment. Academic conditions and content of the courses are equivalent to their English counterparts. Courses offered are listed in Chart 8. For further information about the first year of the program please contact the Office of Admissions at Faculté Saint-Jean. See General Information (ENG) for information on the Bachelor of Science in Engineering program.

Faculté Saint-Jean Tableau 8 Première année du BSc en génie

Premier semestre

Cours offerts en français à la Faculté Saint-Jean

- CHIM 103 - Introduction à la chimie I
- MATHQ 100 - Calcul élémentaire I
- PHYSQ 130 - Ondes, optique et son
- ★3 Option libre1

Cours offerts en anglais par la Faculty of Engineering

- ENGG 100 - Orientation to the Engineering Profession I
- ENGG 130 - Engineering Mechanics

Deuxième semestre

Cours offerts en français à la Faculté Saint-Jean

- CHIM 105 - Introduction à la chimie II
- MATHQ 101 (3-0-1)
- MATHQ 102 - Algèbre linéaire appliquée
- PHYSQ 131 - Mécanique

Cours offerts en anglais par la Faculty of Engineering

- ENGG 101 - Orientation to the Engineering Profession II
- ENCMP 100 - Computer Programming for Engineers

Note: 1 L'étudiant devra choisir un cours de ★3 au niveau 100 parmi une liste de sujets particuliers. Voir Complementary Studies Electives pour plus d'information.

Degree of Bachelor of Science

General Program

The BSc General program is designed to provide students with a diversified education in more than one branch of study and includes a major and a minor subject or area of concentration. In addition to providing for a BSc General Degree, this allows for subsequent transfer to Specialization and Honors programs, at the Faculty of Science, for which there is no first-year admission. Students who are enrolled in the General program and who intend to transfer to another program should consult the appropriate Calendar description for the particular program of interest and carefully select their first-year core courses in accordance with the requirements of the specific program. It should be noted that this program requires that students include Faculty of Science courses that are offered only in English. See Chart 6.

Faculté Saint-Jean Tableau 6 Programmes généraux (BSc)

Année 1

- ★0 à ★6 Option
- ★6 à ★12 Français de base (voir Classification of Courses et French Courses)1
- ★15 à ★18 Sciences3

Année 2

- ★0 à ★3 Français de base (voir Classification des cours et Cours de français)¹
- FRANC 232 - Techniques de rédaction
- ANGL (★6) ou ALS (★6)²
- ★18 à ★21 Sciences³

Année 3

- ★18 Sciences
- ★3 Option senior
- ★9 Option

Année 4

- ★18 Sciences
- ★12 Option

Notes:

1. L'étudiant qui s'inscrit à la Faculté Saint-Jean est orienté dans les cours de français selon le programme d'études préalablement suivi (voir Cours de français). L'étudiant est tenu de suivre le cours FRANC 226.
2. L'étudiant satisfait normalement à l'exigence d'un cours d'anglais en réussissant soit ANGL (★6) soit ALS (★6). Ce dernier cours est réservé aux étudiants inscrits dans un programme de la Faculté Saint-Jean sans avoir réussi English 30 ou English Language Arts 30-1 ou l'équivalent.
3. L'étudiant doit compléter ★36 en sciences durant les deux premières années de son programme.

Exigences du programme

1. Pour obtenir un diplôme de BSc général, un étudiant doit réussir ★120. L'équivalent d'au moins ★72 et d'au plus ★90 doit être en Sciences. L'équivalent d'au moins ★30 et d'au plus ★48 doit être en Arts dont FRANC 232 est obligatoire.
2. Chaque étudiant doit compléter une matière ou un domaine de concentration majeure en Sciences. L'équivalent d'au moins ★36 et d'au plus ★48 est nécessaire et cela ne doit pas comprendre plus que ★18 de niveau junior.
3. Chaque étudiant peut choisir une matière ou un domaine de concentration mineure en Sciences, en Arts, ou en Sciences de l'agriculture, de la vie et de l'environnement. L'équivalent d'au moins ★24 et d'au plus ★36 est nécessaire et cela ne doit pas comprendre plus que ★12 de niveau junior.

Concentration majeure

Une matière de concentration majeure se compose de cours provenant soit de Biologie, Chimie, Physique, Mathématiques ou Psychologie (sciences).

La double majeure est possible dans le programme de BSc dans la mesure où au moins une des majeures est suivie à la Faculté Saint-Jean et qu'un minimum de ★60 soient suivis à la Faculté Saint-Jean.

Un domaine de concentration majeure se compose de cours provenant d'un des groupes suivants:

- a. Sciences biologiques: Anatomie, Biochimie, Botanique, Entomologie, Génétique, Microbiologie, Microbiologie et Immunologie médicale, Paléontologie, Pharmacologie, Physiologie, Sciences de laboratoire médicale, Sciences Marines, Zoologie et les cours intitulés Biologie
- b. Sciences physiques: Astronomie, Biochimie, Chimie, Géophysique, Physique mathématique, et Physique
- c. Sciences mathématiques: Informatique, Mathématiques, Statistiques et Probabilités appliquées

Concentration mineure

L'étudiant peut choisir une mineure dans un domaine en Sciences ou en Arts. Cependant, les exigences de ces voies comportent des différences importantes.

- a. Sciences: Pour sa concentration mineure dans une matière ou domaine en Sciences, l'étudiant doit réussir un minimum de ★24 et un maximum de ★36 (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) dans une des matières ou domaines suivants, et cela ne doit pas comprendre plus de l'équivalent de ★12 de niveau junior.

Domaines: Sciences biologiques; Sciences mathématiques; Sciences physiques.

Matières: Biologie, Chimie, Mathématiques, Physique, Psychologie (sciences).

Année 2

- ★0 à ★3 Français de base (voir Classification of Courses et French Courses)¹
- FRANC 232 - Techniques de rédaction
- ANGL (★6) ou ALS (★6)²
- ★18 à ★21 Sciences³

Année 3

- ★18 Sciences
- ★3 Option senior
- ★9 Option

Année 4

- ★18 Sciences
- ★12 Option

Notes:

1. L'étudiant qui s'inscrit à la Faculté Saint-Jean est orienté dans les cours de français selon le programme d'études préalablement suivi (voir French Courses). L'étudiant est tenu de suivre le cours FRANC 226.
2. L'étudiant satisfait normalement à l'exigence d'un cours d'anglais en réussissant soit ANGL (★6) soit ALS (★6). Ce dernier cours est réservé aux étudiants inscrits dans un programme de la Faculté Saint-Jean sans avoir réussi English 30 ou English Language Arts 30-1 ou l'équivalent.
3. L'étudiant doit compléter ★36 en sciences durant les deux premières années de son programme.

Program Requirements

1. To obtain a BSc General Degree, students must receive credit in ★120. At least ★72 and not more than ★90 must be in Science. At least ★30 and not more than ★48 must be in Arts among which FRANC 232 is required.
2. Each student must complete a major subject or area of concentration in Science. A minimum of ★36 and a maximum of ★48 are required in the major subject or area of concentration, with no more than ★18 at the junior level.
3. Each student may elect to complete a minor subject or area of concentration in Science, Arts, or Agricultural, Life and Environmental Sciences. At least ★24 and not more than ★36 are required in the minor subject or area of concentration, with no more than ★12 at the junior level.

Majors

A major subject of concentration consists of courses taken from one of the following subjects: Biology, Chemistry, Mathematics, Physics or Psychology (Science).

To achieve a double major in the BSc, students must complete at least one of the majors and at least ★60 at Faculté Saint-Jean.

A major area of concentration consists of courses taken from one of the following groups:

- a. Biological Sciences: Anatomy, Biochemistry, Botany, Entomology, Genetics, Marine Science, Medical Laboratory Science, Medical Microbiology and Immunology, Microbiology, Paleontology, Pharmacology, Physiology, Zoology, and courses titled Biology.
- b. Physical Sciences: Astronomy, Biochemistry, Chemistry, Geophysics, Mathematical Physics, and Physics.
- c. Mathematical Sciences: Computing Science, Mathematics, Statistics, and Applied Probability.

Minors

Students may choose a minor concentration either in Science or in Arts. However, the requirements of these routes contain important differences.

- a. Science: For the minor concentration in Science, students must complete a minimum of ★24 and a maximum of ★36 (including no more than ★12 at the junior level and including at least ★6 at the 300- or 400-level) in one of the following subjects or areas:

Areas: Biological Sciences; Mathematical Sciences; Physical Sciences.

Subjects: Biology, Chemistry, Mathematics, Physics, Science Psychology (Science).

En plus des domaines et des matières de la Faculté Saint-Jean indiqués dans la liste ci-dessus, l'étudiant peut choisir sa mineure parmi les mineures offertes par la Faculty of Science à l'exception de celles pour lesquelles il existe une mineure équivalente à la Faculté Saint-Jean (Note: Les cours de la Faculty of Science sont offerts en anglais). En ce qui concerne ces mineures, l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la mineure de la Faculty of Science (voir BSc General Program) de même qu'à celles de la Faculté Saint-Jean. L'étudiant peut également choisir une concentration mineure en Agriculture, Sciences de l'environnement et de la conservation ou Écologie humaine offerte en anglais par la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences (voir BSc général - Concentration mineure en Agriculture, foresterie et économie domestique). Notez que les conditions de résidence de la Faculté s'appliquent dans ce cas (voir Residence).

- b. Arts: Pour sa concentration mineure dans un domaine en Arts, l'étudiant doit réussir un minimum de ★15 de niveau senior (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24 dans un des domaines suivants: Anthropologie et Sociologie; Économie; Études canadiennes; Études théâtrales; Français-langue; Français-littérature (française et canadienne-française); Histoire; Musique; Pensée philosophique et sociale; Psychologie; Science politique; Sociologie. Pour sa concentration mineure en Musique, l'étudiant doit réussir un minimum de ★12 de niveau senior (dont au moins ★6 de niveau 300 ou 400) et un maximum de ★24. (Consultez Minor in Anthropology and Sociology [Faculté - English] à Major and Minor in Sociology [Faculté - English] pour plus de détails concernant les exigences des concentrations mineures.)

En plus des domaines de la Faculté Saint-Jean indiqués dans la liste ci-dessus, l'étudiant peut choisir sa mineure parmi les mineures offertes par la Faculty of Arts à l'exception de celles pour lesquelles il existe une mineure équivalente à la Faculté Saint-Jean (Note: Les cours de la Faculty of Arts sont offerts en anglais). En ce qui concerne ces mineures, l'étudiant doit satisfaire aux exigences de la mineure de la Faculty of Arts de même qu'à celles de la Faculté Saint-Jean. Les exigences des différents départements de la Faculty of Arts se trouvent dans les Programs and Certificates à Cooperative Education (Work Experience) Program de l'annuaire. Notez que les conditions de résidence de la Faculté s'appliquent dans ce cas (voir Residence).

La matière de concentration majeure et celle de la concentration mineure ne doivent pas partager des cours provenant du même département. Les combinaisons suivantes ne sont pas permises:

Psychologie (sciences)/Psychologie (arts)

Les cours d'une matière de concentration majeure ou mineure ne peuvent pas se chevaucher. Par exemple, si la matière de concentration majeure est Sciences physiques et la concentration mineure est Chimie, les cours de Chimie ne peuvent pas servir pour compléter la concentration majeure, seulement les exigences de la concentration mineure.

4. Le programme général se caractérise par une base de cours dont les suivants sont obligatoires:
- FRANC 232.
 - Un cours de ★6 choisi parmi les cours junior d'anglais ANGL ou ENGL.
 - ★6 de niveau junior en Informatique ou Mathématiques et statistiques.
 - ★6 de niveau junior en Astronomie, Chimie ou Physique.
 - ★6 de niveau junior en Biologie ou Psychologie (sciences).

Note: BIOLE 107 et BIOLE 108 ne sont pas admissibles pour la concentration mineure en Agriculture.

5. Normalement, un étudiant doit réussir un minimum de ★30 de niveau junior avant de pouvoir s'inscrire à des cours de niveau senior.
6. On ne peut pas prendre plus que ★42 de niveau junior.
7. Chaque étudiant doit réussir un minimum de ★12 au niveau 300 dans sa matière ou son domaine de concentration majeure ainsi qu'un minimum de ★6 au niveau 300 dans sa matière ou son domaine de concentration mineure.
8. Sujet à l'approbation écrite de la Faculté Saint-Jean avant l'inscription, un maximum de ★12 peut être suivi dans des facultés autres que la Faculty of Arts ou la Faculty of Science. Pour les candidats qui demandent leur admission au BSc général et qui ont déjà suivi des cours dans d'autres domaines que les Arts et les Sciences, le transfert possible de crédits pour ces cours sera évalué lors de l'admission au programme. Ces cours ne seront cependant inclus ni dans la matière ou le domaine de concentration majeure, ni dans la matière ou le domaine de concentration mineure. Ils ne pourront non plus figurer parmi les ★18 requis en Arts ou les ★72 requis en Sciences.

In addition to the areas and subjects listed above, offered at Faculté Saint-Jean, students may choose a minor from those offered by the Faculty of Science unless there is an equivalent minor offered by Faculté Saint-Jean (Note: Faculty of Science courses are offered in English). Within each of these minors, students must meet the requirements of the Faculty of Science (see BSc General Program) as well as those of Faculté Saint-Jean. Also the student may choose a minor in Agriculture, Environmental and Conservation Sciences or Human Ecology offered by the Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences (see BSc General-Minor in Agricultural, Life and Environmental Sciences). Note that the Faculté residence requirements are applicable in this case (see Residence).

- b. Arts: For the minor concentration in Arts, students must complete a minimum of ★15 at the senior level, including at least ★6 at the 300- or 400-level, and a maximum of ★24 in one of the following areas: Anthropology and Sociology; Economics; Canadian Studies; Drama; French-language; French-literature (French and French-Canadian); History; Music; Philosophical and Social Thought; Psychology; Political Science; Sociology. For the minor concentration in Music, the student must complete a minimum of ★12 at the senior level, including at least ★6 at the 300- or 400-level, and a maximum of ★24. (Consult Minor in Anthropology and Sociology - Major and Minor in Sociology for further details of requirements for these minors.)

In addition to the areas listed above and offered at Faculté Saint-Jean, students may choose a minor from those offered by the Faculty of Arts unless there is an equivalent minor offered by Faculté Saint-Jean (Note: Faculty of Arts courses are offered in English). Within each of these minors, students must meet the requirements of the Faculty of Arts as well as those of Faculté Saint-Jean. The requirements of the different departments in the Faculty of Arts are set out in Programs and Certificates to Cooperative Education (Work Experience) Program of the Calendar. Note that the Faculté residence requirements are applicable in this case (see Residence).

The major subject or area of concentration and minor subject of concentration may not share courses from the same department. The following combinations are not allowed:

Psychology (Science)/Psychology (Arts).

Courses in a major or a minor subject of concentration may not overlap. For example, if the major area of concentration is the Physical Sciences, and minor subject of concentration is Chemistry, the major may be made up of Astronomy, Biochemistry, Geophysics, Mathematical Physics and Physics courses, but no Chemistry courses. The minor would consist exclusively of Chemistry courses.

4. The General Program is characterized by a core of courses, which must include the following:
- FRANC 232.
 - ★6 from among junior courses in English, ANGL or ENGL.
 - ★6 from among junior courses in Computing Science or Mathematics and Statistics.
 - ★6 from among junior courses in Astronomy, Chemistry, or Physics.
 - ★6 from among junior courses in Biology or Psychology (Science).

Note: BIOLE 107 and BIOLE 108 cannot be used for the minor in Agriculture.

5. Normally, at least ★30 at the junior level must be successfully completed before students may register in senior-level courses.
6. Not more than ★42 may be taken at the junior level.
7. Students must successfully complete a minimum of ★12 at the 300-level in the major subject or area of concentration. Students must also successfully complete a minimum of ★6 at the 300-level in the minor subject or area of concentration.
8. Subject to receiving written approval from the Faculté Saint-Jean prior to registration, a maximum of ★12 may be taken from Faculties other than Science or Arts. For applicants to the BSc General who have already taken

Note: Course Listings comprend une liste de cours d'autres facultés qui sont considérés comme des cours de Sciences. Ces cours peuvent faire partie de la majeure ou de la mineure et figurent parmi les ★72 requis en Sciences.

BSc Majeure/Mineure Exigences

BSc général - Concentration mineure en Agriculture, foresterie et économie domestique

L'étudiant peut choisir une concentration mineure en Agriculture, Sciences de l'environnement et de la conservation ou Ecologie humaine. Toutes les autres restrictions et exigences du BSc général décrites à l'article Exigences du programme s'appliquent.

Note: Les étudiants doivent s'assurer qu'ils ont complété tout préalable avant de s'inscrire dans les cours énumérés dans cette section.

Concentration mineure en Agriculture

La mineure en Agriculture comprend un minimum de ★24 et un maximum de ★30:

Science animale

- AN SC 200 - Principles of Animal Agriculture
- AN SC 310 - Physiology of Domestic Animals
- AN SC 311 - Metabolic Physiology of Domestic Animals
- AN SC 374
-
- AN SC 471 - Applied Poultry Science **OU**
- AN SC 472 - Applied Dairy Production Science **OU**
- AN SC 474 - Applied Beef Cattle Science **OU** AN SC 475 **OU**
- AN SC 476 - Applied Swine Science
-
- ★9 à ★15 en AN SC de niveau 300 ou plus

Sciences des sols et des plantes

- SOILS 210
-
- SOILS 420
- SOILS 430
- SOILS 440
- SOILS 450
- SOILS 460
-
- PL SC 221 - Introduction to Plant Science
-
- PL SC 324 - Crop Ecophysiology **OU**
- PL SC 465
-
- PL SC 352 - Invasive Alien Plants: Biology and Control **OU**
- PL SC 380 - Principles of Plant Pathology
-
- ★9 à ★15 en PL SC, SOILS, ENCS or REN R de niveau 300 ou plus

Écoagriculture

- SOILS 210
- PL SC 221 - Introduction to Plant Science
- ENCS 203
- R SOC 355 - Rural Communities and Global Economies
- REN R 450 - Environmentally Sustainable Agriculture
- AG EC 200
- ★6 à ★12 en PL SC, SOILS, ENCS ou REN R de niveau 300 ou plus

Concentration mineure en Sciences de l'environnement et de la conservation

La concentration mineure en Sciences de l'environnement et de la conservation comprend un minimum de ★24 et un maximum de ★30:

- ENCS 201

courses from Faculties other than Science or Arts, potential transfer credit for such courses will be assessed at the time of admission to the program. Such subjects are not included as part of the major or minor subject or area of concentration, nor toward the minimum requirement of ★18 in Arts, nor toward the minimum requirement of ★72 in Science.

Note: Course Listings contains a list of courses from other Faculties that are regarded as Science courses. These courses may be used toward the major and minor and do count toward the minimum requirement of ★72 in Science.

BSc General—Minor in Agricultural, Life and Environmental Sciences

Students may choose a minor in Agriculture, Environmental and Conservation Sciences or Human Ecology. All other restrictions and requirements of the BSc General program as outlined in Program Requirements apply.

Note: Students should ensure that they have completed any prerequisites before registering in any of the courses listed in this section.

Minor in Agriculture

The minor in Agriculture consists of at least ★24 and no more than ★30 as follows:

Animal Science

- AN SC 200 - Principles of Animal Agriculture
- AN SC 310 - Physiology of Domestic Animals
- AN SC 311 - Metabolic Physiology of Domestic Animals
- AN SC 374
-
- AN SC 471 - Applied Poultry Science **OR**
- AN SC 472 - Applied Dairy Production Science **OR**
- AN SC 474 - Applied Beef Cattle Science **OR**
- AN SC 475 **OR**
- AN SC 476 - Applied Swine Science
-
- ★9 to ★15 in AN SC courses at 300 or higher level

Soil and Plant Sciences

- SOILS 210
-
- SOILS 420 **OR**
- SOILS 430 **OR**
- SOILS 440 **OR**
- SOILS 450 **OR**
- SOILS 460
-
- PL SC 221 - Introduction to Plant Science
-
- PL SC 324 - Crop Ecophysiology **OR**
- PL SC 465
-
- PL SC 352 - Invasive Alien Plants: Biology and Control **OR**
- PL SC 380 - Principles of Plant Pathology
-
- ★9 to ★15 in PL SC, SOILS, ENCS or REN R courses at 300 or higher level

Sustainable Agriculture

- SOILS 210
- PL SC 221 - Introduction to Plant Science
- ENCS 203
- R SOC 355 - Rural Communities and Global Economies
- REN R 450 - Environmentally Sustainable Agriculture
- AG EC 200
- ★6 to ★12 in PL SC, SOILS, ENCS or REN R courses at 300 or higher level

Minor in Environmental and Conservation Sciences

The minor in Environmental and Conservation Sciences consists of at least ★24 and no more than ★30 as follows:

- ENCS 201

- SOILS 210
- REN R 120 - Introduction to Plant Identification
- REN R 250 - Water Resource Management
- ENCS 260
- ★9 à ★15 en ENCS, REN R ou SOILS de niveau 300 ou plus

Concentration mineure en Ecologie humaine

La concentration mineure en Ecologie humaine comprend un minimum de ★24 et un maximum de ★30:

- HECOL 100 - Introduction to Principles and Practice in Human Ecology
- HECOL 200
- HECOL 201 - Introduction to Material Culture
- HECOL 300 - Policy Development and Evaluation
- HECOL 301 - Program Planning and Evaluation

★9 à ★15 parmi

- HECOL 210 - Intimate Relationships
- HECOL 211 - Human Sexuality
- HECOL 212 - Later Life Families
- HECOL 310 - Parent-Child Relationships
- HECOL 321 - Introduction to Family Finance
- HECOL 322 - Family Economic Issues
- HECOL 414 - Seniors and Their Environments
- HECOL 440 - Family Policy Issues
- HECOL 443 - Family Law
- HECOL 462 - Material Culture in Home and Community

Niveau académique et diplômes

Pour obtenir un diplôme de BSc général, l'étudiant devra maintenir une moyenne minimale de 2,0 dans les ★120 comptant au programme. Une moyenne d'au moins 2,3 est exigée dans la matière ou le domaine de concentration majeure.

Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation-bilingue)

À compter du 1er septembre 2015, les admissions au programme de Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation – bilingue) sont suspendues. Les étudiants admis dans le programme avant septembre 2015 doivent satisfaire toutes les exigences du programme au plus tard le 30 avril 2021. Les derniers étudiants recevront leur diplôme à la collation des grades du printemps en 2021.

Renseignements généraux

Le programme de quatre ans qui prépare au baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation—bilingue) repose sur la collaboration de la Faculté Saint-Jean et la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences. Ce programme unique au Canada permet aux étudiants d'obtenir un diplôme en sciences de l'environnement et de la conservation dans les deux langues officielles du Canada. Chacune des deux facultés assure la prestation d'une moitié des cours. Le programme vise les objectifs suivants :

1. répondre au besoin exprimé par les étudiants et la communauté d'avoir un diplôme bilingue en sciences de l'environnement et de la conservation en Alberta;
2. préparer des diplômés bilingues (français-anglais) à même de :
 - a. évaluer les effets de l'utilisation humaine sur les plantes, le sol, l'eau et les ressources humaines;
 - b. évaluer et faciliter les méthodes de conservation, de réhabilitation et d'amendement des écosystèmes naturels et dégradés;
 - c. comprendre et communiquer dans les deux langues officielles le rôle que jouent les facteurs sociaux, économiques et politiques dans la gestion des ressources naturelles;;
3. donner à la University of Alberta un rôle d'avant-garde unique en Amérique du Nord et promouvoir son rayonnement;
4. attirer des étudiants du Canada et du monde entier.

- SOILS 210
- REN R 120 - Introduction to Plant Identification
- REN R 250 - Water Resource Management
- ENCS 260
- ★9 to ★15 in ENCS, REN R or SOILS courses at 300 or higher level

Minor in Human Ecology

The minor in Human Ecology consists of at least ★24 and no more than ★30 as follows:

- HECOL 100 - Introduction to Principles and Practice in Human Ecology
- HECOL 200
- HECOL 201 - Introduction to Material Culture
- HECOL 300 - Policy Development and Evaluation
- HECOL 301 - Program Planning and Evaluation

★9 to ★15 from

- HECOL 210 - Intimate Relationships
- HECOL 211 - Human Sexuality
- HECOL 212 - Later Life Families
- HECOL 310 - Parent-Child Relationships
- HECOL 321 - Introduction to Family Finance
- HECOL 322 - Family Economic Issues
- HECOL 414 - Seniors and Their Environments
- HECOL 440 - Family Policy Issues
- HECOL 443 - Family Law
- HECOL 462 - Material Culture in Home and Community

Academic Standing and Graduation

To obtain a BSc General degree, students must maintain a GPA of 2.0 in ★120 credited to the degree. A GPA of at least 2.3 is required in the major subject or area of concentration.

Bachelor of Science (Environmental and Conservation Sciences-Bilingual)

Effective September 2015, there will be no further admissions to BSc ENCS program. Students who entered the program prior to September 2015 must complete all program requirements by April 30, 2021. The last BSc ENCS program will be granted at Spring Convocation 2021.

General Information

The four-year Bachelor of Science (Environmental and Conservation Sciences–Bilingual) degree is a collaborative effort between Faculté Saint-Jean and the Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences. This program, unique in Canada, offers students the opportunity to obtain a fully bilingual Science degree in Environmental and Conservation Sciences in Canada's two official languages. Students will complete half of their coursework in each of the two Faculties. The objectives of the program are:

1. to respond to a need expressed by students and the community for a bilingual Bachelor of Science degree in Environmental and Conservation Sciences in Alberta;
2. to prepare bilingual (French-English) graduates who will:
 - a. evaluate effects of human land use on plant, soil, water and human resources;
 - b. assess and facilitate conservation, reclamation and remediation measures for natural and damaged ecosystems;
 - c. understand and communicate in both official languages the role that social, economic and political forces play in natural resource management;
3. to promote the University of Alberta as a leading University offering a unique degree in North America;
4. to attract francophone and francophile students from Canada and other countries.

Le programme est conçu pour permettre aux étudiants de suivre tous les cours de première année en français à la Faculté Saint-Jean (à l'exception de ANGL ou l'équivalent, qui peut être suivi à la Faculté Saint-Jean ou à la Faculty of Arts). En deuxième année, les étudiants suivent des cours obligatoires en sciences à la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences ainsi que des cours de français et des cours facultatifs à la Faculté Saint-Jean. Pour être admis à la troisième année du programme, l'étudiant de deuxième année doit avoir obtenu une moyenne minimale de 2,0. Il doit aussi avoir complété avec succès un minimum de ★54 qui s'appliquent au programme. Ils continuent à suivre certains cours facultatifs à la Faculté Saint-Jean. Certains cours (obligatoires et optionnels) en sciences pourront aussi être suivis à la Faculté Saint-Jean pendant les deuxième, troisième, et quatrième années. (voir Le programme, The program et BSc in Environmental and Conservation Sciences—Bilingual/Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation—bilingue))

Les étudiants n'ayant pas complété d'études postsecondaires suivront ★54 à la Faculté Saint-Jean, à l'exclusion des ★6 ANGL ou l'équivalent, et ★60 à la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences (voir Compétence dans la langue anglaise).

Les étudiants ayant complété une année d'études postsecondaires suivront un minimum de ★45 à la Faculté Saint-Jean et un minimum de ★45 à la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences (voir Compétence dans la langue anglaise).

Les étudiants ayant complété deux années ou plus d'études postsecondaires suivront un minimum de ★30 à la Faculté Saint-Jean et un minimum de ★30 à la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences (voir BSc in Environmental and Conservation Sciences—Bilingual/Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation—bilingue) et Transfer Applicants).

Le programme

Année 1

- ★3 ANGL
- BIOLE 107 - Introduction à la biologie cellulaire
- BIOLE 108 - Introduction à la diversité biologique
-
- CHIM 164 - Chimie organique I **OU**
- CHIM 263 - Chimie organique II
-
- CHIM 101 - Introduction à la chimie I **OU**
- CHIM 102 - Introduction à la chimie II **OU**
- PHYSQ 124 - Particules et ondes **OU**
- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation
-
- MATHQ 113
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I
- ★6 Option libre dont ★0 à ★6 français langue (voir Classification des cours)

Année 2

- BIOLE 208 - Les principes de l'écologie
- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ENCS 201
- ENCS 260
- FRANÇ 226 - Maîtrise du français
- MATHQ 125
- PL SC 221 - Introduction to Plant Science
- REN R 250 - Water Resource Management
- SOCIE 100 - Introduction à la sociologie
- SOILS 210

Année 3

- AREC 323 - Introduction to Management for Agri-Food, Environmental, and Forestry Businesses
- ECONE 102 - Introduction à la macro-économie
- ECONE 365 - Économie des ressources
- ENCS 307
- ENCS 2072
- FRANÇ 232 - Techniques de rédaction
- ★12 Approved Program Electives1

Année 4

- BIOLE 490 - Étude dirigée
- ENCS 473 - Environmental and Conservation Policy
- ★15 majeure en sciences de l'environnement et de la conservation4
- ★3 Approved Program Electives3
- ★3 Capstone Course5

The program is set up so that students will take their coursework in Year 1 in French at Faculté Saint-Jean (except for ANGL or equivalent, which can be taken either at Faculté Saint-Jean or in the Faculty of Arts). In Year 2, students will take required core courses in science in the Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences, as well as French language courses and free electives at Faculté Saint-Jean. All qualified Year 2 students will then be promoted to Year 3 provided a minimum GPA of 2.0 has been achieved, and a minimum of ★54 applicable to the program has been successfully completed. They will take required core courses and courses in their area of specialization and continue to take some free electives at Faculté Saint-Jean. Some science courses (core and electives) may also be taken at Faculté Saint-Jean in Years 2, 3, and 4 [see Le programme, The program and BSc in Environmental and Conservation Sciences—Bilingual/ Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation— bilingue)].

Students who have not completed any postsecondary studies will complete ★54 at Faculté Saint-Jean, not counting ★6 for ANGL or equivalent, and ★60 in the Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences. (see English Language Proficiency for Admission).

Students who have completed one year postsecondary studies will complete a minimum of ★45 at Faculté Saint-Jean and a minimum of ★45 in the Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences (see English Language Proficiency for Admission).

Students who have completed two or more years of postsecondary studies will complete a minimum of ★30 at Faculté Saint-Jean and a minimum of ★30 in the Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences [see BSc in Environmental and Conservation Sciences—Bilingual/Baccalauréat ès sciences (sciences de l'environnement et de la conservation—bilingue) and Transfer Applicants].

The program

Année 1

- ★3 ANGL
- BIOLE 107 - Introduction à la biologie cellulaire
- BIOLE 108 - Introduction à la diversité biologique
-
- CHIM 164 - Chimie organique I **OU**
- CHIM 263 - Chimie organique II
-
- CHIM 101 - Introduction à la chimie I **OU**
- CHIM 102 - Introduction à la chimie II **OU**
- PHYSQ 124 - Particules et ondes **OU**
- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation
-
- MATHQ 113
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I
- ★6 Option libre dont ★0 à ★6 français langue (voir Baccalauréat ès arts)

Année 2

- BIOLE 208 - Les principes de l'écologie
- ECONE 101 - Introduction à la micro-économie
- ENCS 201
- ENCS 260
- FRANÇ 226 - Maîtrise du français
- MATHQ 125
- PL SC 221 - Introduction to Plant Science
- REN R 250 - Water Resource Management
- SOCIE 100 - Introduction à la sociologie
- SOILS 210

Année 3

- AREC 323 - Introduction to Management for Agri-Food, Environmental, and Forestry Businesses
- ECONE 102 - Introduction à la macro-économie
- ECONE 365 - Économie des ressources
- ENCS 307
- ENCS 2072
- FRANÇ 232 - Techniques de rédaction
- ★12 Approved Program Electives1

Année 4

- BIOLE 490 - Étude dirigée
- ENCS 473 - Environmental and Conservation Policy
- ★15 majeure en sciences de l'environnement et de la conservation4
- ★3 Approved Program Electives3
- ★3 Capstone Course5

★3 Option parmi

- SCTA 101 **OU**
- SCTA 102 **OU**
- PHILE 386 - La bioéthique **OU**

Notes:

1. L'étudiant est orienté dans les cours de français langue selon le programme d'études préalablement suivi (voir Règlements de la Faculté).
2. L'étudiant suit le cours ENCS 207 pendant la session de printemps entre la deuxième et troisième année du programme.
3. Voir Approved Program Electives.
4. L'étudiant doit choisir une majeure parmi les domaines offerts par la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences. À cet égard, il lui est recommandé de se référer aux Requirements of the BSc in Environmental and Conservation Sciences Program Core (★69), Conservation Biology Major, Environmental Economics and Policy Major, Human Dimensions of Environmental Management Major, Land Reclamation Major et Wildlife and Rangeland Resources Management Major pour choisir des options avancées en sciences de l'environnement et de la conservation qui conviennent à sa majeure. L'étudiant doit réussir les exigences de niveau junior avant de suivre les cours de niveau senior.
5. Voir Course Sequencing.

★3 Option parmi

- SCTA 101 **OU**
- SCTA 102 **OU**
- PHILE 386 - La bioéthique **OU**
- ECONE 369 - Économie de l'environnement

Notes:

1. L'étudiant est orienté dans les cours de français langue selon le programme d'études préalablement suivi (voir Language test).
2. L'étudiant suit le cours ENCS 207 pendant la session de printemps entre la deuxième et troisième année du programme.
3. Voir Approved Program Electives.
4. L'étudiant doit choisir une majeure parmi les domaines offerts par la Faculty of Agricultural, Life and Environmental Sciences. À cet égard, il lui est recommandé de se référer aux Requirements of the BSc in Environmental and Conservation Sciences Program Core (★69), Conservation Biology Major, Environmental Economics and Policy Major, Human Dimensions of Environmental Management Major, Land Reclamation Major et Wildlife and Rangeland Resources Management Major pour choisir des options avancées en sciences de l'environnement et de la conservation qui conviennent à sa majeure. L'étudiant doit réussir les exigences de niveau junior avant de suivre les cours de niveau senior.
5. Voir Course Sequencing.

Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue)

Renseignements généraux

Note: Les étudiantes doivent appliquer directement à la Faculty of Nursing.

Le programme qui prépare au BScNf (bilingue) repose sur la collaboration de la Faculté Saint-Jean et de la Faculty of Nursing. Ce programme permet aux étudiants d'étudier les sciences infirmières dans les deux langues officielles du Canada. Le programme vise les objectifs suivants:

1. Répondre aux besoins des étudiants qui souhaitent obtenir un diplôme bilingue en sciences infirmières en Alberta.
2. Offrir un programme qui prépare les diplômés à la prestation des soins infirmiers dans les deux langues officielles.
3. Offrir un programme pour bien préparer les diplômés à répondre aux besoins des communautés d'expression française de l'ouest et du nord canadien.

Au cours de leur formation, les étudiants suivent les cours en français à la Faculté Saint-Jean et à la Faculty of Nursing. Le nombre total des crédits de cours de sciences infirmières enseignés en français varie de 27 à 47. Ces cours peuvent comprendre des stages de pratique clinique en milieux bilingues ou francophones. De plus, selon la performance académique et clinique, et la disponibilité des stages, les étudiants peuvent choisir de compléter leur stage pratique clinique de niveau senior dans un milieu bilingue ou francophone.

1. Le curriculum est organisé pour permettre la réalisation du programme d'études en quatre années. Toute demande de prolongation de la durée du programme doit être soumise au Student Advisor de la Faculty of Nursing. Si accordée, les étudiants ont jusqu'à six ans, à compter de leur admission, pour compléter les exigences de ce programme.
2. Les étudiants sont responsables de s'assurer que leur inscription est complète et à jour. Ils doivent être particulièrement attentifs aux préalables de certains cours. Les étudiants sont responsables de tout changement dans leur inscription nécessité par les résultats de réexamens.
3. Les placements seront faits dans la région métropolitaine d'Edmonton, qui comprend Devon, Fort Saskatchewan, Leduc, Morinville, St Albert, Sherwood Park, Spruce Grove et Stony Plain ou dans un rayon de 150 kilomètres d'Edmonton. Pour les cours cliniques qui se donnent en anglais, les placements des stages obligatoires pourraient se situer jusqu'à 150 kilomètres d'Edmonton. Pour les cours cliniques qui se donnent en français, les placements des stages obligatoires pourraient se situer jusqu'à 600 kilomètres d'Edmonton. Les étudiants sont responsables de leur transport aux lieux des stages cliniques et de leurs frais de voyage et de séjour.
4. Au début de la deuxième année de leur programme, les étudiants doivent disposer d'un stéthoscope, d'un crayon lumineux, d'une blouse de laboratoire, et d'un uniforme.

Bachelor of Science in Nursing (Bilingual)

General Information

Note: Prospective students must apply for admission to the Faculty of Nursing.

The BScN (Bilingual) program is a collaborative effort between the Faculty of Nursing and Faculté Saint-Jean. This program offers students the opportunity to study nursing in Canada's two official languages. It is designed to:

1. Respond to a need expressed by students who wish to obtain a bilingual degree in nursing in Alberta.
2. Offer a program that prepares graduates to provide nursing services in both official languages.
3. Offer a program that better prepares graduates to respond to the needs of the French-speaking communities in Western and Northern Canada.

During their program, students take courses at Faculté Saint-Jean and at the Faculty of Nursing. The total number of nursing courses where the primary language of instruction is French varies from 27 to 47 credits. These courses may include clinical practice in bilingual or francophone settings. In addition, based on academic and clinical performance, and on availability of placements, students may elect to complete the senior practicum in a bilingual or francophone milieu outside of Edmonton.

1. The curriculum is designed to be taken over four years. Application for an extension to the program must be submitted to the Student Advisor of the Faculty of Nursing. With approval, students have up to six years from the time of admission to complete requirements for this program.
2. Students are responsible for the completeness and accuracy of their registration. Particular care should be exercised regarding prerequisite courses. Students are responsible for adjustments in registration made necessary by reexamination results.
3. Placements can be made anywhere in the Greater Edmonton area (Devon, Fort Saskatchewan, Leduc, Morinville, St Albert, Sherwood Park, Spruce Grove and Stony Plain) or as far away as 150 kilometers. For clinical courses delivered in English, required practice placements may be as far as 150 kilometres from Edmonton. For clinical courses delivered in French, required practice placements may be as far as 600 kilometres from Edmonton. Students are responsible for their transportation to practice placements and for the cost of travel and accommodations.
4. Students must purchase a stethoscope, a penlight, a lab coat and a uniform by the beginning of second year.

- Les horaires des stages cliniques peuvent être attribués par quart de travail et peuvent inclure les fins de semaine.
- Les étudiants doivent rencontrer les exigences en matière de santé et de sécurité (voir Health and Safety Requirements).

Séquence des cours

Année 1

Automne

- ANATE 140 - Anatomie
- FRANC 226 - Maîtrise du français **OU**
- ANGL 126 - Exploring Writing Studies (voir Note 1)
- MICRE 133 - Microbiologie Médicale pour Infirmières
- SOCIE 100 - Introduction à la sociologie

Automne/Hiver

- PHYSE 152 - Physiologie

Hiver

- FRANC 227 - Consolidation linguistique pour l'éducation et la santé (voir Note 1)
- PSYCE 106 - Principes psychologiques pour les infirmières
- SC PO 320 - La politique du système de santé au Canada
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I

Printemps/Été

- FRANC 232 - Techniques de rédaction **OU**
- ANGL 1XX (★3) **OU**
- Option libre (★3) (voir Notes 1 et 2)

Année 2 (voir Notes 3 et 4)

Deux trimestres

- INT D 410 - Interprofessional Health Team Development (voir Note 5)

Automne

- NURS 305 - Introduction to Health Assessment
- PHILE 386 - La bioéthique
- SC INF 217 - Introduction aux sciences infirmières
- SC INF 218 - Introduction à la pratique infirmière

Hiver

- NURS 215 - Pharmacotherapeutics in Nursing
- SC INF 309 - La santé mentale **OU**
- NURS 309 - Mental Health Nursing Theory (voir Note 6)
- SC INF 310 - Pratique infirmière en santé mentale **OU**
- NURS 310 - Mental Health Nursing Practice (voir Note 6)

Année 3 (voir Notes 4, 7 et 8)

Automne

- SC INF 301 - Recherche en sciences infirmières **OU**
- NURS 301 - Nursing Research (voir Note 6)
- NURS 307 - Acute Care Nursing Theory I
- NURS 308 - Acute Care Nursing Practice I

Hiver

- NURS 405 - Community Nursing Theory
- SC INF 406 **OU**
- NURS 406 - Community Nursing Practice (voir Note 6)
- SC INF 409 - Le leadership et les enjeux en sciences infirmières **OU**
- NURS 409 - Leadership and Issues in Nursing (voir Note 6)

Année 4 (voir Notes 4, 8, et 9)

Automne

- NURS 407 - Acute Care Nursing Theory II
- NURS 408 - Acute Care Nursing Practice II
- Option libre (★3) (voir Note 2)

- Clinical practice may include shift and weekend rotations.
- Students must meet Health and Safety Requirements [see Health and Safety Requirements].

Course sequence

Year 1

Fall Term

- ANATE 140 - Anatomie
- FRANC 226 - Maîtrise du français **OR**
- ANGL 126 - Exploring Writing Studies (see Note 1)
- MICRE 133 - Microbiologie Médicale pour Infirmières
- SOCIE 100 - Introduction à la sociologie

Fall/Winter

- PHYSE 152 - Physiologie

Winter Term

- FRANC 227 - Consolidation linguistique pour l'éducation et la santé (see Note 1)
- PSYCE 106 - Principes psychologiques pour les infirmières
- SC PO 320 - La politique du système de santé au Canada
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I

Spring/Summer

- FRANC 232 - Techniques de rédaction **OR**
- ANGL 1XX (★3) **OR**
- Elective (★3) (see Notes 1 and 2)

Year 2 (see Note 3 and 4)

Two Term

- INT D 410 - Interprofessional Health Team Development (see Note 5)

Fall Term

- NURS 305 - Introduction to Health Assessment
- PHILE 386 - La bioéthique
- SC INF 217 - Introduction aux sciences infirmières
- SC INF 218 - Introduction à la pratique infirmière

Winter Term

- NURS 215 - Pharmacotherapeutics in Nursing
- SC INF 309 - La santé mentale **OR**
- NURS 309 - Mental Health Nursing Theory (see Note 6)
- SC INF 310 - Pratique infirmière en santé mentale **OR**
- NURS 310 - Mental Health Nursing Practice (see Note 6)

Year 3 (see Notes 4, 7 and 8)

Fall Term

- SC INF 301 - Recherche en sciences infirmières **OR**
- NURS 301 - Nursing Research (see Note 6)
- NURS 307 - Acute Care Nursing Theory I
- NURS 308 - Acute Care Nursing Practice I

Winter Term

- NURS 405 - Community Nursing Theory
- SC INF 406 **OR**
- NURS 406 - Community Nursing Practice (see Note 6)
- SC INF 409 - Le leadership et les enjeux en sciences infirmières **OR**
- NURS 409 - Leadership and Issues in Nursing (see Note 6)

Year 4 (see Notes 4, 8, and 9)

Fall Term

- NURS 407 - Acute Care Nursing Theory II
- NURS 408 - Acute Care Nursing Practice II
- Elective (★3) (see Note 2 and 10)

Hiver

- SC INF 494 - Synthèse des connaissances en sciences infirmières **OU**
- NURS 494 - Nursing in Context D1 (voir Notes 6 et 11)
-
- SC INF 495 - Pratique infirmière VIII (voir Note 12)

Notes :

1. Dépendant du résultat du test de placement, la Faculté Saint-Jean déterminera parmi les trois options suivantes, celle que devra choisir l'étudiant :
 - a. FRANC 226 (★3), FRANC 227 (★3) et FRANC 232 (★3)
 - b. ANGL 126 (★3), FRANC 227 (★3) et ★3 en ANGL à un niveau 100 ou plus
 - c. ANGL 126 (★3), FRANC 227 (★3) et ★3 en optionss
2. Les options libres doivent être choisies parmi les domaines répondant aux intérêts de l'étudiante, y compris les cours en Sciences biologiques, Sciences physiques, Sciences du comportement ou sociales et humanités. La langue d'enseignement de tous les cours optionnels est le français et l'étudiant doit choisir normalement cette option libre parmi les cours offerts en français à la Faculté Saint-Jean.
3. L'étudiant doit réussir tous les cours de l'année 1 avant de pouvoir s'inscrire dans l'année 2.
4. La langue d'enseignement des cours avec le sigle SC INF est le français.
5. Le cours NURS 498 « Inter-Professional Team Concepts » Parts 1-3, placé à l'horaire au cours des années 2, 3 et 4, remplacera le cours INT D 410 qui est en conflit d'horaire avec d'autres cours obligatoires. Voir le site web de la Faculty of Nursing à www.ualberta.ca/nursing pour de plus amples détails.
6. Dans la mesure du possible, ce cours sera offert par la Faculty of Nursing en français. Quand il est offert en français, les étudiants inscrits dans le programme bilingue en sciences infirmières doivent suivre le cours en français.
7. L'étudiant doit réussir tous les cours de l'année 2 avant de pouvoir s'inscrire dans l'année 3.
8. La séquence de ces cours peut varier dépendant de la disponibilité des stages cliniques.
9. L'étudiant doit réussir tous les cours de l'année 2 et 3 avant de pouvoir s'inscrire dans l'année 4.
10. Cette option libre peut être prise plus tôt dans le programme.
11. Afin de s'inscrire dans le cours SC INF 494 ou NURS 494, l'étudiant doit avoir réussi tous les cours du programme, à l'exception du cours concomitant SC INF 495.
12. Dépendant de la performance académique et clinique et la disponibilité des stages, l'étudiant peut choisir de compléter le stage pratique avancé dans un milieu bilingue ou francophone à l'extérieur d'Edmonton.

Winter Term

- SC INF 494 - Synthèse des connaissances en sciences infirmières **OR**
- NURS 494 - Nursing in Context D1 (see Notes 6 and 11)
-
- SC INF 495 - Pratique infirmière VIII (see Note 12)

Notes:

1. Depending on the results of language placement testing, Faculté Saint-Jean will determine which one of the following three options is required for the student.
 - a. FRANC 226, FRANC 227, and FRANC 232
 - b. ANGL 126, FRANC 227, and ★3 in ANGL at the 100-level or higher
 - c. ANGL 126, FRANC 227, and ★3 in electives
2. Electives are to be selected from disciplines of the student's choice, including courses from the biological, physical, behavioural or social sciences, and the humanities. The language of instruction of all electives must be French and electives are normally taken at Faculté Saint-Jean.
3. To proceed to Year 2 students must have passed all Year 1 courses.
4. "SC INF" denotes nursing courses where French is the primary language of instruction.
5. Due to course scheduling conflicts, INT D 410 will be replaced with NURS 498 "Inter-Professional Team Concepts" Parts 1-3 scheduled during Years 2, 3, and 4. Current students should check the Faculty of Nursing website at www.ualberta.ca/nursing for details.
6. The Faculty of Nursing will offer this course in French whenever possible. When offered, students in the Bilingual Nursing Program must take this course in French.
7. To proceed to Year 3 students must have passed all Year 2 courses.
8. Courses may be configured differently depending on clinical placement availability.
9. To proceed to Year 4, students must have passed all Year 2 and 3 courses.
10. This elective may be take earlier in the program.
11. To proceed with NURS 494 or SC INF 494 students must have passed all courses of this program except the corequisite SC INF 495.
12. Based on academic and clinical performance, and on availability of placements, students may elect to complete the senior practicum in a bilingual or francophone milieu outside of Edmonton.

Baccalauréat en Éducation/ Baccalauréat ès sciences

Renseignements généraux

Le programme de cinq ans est une combinaison du BEd secondaire et du BSc général et comprend ★150. La nature du programme permet à l'étudiant d'obtenir les deux diplômes puisqu'il complète toutes les exigences des deux programmes à l'exception du cours de littérature anglaise requis au BSc. Cette exigence a été remplacée par un cours obligatoire en littérature française ou canadienne-française. Les finissants de ce programme seront recommandés pour un brevet d'enseignement.

Les étudiants doivent choisir une majeure et une mineure dans deux des trois domaines suivants: sciences mathématiques, sciences physiques, et sciences biologiques. Tous les étudiants doivent en plus compléter une mineure en français. Le but de ce programme préparatoire est de former des enseignants possédant une bonne connaissance de la langue et de la culture françaises ainsi que des connaissances approfondies en sciences.

Pour être admis au Baccalauréat en Éducation/Baccalauréat ès sciences les étudiants doivent normalement avoir réussi une première année d'études universitaires dans le programme du BSc et avoir rempli les conditions d'admission (voir Conditions d'admission).

Bachelor of Education/Bachelor of Science Degrees

General Information

The five-year program, consisting of ★150, is a combination of the BEd (secondary route) and BSc (general) degrees. Its integrated nature allows a student to receive both the BEd degree and the BSc degree by meeting all the requirements of both programs with the exception of the English literature requirement of the latter which has been replaced by a compulsory course in French or French-Canadian literature. Graduates from the program will meet the requirements for teacher certification.

Students are required to select a major from one of the three areas of Science: Mathematical Sciences, Physical Sciences, and Biological Sciences. One of the two remaining areas must be selected as a Science Minor. In addition, all students are required to present a Minor in French. It is intended that graduates have a sound knowledge of French language and culture in addition to enhanced Science training presented by this teacher-preparation program.

To be admitted into the Combined Bachelor of Education/Bachelor of Science program students must have normally, successfully completed first-year University studies in a BSc program and meet the admission requirements as laid out in Admission Requirements.

Les étudiants des programmes du BEd ou du BSc peuvent aussi être admis au programme combiné après la deuxième année en autant qu'ils aient complété les cours requis, que les résultats de l'année précédente soient satisfaisants et qu'ils aient rempli les conditions d'admission du programme combiné au moment du transfert. Un étudiant pourra normalement transférer du programme combiné au programme du BEd ou du BSc (général) après la deuxième année et compléter un seul diplôme dans les délais prévus.

Programmes généraux

Faculté Saint-Jean Tableau 5 Programmes généraux (BEd/BSc)

Enseignement en milieu d'immersion française

Majeure: Sciences biologiques

Année 1

- BIOLE 107 - Introduction à la biologie cellulaire
- BIOLE 108 - Introduction à la diversité biologique
-
- PHYSQ 124 - Particules et ondes
- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation
- OU
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
-
- ★6 à ★9 option sciences
- ★9 à ★12 Français langue (voir Classification des cours)

Année 2

- BIOLE 207 - La génétique moléculaire et l'hérédité
- BIOLE 208 - Les principes de l'écologie
- FRANÇ 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANÇ 322 - Pratique de la dissertation
- ★6 en sciences biologiques (voir Baccalauréat ès sciences)
- ★9 mineure en sciences (voir Exigences du programme)
- ★0 à ★3 Français langue (voir Classification des cours)
- ★0 à ★3 Option

Année 3

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- ★6 en sciences biologiques (voir Exigences du programme)
- ★3 Francophonies ou Canadien (voir Classification des cours)

Année 4

- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- ★6 Français langue (voir Classification des cours)
- ★12 en sciences biologiques (niveau 300) (voir §)
- ★9 mineure en sciences (dont ★6 de niveau 300) (voir Exigences du programme)

Année 5

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 452 - Enseignement du français au niveau secondaire
- EDU M 456 - L'enseignement des mathématiques au niveau secondaire
- EDU M 457 - L'enseignement des sciences au niveau secondaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire

Majeure: Sciences mathématiques

Année 1

- BIOLE 107 - Introduction à la biologie cellulaire
- BIOLE 108 - Introduction à la diversité biologique
- **OU**
- PHYSQ 124 - Particules et ondes

Students in either a BEd or a BSc program may also transfer into the combined program after the second year providing that all courses and academic standing of Year One and Year Two of the combined program, as well as all admission requirements, have been met at the time of the transfer. Normally, a student will be able to transfer from the combined program to a BEd or BSc (general) program after Year Two and should be able to complete the single degree within the normal time frame.

General Programs

Faculté Saint-Jean Tableau 5 Programmes généraux (BEd/BSc)

Enseignement en milieu d'immersion française

Majeure: Sciences biologiques

Année 1

- BIOLE 107 - Introduction à la biologie cellulaire
- BIOLE 108 - Introduction à la diversité biologique
-
- PHYSQ 124 - Particules et ondes
-
- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation **OU**
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire **OU**
- MATHQ 113
-
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- ★6 à ★9 option sciences
- ★9 à ★12 Français langue (voir Classification of Courses)

Année 2

- BIOLE 207 - La génétique moléculaire et l'hérédité
- BIOLE 208 - Les principes de l'écologie
- FRANÇ 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANÇ 322 - Pratique de la dissertation
- ★6 en sciences biologiques (voir Program Requirements)
- ★9 mineure en sciences (voir Program Requirements)
- ★0 à ★3 Français langue (voir Classification of Courses)
- ★0 à ★3 Option

Année 3

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- ★6 en sciences biologiques (voir Program Requirements)
- ★3 Francophonies ou Canadien (voir Classification of Courses)

Année 4

- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- ★6 Français langue (voir Classification of Courses)
- ★12 en sciences biologiques (niveau 300) (voir §)
- ★9 mineure en sciences (dont ★6 de niveau 300) (voir Program Requirements)

Année 5

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 452 - Enseignement du français au niveau secondaire
- EDU M 456 - L'enseignement des mathématiques au niveau secondaire
- EDU M 457 - L'enseignement des sciences au niveau secondaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire

Majeure: Sciences mathématiques

Année 1

- BIOLE 107 - Introduction à la biologie cellulaire
- BIOLE 108 - Introduction à la diversité biologique
- **OU**
- PHYSQ 124 - Particules et ondes

- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation 2
-
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire
- **OU**
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
-
- ★6 à ★9 Option
- ★9 à ★12 Français langue (voir Classification des cours)

Année 2

- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
-
- MATHQ 125 - Algèbre linéaire I **OU**
- MATHQ 241 - Géométrie **OU**
- MATHQ 243
-
- ★9 mineure en sciences (voir Classification des cours)
- ★0 à ★3 Français langue (voir Classification des cours)
- ★0 à ★3 Option

Année 3

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I **OU**
- SCI 151 - InSciTE: Scientific Inquiry and Data Analysis
- ★3 en sciences mathématiques (voir Exigences du programme)
- ★3 Francophonie **ou** Canadien (voir Classification of Courses)

Année 4

- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- ★6 Français langue (voir Classification des cours)
- ★12 en sciences physiques (niveau 300) (voir Exigences du programme)
- ★9 mineure en sciences (dont ★6 de niveau 300) (voir Exigences du programme)

Année 5

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 452 - Enseignement du français au niveau secondaire
- EDU M 456 - L'enseignement des mathématiques au niveau secondaire
- EDU M 457 - L'enseignement des sciences au niveau secondaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire

Majeure: Sciences physiques

Année 1

- CHIM 101 - Introduction à la chimie I
- CHIM 102 - Introduction à la chimie II
-
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- **OU**
- BIOLE 107 - Introduction à la biologie cellulaire
- BIOLE 108 - Introduction à la diversité biologique 3
-
- PHYSQ 124 - Particules et ondes
- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation
- **OU**
- PHYSQ 130 - Ondes, optique et son
- PHYSQ 131 - Mécanique
-
- ★3 à ★6 Option sciences
- ★6 à ★9 Français langue (voir Classification des cours)

- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation 2
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire
-
- **OU** MATHQ 113
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- ★6 à ★9 Option
- ★9 à ★12 Français langue (voir Classification of Courses)

Année 2

- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
-
- MATHQ 125 **OU**
- MATHQ 241 - Géométrie **OU**
- MATHQ 243
-
- ★9 mineure en sciences (voir Classification of Courses)
- ★0 à ★3 Français langue (voir Classification of Courses)
- ★0 à ★3 Option

Année 3

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- STATQ 151 - Introduction à la statistique appliquée I
- ★3 en sciences mathématiques (voir Program Requirements)
- ★3 Francophonies ou Canadien (voir Classification of Courses)

Année 4

- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- ★6 Français langue (voir Classification of Courses)
- ★12 en sciences mathématiques (niveau 300) (voir Program Requirements)
- ★9 mineure en sciences (dont ★6 de niveau 300) (voir Program Requirements)

Année 5

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 452 - Enseignement du français au niveau secondaire
- EDU M 456 - L'enseignement des mathématiques au niveau secondaire
- EDU M 457 - L'enseignement des sciences au niveau secondaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire

Majeure: Sciences physiques

Année 1

- CHIM 101 - Introduction à la chimie I
- CHIM 102 - Introduction à la chimie II
-
- MATHQ 114 - Calcul élémentaire **OU** MATHQ 113 **OU**
- BIOLE 107 - Introduction à la biologie cellulaire
- BIOLE 108 - Introduction à la diversité biologique
-
- MATHQ 115 - Calcul élémentaire II
- PHYSQ 124 - Particules et ondes
- PHYSQ 126 - Fluides, champs et radiation
- **OU**
- PHYSQ 130 - Ondes, optique et son
- PHYSQ 131 - Mécanique
-
- ★3 à ★6 Option sciences
- ★6 à ★9 Français langue (voir Classification of Courses)

Année 2

- CHIM 261 - Chimie organique I
- CHIM 263 - Chimie organique II
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★9 mineure en sciences (voir Exigences du programme)
- ★3 à ★6 Français langue (voir Classification des cours)
- ★0 à ★3 option sciences
- ★0 à ★3 Option

Année 3

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- ★6 en sciences physiques (voir Exigences du programme)
- ★3 Francophonie ou Canadien (voir Classification des cours)

Année 4

- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- ★6 Français langue (voir Classification des cours)
- ★12 en sciences physiques (niveau 300) (voir Exigences du programme)
- ★9 mineure en sciences (dont ★6 de niveau 300) (voir Exigences du programme)

Année 5

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 452 - Enseignement du français au niveau secondaire
- EDU M 456 - L'enseignement des mathématiques au niveau secondaire
- EDU M 457 - L'enseignement des sciences au niveau secondaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire

Notes

1. L'étudiant qui a une mineure en Sciences physiques doit réussir PHYSQ 124 et PHYSQ 126. L'étudiant qui a une mineure en Sciences mathématiques doit réussir MATHQ 114 (ou 113) et 115.
2. L'étudiant qui a une mineure en Sciences biologiques doit réussir BIOLE 107 et BIOLE 108. L'étudiant qui a une mineure en Sciences physiques doit réussir PHYSQ 124 et PHYSQ 126.
3. L'étudiant qui a une mineure en Sciences mathématiques doit réussir MATHQ 114 (ou 113) et 115. L'étudiant qui a une mineure en Sciences Biologiques doit réussir BIOLE 107 et BIOLE 108.

Exigences du programme

1. Pour obtenir les deux diplômes, BEd et BSc, un étudiant doit obtenir ★150 répartis comme suit:
 ★72 en sciences, ★51 en pédagogie, ★24 en français et ★3 option libre.
 Majeure (sciences) – ★36
 Mineure (sciences) – ★24
 Mineure (français) – ★24
 Technologie (EDU M 341) – ★3
 Histoire ou philosophie de la science – ★3
 Options (sciences) – ★6
 Cours de pédagogie – ★51
 Option libre – ★3
2. Normalement, un maximum de ★48 au niveau «junior» ou l'équivalent est autorisé dans le programme combiné.
3. Un étudiant doit réussir un minimum de ★12 de niveau 300 dans sa majeure et un minimum de ★6 de niveau 300 dans sa mineure en sciences.
4. Un étudiant doit réussir à l'intérieur de sa mineure en français: FRANC 322, ★3 en Francophonies (voir Classification des cours), et ★3 en littérature (FRANC 235).
5. Un étudiant doit normalement réussir ★30 de niveau «junior» avant de pouvoir s'inscrire dans des cours de niveau «senior».
6. Pour être admis avec équivalences universitaires dans le programme, un étudiant doit avoir obtenu une moyenne minimale de 2,0.

Année 2

- CHIM 261 - Chimie organique I
- CHIM 263 - Chimie organique II
- FRANC 235 - Survol de la littérature francophone
- FRANC 322 - Pratique de la dissertation
- ★9 mineure en sciences (voir Program Requirements)
- ★3 à ★6 Français langue (voir Classification of Courses)
- ★0 à ★3 option sciences
- ★0 à ★3 Option

Année 3

- EDU F 200 - Introduction à la pratique de l'enseignement
- EDU F 211 - Théories d'acquisition d'une langue première et d'une langue seconde
- EDU F 235 - École et société
- EDU F 238 - Histoire de la pensée en éducation
- EDU F 244 - Fondements et théories de l'apprentissage scolaire
- EDU M 232 - Introduction aux stratégies d'enseignement
- EDU P 243 - Introduction au développement de l'adolescent
- ★6 en sciences physiques (voir Program Requirements)
- ★3 Francophonies ou Canadien (voir Classification of Courses)

Année 4

- EDU M 341 - Les technologies de l'information et de la communication
- ★6 Français langue (voir Classification of Courses)
- ★12 en sciences physiques (niveau 300) (voir Program Requirements)
- ★9 mineure en sciences (dont ★6 de niveau 300) (voir Program Requirements)

Année 5

- EDU F 434 - L'enseignant professionnel
- EDU M 452 - Enseignement du français au niveau secondaire
- EDU M 456 - L'enseignement des mathématiques au niveau secondaire
- EDU M 457 - L'enseignement des sciences au niveau secondaire
- EDU P 433 - La communication et la gestion en salle de classe
- EDU P 442 - Inclusion scolaire et modèles d'intervention
- EDU S 470 - Enseignement pratique: niveau secondaire
- EDU S 471 - Enseignement pratique: niveau secondaire

Notes

1. L'étudiant qui a une mineure en Sciences physiques doit réussir PHYSQ 124 et PHYSQ 126. L'étudiant qui a une mineure en Sciences mathématiques doit réussir MATHQ 114 (ou 113) et 115.
2. L'étudiant qui a une mineure en Sciences biologiques doit réussir BIOLE 107 et BIOLE 108. L'étudiant qui a une mineure en Sciences physiques doit réussir PHYSQ 124 et PHYSQ 126.
3. L'étudiant qui a une mineure en Sciences mathématiques doit réussir MATHQ 114 (ou 113) et 115. L'étudiant qui a une mineure en Sciences Biologiques doit réussir BIOLE 107 et BIOLE 108.

Program Requirements

1. To obtain both the BEd degree and the BSc degree, students must successfully complete ★150 as follows:
 ★72 in science, ★51 in education, ★24 in French, and ★3 in free option.
 Major (Science) – ★36
 Minor in Science – ★24
 Minor in French – ★24
 Technology (EDU M 341) – ★3
 History or Philosophy of Science – ★3
 Options (Science) – ★6
 Education courses – ★51
 Free option – ★3
2. Normally, a maximum of ★48 at the junior level is permitted in the combined program.
3. Students must successfully complete a minimum of ★12 at the 300-level in the major and, in addition, a minimum of ★6 at the 300-level in the science minor.
4. The following courses must be included in the French minor: FRANC 322, ★3 in Francophonies (see Classification of Courses) and ★3 in literature (FRANC 235).
5. Normally at least ★30 at the junior-level must be successfully completed before students may register in senior-level courses.
6. In order to be admitted with advanced credits in the program, students must normally possess a Grade Point Average of at least 2.0.

7. Pour être autorisé à poursuivre le programme, un étudiant doit conserver une moyenne minimale de 2,0. S'il n'a pas obtenu 2,0 de moyenne, l'étudiant devra se retirer du programme combiné et pourra transférer, si éligible, au programme du BEd ou du BSc.
8. Pour recevoir les diplômes du BEd et du BSc, l'étudiant devra maintenir une moyenne minimale de 2,0 dans tous les cours avec notes et dans tous les cours de la majeure en sciences.
9. Afin d'être recommandé pour un brevet d'enseignement temporaire, l'étudiant doit obtenir une moyenne d'au moins 2,0 dans tous les cours professionnels obligatoires.
10. Un étudiant qui échoue aux stages I ou II (EDU S) ne peut s'inscrire à aucun autre cours de stages à la Faculté Saint-Jean et doit se retirer du programme.
11. Un étudiant qui abandonne les stages I ou II doit obtenir la permission du Vice-doyen aux affaires académiques avant de s'y réinscrire.
12. Lors de leur stage dans une école, les étudiants doivent se comporter conformément au code de déontologie de l'Alberta Teachers' Association et au University of Alberta Code of Student Behavior: Conduct and Discipline. Les stagiaires doivent:
 - a. reconnaître et accepter que le bien-être des élèves est de la plus haute importance et que l'enseignant coopérant a la responsabilité ultime en ce qui concerne la salle de classe;
 - b. se comporter de façon éthique et professionnelle envers tous les membres de l'école et se familiariser avec le code de déontologie de l'ATA.

Les étudiants sont responsables de maintenir ces standards et, le cas échéant, doivent en rendre compte à la responsable de la section Éducation et au Vice-doyen aux affaires académiques.

7. To continue in the combined BEd/BSc program requires a Grade Point Average of at least 2.0. Students who do not meet this requirement must withdraw from the combined program and may apply for admission to either a BEd program or a BSc program if eligible.
8. To obtain both the BEd and BSc degrees, students must maintain a GPA of 2.0 in all courses for which a mark is granted and in all the major courses in science.
9. To be recommended for the Interim Professional Certificate, students must obtain a Grade Point Average of at least 2.0 in all compulsory professional courses.
10. Students who receive a failing grade in "Stages I or II" will not be allowed to register in any further Education Field Experiences courses at Faculté Saint-Jean and will be required to withdraw from the program.
11. Students who withdraw from "Stages I or II" must have the approval of the Associate Dean (Academic) to reregister for these courses.
12. Students in schools during the field experience are expected to conduct themselves according to the Alberta Teachers' Association Code of Professional Conduct and the University of Alberta Code of Student Behaviour: Conduct and Discipline. Student teachers shall
 - a. recognize and accept that the welfare of the students is of ultimate concern and that the cooperating teacher has the final responsibility for what occurs in the classroom; and
 - b. maintain an ethical and professional attitude toward all members of the school community and become familiar with the Alberta Teachers' Association Code of Professional Conduct.

Students are held accountable to these standards and answerable to the head of the Education Sector and the Associate Dean (Academic).